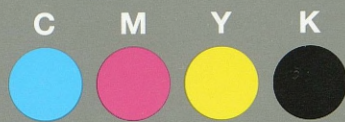
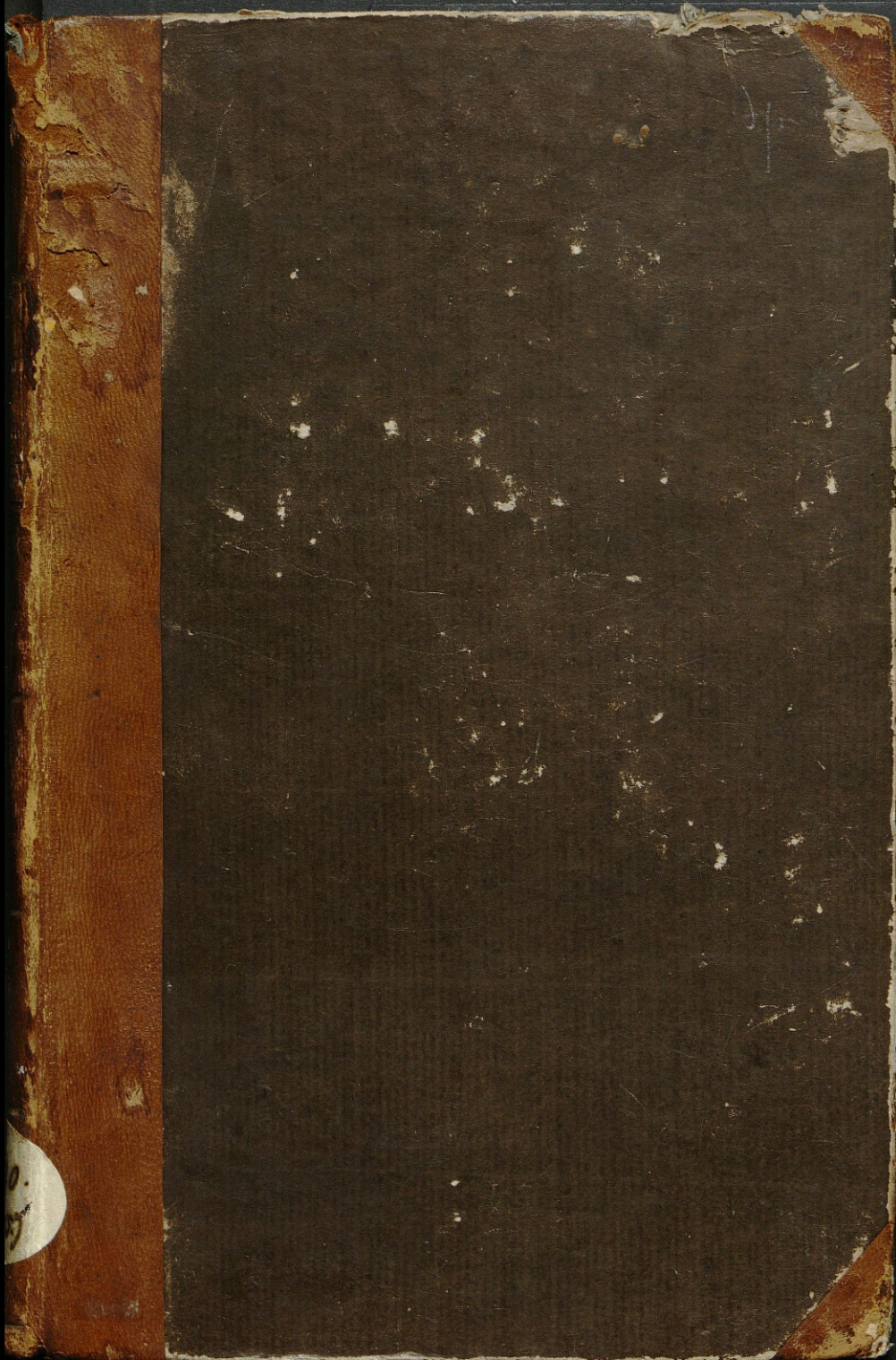
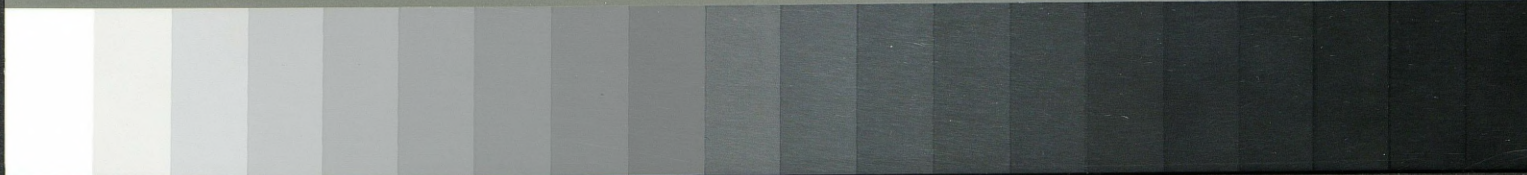


Grey Scale #13



A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19



Colour Chart #13

Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black

Inches 1 2 3 4 5 6 7 8
Centimetres 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19





HISTOIRE

CRITIQUE ET MILITAIRE

DES

GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

HISTOIRE

GUERRES DE LA RÉVOLUTION



De l'Imprimerie de DEMONVILLE , rue Christine , n° 2.

Da 220 (3,15)

Provinzial-Bibliothek
der Artillerie
III. Armee-Corps.

spz

HISTOIRE

CRITIQUE ET MILITAIRE

DES

GUERRES DE LA RÉVOLUTION.



NOUVELLE ÉDITION,

RÉDIGÉE SUR DE NOUVEAUX DOCUMENTS, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND
NOMBRE DE CARTES ET DE PLANS;

PAR LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL JOMINI,

Aide-de-camp général de S. M. L'EMPEREUR DE RUSSIE,
grand'croix de plusieurs ordres.

TOME QUINZIÈME.

IV F 1792-1815
da. 09

CAMPAGNES DE 1802—1803.



A PARIS,

CHEZ ANSELIN ET POCHARD,

SUCCESSIONS DE MAGIMEL,

LIBRAIRES POUR L'ART MILITAIRE, RUE DAUPHINE, N° 9.

1824.

III 21000-0071

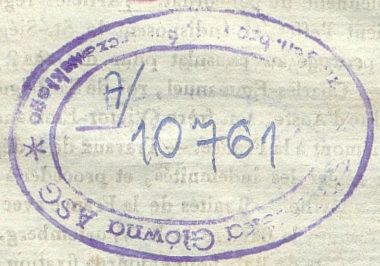
HISTOIRE

CHRONIQUE MILITAIRE
CHRONIQUE MILITAIRE

COMPTES DE LA REVOLUTION



~~888201~~



355.48 (44), 1802/1803 : 940 (44), 1802/1803 : 940/100, 1802/1803

HISTOIRE

CRITIQUE ET MILITAIRE

DES

GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

LIVRE XIX.

CAMPAGNES DE 1802, 1803.

SOMMAIRE.

Négociations d'Amiens pour la paix définitive. — Le traité qui en est la suite mécontente les deux partis du parlement anglais. — Publication solennelle du concordat. — Articles réglementaires qui en modifient l'effet, et indisposent le St.-Siège. — Bonaparte d'abord prorogé au consulat pour dix ans, est nommé Consul à vie. — Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, abdique en faveur du duc d'Aoste, son frère (Victor-Emmanuel IV). — Réunion du Piémont à la France. — Travaux de la députation de l'Empire pour régler les indemnités, et procéder à l'exécution de la paix de Lunéville. — Traités de la France avec la Prusse, la Maison d'Orange, la Bavière et le Wurtemberg. — Fin des opérations de la diète de Ratisbonne pour la fixation des indemnités. —Bouleversement de l'Empire germanique.

Affaires des colonies. — Débarquement de Leclerc à St.-Dominique, les noirs résistent, incendient le Cap et les autres villes maritimes, puis se retirent dans les Mornes.—Après une guerre cruelle de trois mois, leurs chefs se soumettent. — Toussaint est enlevé et conduit en France. — Richepanse soumet la Gua-

deloupe avec l'aide de Pelagé. — Lacrosse y rentre et proclame l'ancien système colonial. — Ravage de la fièvre jaune. — Conduite imprudente de Leclerc envers Rigaud. Une nouvelle insurrection éclate à St.-Domingue. — Mort de Leclerc. — Après avoir lutté deux ans contre les ravages de l'épidémie et les masses supérieures des noirs, les Français réduits à un millier d'hommes se embarquent et sont pris en mer par les Anglais.

Coup-d'œil sur les événemens qui se passent en Suisse. — La constitution du 29 mai 1802 est formellement rejetée par les petits cantons. — Les Français évacuent la Suisse. — Insurrection du parti fédéraliste. — Le siège du gouvernement helvétique est transféré à Lausanne. — Une diète fédérale s'assemble à Schwitz, et donne le commandement au général Bachman. — Les troupes helvétiques accablées près d'Avenches, se retirent sur Lausanne. — Le général Rapp, envoyé par Bonaparte, arrête les hostilités. — La diète et le gouvernement provisoire de Berne, refusant de se dissoudre, le général Ney rentre en Suisse à la tête de 20 mille hommes; les confédérés n'opposent aucune résistance, et se retirent dans leurs foyers. — Envoi de 52 députés à Paris. — Acte de médiation du 19 février 1803.

La réunion du Piémont, l'invasion de la Suisse, et la mission de Sébastiani dans le Levant, servent de prétexte aux Anglais, pour conserver Malte. Cette infraction au dernier traité sème la mésintelligence entre les deux gouvernemens. — Message hostile du roi d'Angleterre au parlement; Bonaparte irrité, fait entrer des troupes en Hollande, prend possession du Hanovre, et occupe de nouveau le royaume de Naples. — Préparatifs immenses faits sur les côtes de la Manche où le Consul rassemble 180 mille hommes. — Attentat commis sur la personne du duc d'Enghien, enlevé en pleine paix sur le territoire germanique, et fusillé dans les fossés de Vincennes. — Réclamations de la Russie contre cette violation du territoire badois, et du droit des gens. — Bonaparte peu satisfait d'être nommé Consul à vie, aspire ouvertement à placer sur sa tête la couronne de Charlemagne et celle des rois Lombards, ce qui rallume une nouvelle guerre continentale. — Conclusion de cet ouvrage.

CHAPITRE CXIII.

Paix définitive d'Amiens. — État de la France. — Promulgation solennelle du concordat, et de ses articles réglémentaires. — Bonaparte est nommé Consul à vie. — Abdication du roi de Sardaigne. — Réunion du Piémont à la France. — Affaires germaniques. — Longs débats de la députation de l'Empire pour le règlement des indemnités. — Médiation de la Russie et de la France. — Recès de la diète qui bouleverse l'Allemagne.

SI les préliminaires de Londres excitèrent l'allégresse d'une partie du peuple anglais, ils trouvèrent aussi des censeurs parmi ces patriotes exaltés dont la Grande-Bretagne fourmille.

Les Anglais
improuvent
les
conditions
de la paix.

La communication officielle en ayant été faite le 30 octobre au Parlement, les champions de ce parti exclusif, Grenville et Windham surtout, critiquèrent sans ménagement les conditions du traité, prétendant qu'elles étaient beaucoup plus avantageuses à la France qu'à l'Angleterre : ce dernier déclara : « *Que les ministres ayant signé*
» *l'arrêt de mort de la patrie, il ne savait s'il était*

» *convié à une fête ou à des funérailles.* » Selon lui on accordait à la France les moyens de disputer l'empire des mers, puisqu'on lui rendait son commerce, et qu'on lui laissait rétablir sa marine. Il se réservait de prouver à la discussion que la paix n'était ni sûre ni nécessaire. L'opposition, par un motif contraire, approuvait la paix, mais en blâmant ses stipulations, qui, au dire de Shéridan même, entraînaient la dégradation nationale : tristes pronostics pour la durée d'un traité, dans un pays où l'intérêt particulier, indivisible de l'honneur national, est la première des vertus, le plus saint des devoirs ! C'était la première fois depuis la guerre, qu'on voyait voter les Fox, les Shéridan, dans le même sens que les appuis constans du ministère. Pitt ajouta à l'étonnement public en se proclamant le défenseur d'un traité qu'il avait mis sa gloire à ne pas signer. Au reste, les débats qui eurent lieu dans la chambre haute, prouvent combien tout ce qui tient à la politique extérieure, offre de nuances diverses selon qu'on l'examine à travers le prisme des passions ; ils montrent en même temps l'aptitude des Anglais pour ces sortes de discussions. Les partisans du ministère s'appliquèrent à démontrer l'avantage de l'acquisition des îles de Ceylan et de la Trinité ; l'une placée en vedette des vastes possessions de l'Inde, l'autre heureusement située pour observer l'Amérique

méridionale, et servir de point de départ offensif contre les riches provinces espagnoles de Caracas et de Venezuela, ou contre les possessions françaises et hollandaises de la Guyane. La sanction des conquêtes faites sur Tippoo, et l'affranchissement de l'Égypte, n'échappaient pas non plus à ces apologistes.

Lord Spencer attaquait, il est vrai, le traité avec des argumens plus spécieux que solides, mais assez puissans pour soulever l'orgueil national qu'il prétendait offensé. « On n'avait tiré, » disait-il, qu'un faible fruit d'immenses sacrifices; on rendait à la France et à ses alliés des établissemens qui avaient coûté de grands efforts, et dont on devait la conservation aux braves qui les avaient conquis, aussi bien qu'à la sécurité de l'Empire britannique et à ses garanties contre l'agrandissement de la France sur le continent.

» La protection qu'on prétendait devoir aux alliés était une excuse dérisoire, puisqu'on avait laissé arracher Olivenza au Portugal, et qu'on ne faisait aucune mention de la maison d'Orange qui s'était sacrifiée pour l'Angleterre et dont le dévouement était récompensé par l'ingratitude et le silence.

» La cession du Cap et de Cochin, rouvrirait la route de l'Inde; la France acquérait une position redoutable à l'entrée du fleuve des Ama-

» zones et recouvrait les Antilles, tandis que
 » l'Angleterre s'excluait elle-même de la Médi-
 » terrannée en rendant Malte. »

A l'exagération de ces reproches, lord Spencer ajoutait le regret de voir consolider par cette paix les principes de la révolution française, au moment où Bonaparte leur portait les derniers coups. Ce n'était pas la seule erreur qu'on pût lui reprocher. Les possessions menaçantes qu'il voyait à l'embouchure du fleuve des Amazones, ne pouvaient être que le territoire désert de la Guyane jusqu'au Cap-Nord et à la rivière d'Arourary, dont les préliminaires ne faisaient pas mention; on savait seulement que le Portugal l'avait cédé à la France par le traité de Madrid. Quant à Cochin et au cap de Bonne-Espérance déclaré port franc, ce n'étaient pas des possessions capables d'inspirer à l'Angleterre des inquiétudes sérieuses sur le commerce de l'Inde.

Lord
 Cornwallis
 est envoyé
 à Amiens.

Malgré tant de clameurs, les nouveaux ministres persistèrent à suivre le système qui les avait déterminés à cette négociation; et lord Cornwallis fut désigné pour se rendre au congrès d'Amiens, où il devait mettre le sceau à la paix définitive, de concert avec Joseph Bonaparte, le chevalier d'Azara et Schimmelpenninck, chargés de stipuler, le second au nom de l'Espagne, le troisième pour la Hollande. Le négociateur anglais reçut à Paris l'accueil le plus distingué, et on

poussa la prévenance jusqu'à lui accorder des honneurs inusités. Quoique ses compatriotes se montrassent sensibles à ces attentions, et que les préliminaires eussent posé les bases d'une manière assez précise pour qu'on pût se flatter d'amener les négociations promptement à leur fin, on s'aperçut à l'ouverture des conférences d'Amiens, que l'ancienne jalousie et une méfiance invétérée présidaient aux moindres pensées des deux cabinets.

Malte se présenta d'abord comme la pierre d'achoppement; les précautions minutieuses pour la remise et le sort futur de cette île, attestent mieux qu'aucune dissertation militaire, le prix que chacune des puissances attachait à ce que ce poste fût mis hors de l'atteinte de sa rivale. L'Ordre de St.-Jean de Jérusalem auquel on devait le restituer, alors dispersé, et en état de schisme, n'était qu'un gardien suspect ou insuffisant aux yeux de l'Angleterre, qui en était exclue par sa religion. Lord Cornwallis observa d'abord, que si l'établissement d'une langue anglaise était incompatible avec les statuts de l'Ordre, il fallait par réciprocité qu'il n'y eût pas de langue française. On tomba d'autant plus facilement d'accord sur ce point, que cet ordre de chevalerie était en effet incompatible avec les institutions de la république. Il n'en fut pas de même sur le fond; Bonaparte proposa de raser les

Débats
relatifs
à Malte.

fortifications de Malte, d'en faire un lazareth commun à toutes les nations, et de rendre l'Ordre à ses fonctions primitives, en transformant les chevaliers en simples hospitaliers. L'Angleterre s'y opposa, sans doute dans l'espoir de se ressaisir un jour de ce formidable boulevard. Le Consul proposa alors de mettre l'île sous la suzeraineté du roi de Naples, mais sous la garantie de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France. Si les troupes de l'Ordre étaient insuffisantes pour sa garde, chacune des six grandes puissances aurait fourni son contingent. Malte eût été respecté en temps de guerre et aurait servi de lazareth à tous les partis.

L'Angleterre adhéra à cette proposition avec quelques modifications; elle voulait que la garnison, au défaut de troupes maltaises, fût composée de Napolitains. Le palais des rois de Naples se trouvant sous le canon des flottes britanniques, il eût été facile à celles-ci, en cas de guerre, d'entraîner le gouvernement des Deux-Siciles dans les intérêts du cabinet de St.-James, et d'en obtenir, sinon la remise, du moins la libre entrée à Malte pour ses escadres. Bonaparte déclina une partie de ses prétentions, et afin que l'Ordre demeurât indépendant, il proposa de mettre à Malte une garnison suisse jusqu'à ce qu'il pût se défendre par lui-même. On a dit qu'il traîna ces débats en longueur, pour avoir le temps

de terminer l'organisation de la république italienne, dont la Consulta, assemblée alors à Lyon, lui déférait la présidence. En effet, il n'était point indifférent pour lui de donner lieu à une réclamation, avant ou après la signature du traité; ce n'est pas qu'il importât au Consul que le traité le reconnût formellement comme président de la République, mais il tenait à ce qu'il fût postérieur à cet acte, afin qu'il pût s'en prévaloir en cas de rupture, comme ayant acquis force de chose jugée.

Enfin l'inflexibilité du cabinet de St.-James, triompha de ces obstacles; il fut arrêté que le roi de Naples fournirait à Malte une garnison de deux mille hommes pendant un an, à dater de la remise des forts, et que, si l'Ordre n'avait pas levé à cette époque des forces estimées suffisantes pour garder l'île et ses dépendances, les troupes napolitaines y resteraient jusqu'à ce qu'elles y fussent remplacées par un nombre de troupes convenu entre les puissances garantes.

Après quelques autres débats sur une extension de territoire réclamée par la France autour de Pondichéry, et sur les pêcheries de Terre-Neuve, les plénipotentiaires ayant écarté la question de la reconnaissance des nouveaux états d'Italie par le gouvernement anglais, la paix fut enfin signée le 27 mars.

On a élevé des doutes sur la bonne foi des deux parties contractantes. De grandes lacunes

Signature
de la paix
définitive.

Lacunes
qu'elle
présente.

rendaient le traité incomplet, et devaient nécessairement susciter sous peu des démêlés sérieux entre elles. La position personnelle de Bonaparte lui faisait attacher un grand prix à cette paix, qui l'élevait, dans l'opinion, au plus haut degré de gloire: en donnant une impulsion à la prospérité intérieure de la France, elle lui facilitait les moyens de franchir l'espace qui le séparait du trône, auquel tout porte à croire qu'il aspirait déjà. Sa sincérité ne saurait donc être mise en doute, du moins à l'époque où il stipula; car toutes les lacunes signalées étaient en sa faveur, et il lui suffisait pour en profiter de laisser subsister les choses dans l'état où le traité les plaçait.

Il n'en était pas de même du gouvernement anglais. En écartant toute discussion sur la Toscane et sur le Piémont, dont les princes déposés étaient naguère encore ses alliés, on doit croire que le cabinet de St.-James se ménageait des prétextes de rupture. A ne considérer la chose que sous le rapport des formalités politiques, le royaume d'Etrurie pouvait exister sans être reconnu à Londres, et certes la paix maritime n'eût pas été troublée d'un siècle; mais comment le port de Livourne pouvait-il s'ouvrir au commerce anglais, si le ministère refusait de reconnaître le prince qui y régnait? La question du Piémont était bien plus sérieuse encore: postérieurement au traité de Lunéville, ce pays avait

été divisé en six départemens. Ce n'était pas une réunion formelle, à la vérité, mais le général Jourdan les administrait au nom de la France, et la dénomination de 27^e division territoriale donnée à cette vaste principauté, était un présage du sort qui lui était réservé. L'Angleterre ne put, sans arrière-pensée, se taire sur une circonstance aussi grave; car, en supposant même que le gouvernement français différât long-temps cette réunion, il n'en était pas moins vrai qu'il administrait ce pays pour son compte, qu'il disposait de ses revenus, de ses troupes et de ses places de guerre; enfin qu'il l'habituaient à son autorité, par des transitions insensibles.

La Suisse avait été l'objet d'un silence non moins extraordinaire; et bien que les comptoirs ou les flottes britanniques n'eussent rien à démêler avec les habitans des rochers du St.-Gothard, le sort d'un état lié à la France, par tant de rapports politiques, commerciaux et militaires, devait importer beaucoup au ministère de Georges III.

On ne tarda pas, ainsi qu'on le verra plus loin, à juger l'importance de ces omissions, dont on ne saurait imputer la faute qu'à la partie intéressée à régler ces différens objets. Quoi qu'il en soit, ce traité différait peu des préliminaires. La seule différence notable, était relative à la maison d'Orange pour laquelle les observations

de lord Spencer ne furent pas perdues, et en faveur de laquelle on stipula une indemnité; d'un autre côté, les cessions faites par le Portugal, dans la Guyane au moment du traité, furent sanctionnées, et le sort de Malte réglé.

Elle est
moins bien
reçue à
Londres
que les pré-
liminaires.

Ces modifications n'étaient point de nature à mériter, au traité définitif, un meilleur accueil qu'aux préliminaires. Le commerce anglais, qui avait vu avec quelque inquiétude l'armement français parti pour les Antilles, et la soumission prochaine de St.-Domingue, se montra moins satisfait de cette paix qu'il ne l'avait paru d'abord. L'aristocratie s'indignait de voir qu'une souche démocratique et républicaine pût porter de bons fruits. On eût dit que les premiers actes d'un gouvernement habile et vigoureux lui faisaient pressentir toutes les difficultés qu'elle aurait à surmonter et les obstacles qu'opposerait Bonaparte à ses entreprises. Les partis opposés s'étant appliqués à dénigrer les préliminaires, il n'était pas étonnant que le traité définitif fût reçu par la multitude avec une froideur qui contrastait d'une manière frappante avec l'enthousiasme qu'on avait montré pour le premier.

Les mêmes objections furent reproduites dans les deux chambres, à la lecture du traité d'Amiens; lord Grenville les attaqua avec sa logique forte et concise; il s'appliqua à démontrer que le ministère, en rendant à la France toutes ses colo-

nies, n'avait rien fait pour diminuer sa prépondérance sur le continent. Depuis les préliminaires, la Consulta de Lyon avait doublé l'influence de Bonaparte sur l'Italie : le bruit de la cession de la Louisiane à la France, tenue secrète depuis deux ans, commençait à répandre l'alarme en Amérique, aussi bien qu'en Angleterre : enfin la mort du duc de Parme faisait tomber ce duché entre les mains de Bonaparte, à qui l'île d'Elbe était déjà assurée.

Tous les partis se réunirent, et l'animosité fut poussée si loin, que Windham reprocha même au ministère d'avoir pris des mesures dérisoires pour garantir l'indépendance de Malte, en la plaçant sous la sauve-garde d'une puissance dont les Français occupaient les rades et bloquaient en quelque sorte la capitale.

Le ministre Hawkesbury répliqua que l'influence acquise par la France sur un des états secondaires du continent, n'intéressait l'Angleterre qu'indirectement, et qu'excepté un petit nombre de cas, on ne pouvait admettre qu'une raison de cette nature suffît pour s'engager dans une guerre interminable. Il observa en outre que l'état continental sanctionné par la paix de Lunéville, autorisait d'autant moins une rupture, que la Russie et la Prusse avaient reconnu les changemens survenus en Italie. Cet argument n'était que spécieux, car aucune transaction pu-

blique ne sanctionnait l'abandon du Piémont ni de la Suisse, et la réunion de l'île d'Elbe à la France.

Cependant les clameurs de la double opposition n'empêchèrent pas le ministère de ratifier le traité, et les chambres de voter à une très-grande majorité les remerciemens d'usage au Roi. Les relations se rétablirent aussitôt entre les deux gouvernemens. Lord Cornwallis fut nommé à l'ambassade de Paris, et le général Andréossi, officier d'artillerie distingué, fut désigné par Bonaparte pour remplir celle de Londres.

Cette paix d'Amiens est mieux accueillie en France.

Le traité avait été mieux reçu en France, où l'on fut scandalisé des déclamations de l'oligarchie anglaise contre le triomphe des principes révolutionnaires dont on voyait chaque jour disparaître en France les derniers vestiges.

Publication solennelle du concordat.

Le concordat avec le Pape avait été tenu secret pendant huit mois, pour deux raisons, la première afin d'obtenir la démission des évêques titulaires émigrés, qui paraissaient déterminés à repousser les nouveaux arrangemens; la seconde pour discuter à loisir dans le conseil d'état les articles réglementaires qui devaient coordonner le système religieux de l'état avec les lumières et les besoins de la nation. On avait présumé à ces différentes mesures en établissant un ministère spécial pour les cultes, dont Portalis prit le porte-feuille.

Bonaparte profita de la publication de la paix définitive pour proclamer en même temps ce grand acte de morale et de politique. C'était, aux yeux des républicains et de l'armée, un des points les plus délicats à traiter; car si chacun appréciait la morale de l'évangile, une foule de citoyens n'en conservaient pas moins de répugnance pour ceux de ses ministres, à l'intrigue et aux cabales desquels ils attribuaient une partie des malheurs de la révolution. Il ne fallut rien moins que les soixante-dix-sept articles réglementaires pour que le concordat dissipât les craintes qu'inspirait le retour du clergé dans la république. Ces articles, gages d'une sage tolérance, réglèrent les rapports des diverses confessions protestantes, et consacraient ainsi des cultes jadis frappés d'anathème; ils enlevaient aux catholiques romains tout sujet de disputes religieuses, et mettaient le concordat en harmonie avec l'esprit du siècle; mais la cour de Rome, dont ces innovations semblaient braver les dogmes et limiter l'influence, ne tarda pas à les miner sourdement.

Le concordat ainsi modifié fut promulgué le 18 avril, après avoir été soumis à la sanction du corps législatif. La cérémonie qui eut lieu à cette occasion à Notre-Dame, ordonnée avec une pompe toute nouvelle, offrit aux Parisiens étonnés un contraste frappant avec le cynisme af-

fecté des gouvernans de 1793. Depuis les fêtes de la naissance du dauphin et la célèbre fédération du Champ de Mars, nulle cérémonie n'avait frappé leurs yeux comme celle-ci. Le cortège, composé de la garde et d'un détachement des différens corps de l'armée qui accompagnaient les Consuls, le légat du Pape, les ministres et les députations du sénat à la cathédrale, effaçait certainement tout ce que l'éclat de la maison du Roi avait laissé d'impression dans les esprits. La solennité affectée de cette cérémonie politico-religieuse fut d'un sinistre augure pour les partisans de la république, dont elle excita les murmures : ils dirent hautement qu'elle n'existait plus que dans le nom des magistratures. Des généraux (1) encoururent, pour leur désapprobation, une disgrâce dont ils ne se relevèrent qu'en offrant leurs services à Bonaparte, dans un moment où ils jugèrent que le salut de leur patrie se rattachait à celui de sa personne.

Résultats
de cette
mesure.

Grâces à ses articles organiques, le concordat ne produisit d'abord que d'heureux résultats, car il rallia au gouvernement des millions d'habitans des campagnes qui gémissaient depuis neuf ans du renversement des autels. Mais au retour de la guerre, Bonaparte vit qu'il s'était fait illusion sur l'influence qu'il espérait exercer

(1) Lecourbe, Delmas et plusieurs autres.

sur la cour de Rome, et par elle sur les peuples soumis à son autorité religieuse. Il retrouva le Pape comme prince temporel dans les rangs des ennemis de la France; entraîné par l'ambition des choses de ce monde, on le vit ranimer toutes les querelles religieuses et même présenter les sages modifications apportées à ce concordat comme des actes arbitraires. La lutte engagée par suite de l'occupation d'Ancône et des possessions maritimes du St.-Siège, prit de jour en jour plus d'aigreur, jusqu'à l'instant où des intérêts plus puissans encore poussant les deux partis aux extrémités, donnèrent à Bonaparte l'idée de transférer le St.-Siège dans la capitale de son empire (1). Mais c'est trop anticiper sur les événemens, revenons à la situation actuelle de la France.

Cet empire jouissait depuis plusieurs mois des bienfaits de la paix maritime; les étrangers affluant de toutes parts, y ranimaient le commerce intérieur et l'industrie; les ports avaient repris toute leur activité, et faisaient de nombreuses expéditions dans le Nord et les colonies; la religion était relevée; l'éducation publique reposait sur des bases admirables; les haines étaient amorties : aux exactions et aux fureurs révolution-

Bonaparte,
consul à vie.

(1) Voyez le premier volume des Mémoires de Ste.-Hélène, publiés par le comte Montholon.

naires, succédaient l'ordre, le crédit et la justice. La liste des émigrés allait être annulée, et ces illustres proscrits rappelés en France, à l'exception de mille qui s'étaient le plus affichés dans les rangs ennemis ou qui avaient dirigé les mouvemens de la contre-révolution. Un nouvel ordre de chevalerie, la Légion d'honneur, institué peu de temps après sur des principes généreux, ferma le gouffre du nivellement des rangs. C'était un premier pas vers le rétablissement des prééminences sociales et des notabilités fondées, non sur des vieux parchemins, mais sur le mérite personnel et les services réels rendus à la France.

La renommée n'avait pas assez de ses cent bouches pour proclamer la reconnaissance publique. Bonaparte à qui cette gloire ne suffisait plus, songea à recueillir d'autres fruits de ses travaux. Il faisait insinuer à ses partisans, dans le tribunal et le corps législatif, que pour le salut de tous, il fallait assurer la durée de tant de prospérités. Les principes qu'il avait manifestés dans les débats sur la constitution de l'an VIII, faisaient pressentir qu'il ne s'arrêterait pas à cet essai. La France réclamait des institutions stables. Une magistrature élective tous les dix ans, et plus dangereuse par cela même que le gouvernement qui avait causé tous les désordres de la Pologne, ne convenait ni aux intérêts d'une grande na-

tion, ni aux mœurs du siècle. Ce renouvellement décennal qui aurait amené des crises politiques à des termes fixes et prévus long-temps d'avance, fit place à une institution viagère. Le consulat fut d'abord prolongé pour dix autres années, par un sénatus-consulte du 6 mai 1802, puis converti en *Magistrature à vie*, par deux autres décrets des 2 et 4 août.

Si ces dispositions n'étaient pas encore celles que réclamait l'avenir de la France, on ne saurait du moins leur refuser une grande supériorité de prévoyance sur celles qu'elles remplaçaient. Grâce à ces heureux changemens, le chef de l'état, sûr de tenir le timon des affaires jusqu'au terme de sa carrière, devait être plus inaccessible à l'esprit de faction, à l'influence étrangère et à l'intérêt particulier. L'intrigue pouvait moins facilement s'agiter pour entraver son administration, et troubler l'Etat à l'époque de son remplacement qui demeurait indéterminée.

Dans le temps où Bonaparte marchait à si grands pas vers le pouvoir suprême, un prince dégoûté du trône, en descendait volontairement. Le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel, avait abdiqué le 4 juin, en faveur du duc d'Aoste, son frère, qui régna depuis sous le nom de Victor-Emmanuel IV. Ce prince, dont les sentimens d'inimitié envers la France républicaine, étaient assez connus, retiré dans son île, vit avec une appa-

Le roi de Sardaigne abdiqua en faveur du duc d'Aoste.

rente philosophie, le démembrement de ses états de terre ferme.

Réunion
formelle du
Piémont.

Le premier Consul qui avait tout osé depuis la consulta de Lyon, ne crut pas nécessaire de dissimuler plus long-temps, et fit décréter le 11 septembre, la réunion du Piémont à la république française. Cette démarche audacieuse étonna si fort l'Europe, qu'elle n'y apporta pas le moindre obstacle. Telle était la disposition des esprits, que la réunion d'un royaume qui dix ans plus tôt eût occasionné une guerre à outrance, n'excita, pour l'instant, aucune récrimination. La Russie, à la vérité, avait stipulé le 11 octobre 1801, qu'on assurerait des indemnités au roi de Sardaigne; et l'on supposait que ces expressions étaient relatives à ses états d'Italie, plutôt qu'à ceux de Savoie et de Nice, en sorte que l'assentiment de cette puissance à la réunion, ne fut point mis en doute.

L'Autriche, en n'armant pas pour la défense du Piémont, laissa croire que des conventions secrètes avaient prononcé à Lunéville sur le sort de cet état. Aucun esprit sage ne pouvait imaginer que le Consul, qui montrait tant d'habileté et de profondeur dans ses vues politiques et discutait avec tant de méthode ses propres intérêts, eût assez méconnu les lois de la diplomatie pour se permettre de violer ainsi les traités, aussitôt après leur conclusion.

Le mois de septembre fut signalé par un autre événement qui ne donna pas moins d'ombrage aux Anglais. Le colonel Sébastiani, officier distingué par son instruction, et propre aux missions diplomatiques, aussi bien qu'à la guerre, avait été chargé d'une tournée dans le Levant, dont le but apparent était de veiller à l'évacuation de l'Égypte, de rétablir les anciennes relations avec les puissances barbaresques et la côte de Syrie. Cette mission n'avait rien d'hostile en elle-même, bien qu'elle pût cacher des desseins éloignés; mais en la combinant avec d'autres circonstances, le cabinet de St.-James demeura persuadé que le premier Consul nourrissait encore de secrètes espérances sur l'Égypte. Du moins feignit-il d'en être alarmé, et ses agens s'efforcèrent de tous côtés de trouver la clef d'un mystère qui n'existait peut-être pas. Le rapport de Sébastiani, publié à Paris le 30 janvier 1803, loin de calmer les craintes des Anglais, ne fit que les redoubler. Si cette mission avait été dictée par le projet d'une seconde expédition en Égypte, il eût été imprudent, pour ne pas dire ridicule, de la rendre publique par des journaux officiels, et cette publicité atteste en quelque sorte toute l'innocence de la démarche. Dans le fait, c'était une reconnaissance toute simple de l'état de choses, un rapport militaire; mais il exprimait avec affectation l'intérêt qu'on portait

Mission de
Sébastieni
dans le
Levant.

encore dans toute l'Égypte au premier Consul , et il contenait en outre des imputations graves contre le général Stuart. Toutefois, il n'y avait rien là d'offensif, car cet écrit était modéré en comparaison des pamphlets qui sortaient des presses anglaises, contre un personnage plus éminent.

Lord
Withworth
est envoyé
à Paris.

Le cabinet de Londres d'ailleurs n'avait pas attendu de connaître ces particularités , pour montrer peu de dispositions pacifiques : le choix de lord Withworth, qui prit le 9 décembre l'ambassade de Paris, n'était pas d'un bon augure pour les amis de la tranquillité. Lord Hawkesbury porta bientôt des plaintes graves contre les expressions du rapport qu'il accusait d'être injurieux pour les agens et les généraux britanniques. Andréossi répliqua que la publicité de ce document était une réparation due à l'armée française pour les calomnies insérées dans l'ouvrage du colonel Wilson, puis il ajouta : « A son » arrivée en Égypte, le colonel Sébastiani, à son » grand étonnement, a trouvé l'armée anglaise » qui devait déjà avoir évacué ce pays : il a trouvé » les Turcs extraordinairement alarmés de la » prolongation de son séjour, ainsi que de ses » liaisons avec les rebelles du pays, en révolte » ouverte contre la Sublime Porte. Il a dû con- » cevoir que les traités qui nous lient à la Porte, » et par lesquels nous lui avons garanti l'intégrité » de ses possessions, nous obligeraient à nous



» joindre à elle; puisqu'il était simple de penser
 » que l'Angleterre voulait déclarer la guerre, dès
 » l'instant où elle ne voulait pas exécuter les ar-
 » ticles du traité; car enfin, la France n'est pas
 » réduite à un tel état d'abaissement, que l'on
 » puisse exécuter ou non les traités conclus avec
 » elle. De là, les recherches que cet officier a
 » faites sur les forces qui se trouvaient en
 » Egypte, et sur la position qu'occupait l'armée
 » anglaise. » Le même ton d'aigreur régna dans
 toutes les communications des deux gouverne-
 mens jusqu'au mois de mars 1803, que leur rup-
 ture devint imminente.

Pendant que ces choses se passaient, la diète germanique avait continué à Ratisbonne le long et pénible travail des indemnités. Il ne s'agissait de rien moins que du bouleversement total de l'Empire. Cependant la sécularisation des souverainetés spirituelles permettant de distribuer une foule de petits états, donna les moyens de satisfaire les principales puissances, en leur partageant ce qui restait sur la rive droite du Rhin, des archevêchés de Mayence, Trèves, Cologne, et en disposant des évêchés de Salzbourg, Trente, Brixen, Munster, Hildesheim, Paderborn, Osnabruck, et de vingt autres qu'il serait trop long d'énumérer. Mais les petits princes des cercles du Rhin et de Souabe qui avaient perdu à la cession de la rive gauche, ou dont on voulait médiatiser

Affaires
de l'Empire
germanique

les apanages pour arrondir les lots de plus puissans , nécessitèrent un travail qui semblait interminable.

Projets de
l'Autriche
pour des
échanges
avec la
Bavière.

Dès le mois de mai , la Bavière qui venait d'apprécier à ses dépens le prix de l'alliance Anglo-Autrichienne , se livra toute entière à ses anciens sentimens envers la France. Des motifs puissans devaient la déterminer à ce parti : l'Autriche en transportant le grand-duc de Toscane au cœur de l'Allemagne , augmentait sa prépondérance dans l'Empire : dès-lors la Bavière demeurait la plus exposée , non-seulement à la domination de cette puissance , mais encore à ce qu'on indemnisât le grand-duc à ses dépens. Différens projets que l'Autriche faisait déjà circuler annonçaient l'intention de demander l'échange du territoire situé entre l'Inn et l'Iser , contre des possessions en Souabe , ce qui eût fait de la capitale de l'électorat , une enclave autrichienne. Malgré la précaution d'assurer à la ville de Munich , un rayon de deux ou trois lieues sur la rive droite de l'Iser , cet arrangement ne convenait point à la Bavière , et il était tout simple qu'elle eût recours à ses alliés naturels pour s'y opposer.

Indépendamment de ces motifs , l'électeur régnaient n'avait pas seulement fait la guerre comme prince de l'empire , mais comme auxiliaire des Anglais ; il avait de plus de nombreuses indemnités à réclamer , soit pour son apanage

personnel du duché de Deux-Ponts, soit pour le Palatinat du Rhin, et le duché de Juliers. Il lui importait donc de s'assurer un lot convenable, et c'était aux puissances intéressées à maintenir l'équilibre des grands états, qu'il devait s'adresser.

Une convention conclue dès le 25 août 1801, entre le baron de Cetto, et le ministre Caillard, procura à la France une confirmation authentique des cessions faites par le traité de Lunéville sur la rive gauche du Rhin. La république garantit en retour à la Bavière, l'intégrité de ses états de la rive droite, tels qu'ils étaient à la paix de Teschen, en 1779, et des indemnités non-seulement équivalentes à ses pertes, mais encore situées à sa bienséance. Ce traité particulier n'était point une innovation, car l'empire d'Allemagne, électif, mais uni depuis le 10^e siècle, s'était changé par la suite des temps et des abus, en fédération d'états indépendans, auxquels le traité de Westphalie reconnut le droit de faire avec les puissances voisines toutes les transactions qu'ils jugeraient convenables, moyennant qu'elles ne fussent pas dirigées contre le chef électif de l'Empire.

Traité
particulier
entre la
France et
l'Electeur.

Le cabinet prussien avait aussi des motifs pour suivre le même système que celui de Munich; car il avait à stipuler pour les possessions de Gueldre et de Clèves, ainsi que pour la maison

Traité de
Paris avec
la Prusse.

d'Orange. Un double traité, conclu le 24 mai 1802, régla ces importans intérêts. Il fut tenu secret pour ce qui concerne la Prusse : quant à la maison d'Orange, elle renonça au Stathoudérat et reconnut la république batave, à charge par celle-ci, de conserver à son ancien chef les bénéfices de la dignité qu'il résignait, et en échange de laquelle on lui assura les évêchés de Fulde et de Corwey. Les deux puissances avaient la faculté de se mettre en possession immédiate des cessions qui leur étaient faites. Un traité de même date fixa les indemnités de la Bavière; inconnu jusqu'à ce jour, il est probable qu'il différerait peu du recès de la diète que nous rapporterons plus loin.

Le duc de Wurtemberg eut recours au même moyen pour s'assurer une ample indemnité. Comme il céda à la France la principauté de Montbelliard, et plusieurs fiefs en Alsace, il se crut fondé à faire un traité particulier avec elle pour obtenir les mêmes avantages que la cour de Munich.

Médiation
concertée
entre la
Russie et
la France.

Toutes ces négociations, entamées à Paris dès le commencement de 1802, étaient de nature à éveiller l'attention de l'Europe. La Russie surtout, garante du traité de Teschen, ne devait pas rester étrangère aux transactions qui allaient bouleverser l'Empire germanique. D'ailleurs, la convention secrète du 11 octobre 1801, ayant

déjà reconnu le principe d'un commun accord entre le cabinet de St.-Pétersbourg et celui des Tuileries, le plus sûr moyen d'atteindre ce but, était d'amener les différens états de l'empire à s'accorder sur tant d'échanges et de cessions réciproques. Sans cette précaution, il était à craindre qu'une foule de résistances partielles n'apportassent des entraves à l'accomplissement de la paix. Une convention signée par le comte Markoff, le 4 juin 1802, stipula donc que les deux puissances agiraient de concert, et l'empereur Alexandre en la ratifiant, réserva des indemnités pour le roi de Sardaigne et pour le duc de Holstein-Oldenbourg, auquel, dans le nouvel état de choses, on demandait la cession d'un péage.

Cet accord entre les deux grandes puissances, parut d'autant plus nécessaire, que l'opération semblait près de s'embrouiller. Les vues de l'Autriche sur une partie du territoire bavarois, ne convenaient ni à la France, ni à la Russie. Elles jugèrent que ce serait une faute de laisser dépouiller la maison palatine de ses états, au moment où, par les indemnités qu'obtenait le duc de Toscane en Allemagne, l'Autriche allait y augmenter considérablement sa prépondérance. L'équilibre intérieur qu'il était nécessaire de maintenir entre les différens états de l'Empire, étant visiblement menacé par les prétentions de cette Cour, la Prusse, moins encore que les deux

puissances médiatrices, n'était disposée à y donner les mains. On s'éleva donc avec force contre le projet présenté par le cabinet de Vienne; on représenta que l'Autriche attentait à l'indépendance du corps germanique, en cherchant à s'étendre jusqu'au Lech; et si les traités particuliers dont nous avons parlé ne furent pas les conséquences de ces énergiques représentations, du moins éveillèrent-elles l'attention des petits états intéressés à s'opposer aux vues ambitieuses de la maison qui les avait entraînés à la guerre, et qui cherchait à en faire retomber sur eux toutes les pertes.

Prise de
possession
des
indemnités.

Sur les entrefaites, les puissances prépondérantes se hâtèrent de prendre possession des provinces qui devaient leur échoir par ces transactions. Le roi de Prusse donne le signal en publiant, le 6 juin, un édit qui fut suivi dans les premiers jours d'août, de l'occupation militaire des pays qui lui étaient dévolus à titre d'indemnités. Les Bavaurois s'emparèrent le 16 juillet des possessions de la rive gauche du Lech; le mois suivant ils pénétrèrent dans l'évêché de Passau, et se disposaient à mettre garnison dans le chef-lieu, lorsque l'empereur qui considère cette ville comme une des clefs de ses états, et la réclamait pour le grand-duc de Toscane, la fit occuper par ses troupes, ainsi que l'évêché de Salzbourg.

L'Autriche. Le cabinet de Vienne n'avait pu voir sans dé-

pit deux puissances, en quelque sorte étrangères à l'Empire, disposer de son territoire sans même appeler son chef naturel aux négociations. Il montra à la fois de la fermeté et de la modération, en ordonnant, de son côté, l'occupation de Passau, et en déclarant qu'il espérait que la médiation serait subordonnée aux lois ordinaires de l'Empire, et que rien ne serait fait que d'un commun accord avec la diète.

fait occuper
Passau
dévolu à
la Bavière.

Dans cette conviction, l'Empereur hâta l'ouverture des séances de la députation chargée de cet important travail. La Prusse déclara que l'occupation dont elle avait donné l'exemple, n'était que provisoire, et qu'elle ne regarderait ces provinces comme définitivement dévolues à sa couronne, qu'après que la députation aurait sanctionné ces mesures. Mais comme l'occupation de Passau était contraire aux projets des médiateurs, qui réservaient cette ville à la Bavière, les cabinets des Tuileries, de Berlin et de Munich signèrent une déclaration, portant qu'ils réuniraient au besoin leurs forces pour assurer à la Bavière l'entière possession de ce qui lui était dévolu. Des prétentions si contradictoires étaient difficiles à concilier; car si l'on jugeait nécessaire d'agrandir la Bavière, il était juste aussi d'indemniser le grand-duc de Toscane, comme on l'avait promis. Or, l'un ou l'autre de ces résultats était impossible à obtenir.

Premier
projet des
médiateurs
à la
députation.

La députation de la diète, enfin installée le 24 août, avait reçu, dès le 18, du baron de Buhler et du ministre Laforest, le projet proposé par les puissances médiatrices, avec invitation de prononcer dans le délai de deux mois sur son contenu. Cette forme impérieuse, si contraire au titre d'avis amical dont le ministre Talleyrand l'avait décoré, démontrait assez qu'il serait difficile de le rejeter.

L'Autriche
proteste.

Cependant l'Autriche ne manqua pas de s'élever contre un projet, qui assurait à peine au grand-duc le quart de ce qu'il avait perdu, tandis que des princes, dont il n'était pas même question dans le traité de Lunéville, entr'autres ceux de la maison d'Orange, recevaient des provinces entières. Le baron de Hugel, délégué impérial, déposa un contre-projet, qui demandait pour le grand-duc de Toscane, indépendamment de Salzbourg, Berchtolsgaden et Passau, les villes d'Ulm, Augsbourg, Memmingen, Kempten et une partie de la Haute-Souabe, jusqu'à Lindau, formant une augmentation de 350 mille habitans. Dans la même séance, le cabinet de Vienne fit remettre une note explicative des échanges projetés entre l'électeur de Bavière et le grand-duc de Toscane. Il déclarait que ces échanges proposés à l'amiable ne devaient recevoir leur exécution que dans le cas où ils obtiendraient l'assentiment complet de la maison palatine, à

laquelle un entier équivalent serait offert en Souabe.

En conséquence un nouveau plan fut présenté le 9 octobre, par les ministres des puissances médiatrices ; il variait dans une foule de détails qui le rendaient plus précis, mais il n'accordait aucune satisfaction à l'Autriche, qui se plaignit même avec fondement qu'on disposait, sans son aveu, de plusieurs petites possessions sur lesquelles elle avait des droits, ou qui lui appartenaient en toute souveraineté.

Second
projet des
médiateurs.

Le mois de novembre se passa ainsi en discussions de détail ; la seule circonstance remarquable, fut une sortie du ministre de Suède, subdélégué de Poméranie, qui s'éleva contre la médiation des puissances dont le but était, selon lui, de dicter des lois à l'Empire, contre ses constitutions. L'Autriche persistait à protester contre tous les *conclusums* qui tendaient à adopter provisoirement les projets des médiateurs ; elle fit déclarer néanmoins qu'elle se contenterait, si les indemnités du grand-duc de Toscane étaient portées à la moitié de ses pertes, pourvu qu'on lui assurât voix électoral.

Pour parvenir à cette fin, elle transporta le lieu des négociations de Ratisbonne à Paris ; mais elle ne gagna, par cette ruse, que l'évêché d'Eichstatt, dont la population comptait à peine 50 mille âmes. Enfin, une convention, signée le

L'Autriche
négocie
à Paris.

9 décembre 1802, entre Talleyrand et le comte de Cobenzel, aplanit les difficultés; et cette circonstance fut d'autant plus remarquable, qu'au même instant les troupes françaises venaient d'entrer de nouveau en Suisse.

Cette convention de Paris, rédigée avec finesse par le diplomate allemand, laissait à l'Empereur la faculté de refuser sa sanction à tous les articles du recès qui blessaient ses droits, comme monarque et chef de l'Empire, sans que pourtant il en résultât rien de contraire aux stipulations convenues.

Recès
définitif
de la diète
pour les
indemnités.

L'Autriche étant satisfaite, rien ne s'opposait désormais à l'accomplissement du grand œuvre; et toutes les opérations de la députation, ainsi que les conclusums provisoires, furent convertis en un recès général le 25 février 1803.

Par cette importante transaction, l'Empire germanique reçut, pour ainsi dire, une forme toute nouvelle; et un coup si violent porté à ce squelette politique, devait être bientôt suivi de sa dissolution. Ce recès, que l'on peut considérer comme le complément des traités qui signalèrent cette mémorable guerre, donnait :

Indemnités
de la maison
d'Autriche.

1° A l'Autriche, les évêchés de Trente et Brixen, en échange de l'Ortenau, qu'elle cédait au duc de Modène;

Au grand-duc de Toscane, l'archevêché de Salzbourg, la prévôté de Berchtolsgaden, la par-

tie de l'évêché de Passau, située au-delà de l'Inn et de l'Ilz du côté de l'Autriche, à l'exception des deux villes de Passau dites Instadt et Ilzstadt, et d'un rayon de 500 toises françaises, à partir de l'extrémité des faubourgs; l'évêché d'Eichstedt, à l'exception de cinq bailliages, et sous réserve de n'élever aucune fortification dans cet évêché. Ainsi, au lieu de la Toscane peuplée de 1200 mille âmes, ce prince n'en recevait pas 300 mille.

Le Brisgau et l'Ortenau étaient assurés au duc de Modène, pour l'indemniser de ses états cédés à la Cisalpine; ce qui ne formait pas la moitié de l'équivalent.

2° La maison Palatine avait cédé le Palatinat du Rhin, le duché de Deux-Ponts, Simmern et Juliers; les principautés de Lautern, de Veldenz, le marquisat de Berg-op-Zoom, la seigneurie de Ravenstein et ses possessions en Alsace; ce qui portait ses pertes à 600 mille habitans. On lui assigna pour compensation, les évêchés de Wurtzbourg, de Bamberg, de Freysing, d'Augsbourg et de Passau, y compris la ville et les faubourgs, sauf quelques réserves; plus la prévôté de Kempten, différentes abbayes de Souabe et du Haut-Palatinat; enfin plusieurs villes impériales, entre autres Ulm, Memmingen, Kempten, Ravensbourg, Nordlingen: le tout évalué à 850 mille âmes.

De l'électeur
de Bavière.

Du roi
de Prusse.

3° Le roi de Prusse était encore mieux traité; au lieu de la Gueldre, Clèves et autres possessions de la rive gauche du Rhin qui comptaient 137 mille habitans, on lui allouait : les évêchés de Hildesheim et Paderborn, le territoire d'Erfurt, l'Eichsfeld, une partie de l'évêché de Munster et les villes impériales de Mulhausen, Nordhausen, et Gosslar, dont la population s'élevait à 526 mille âmes.

De la maison
de Brunswick.

4° La maison de Brunswick-Lunebourg, en échange de quelques minces possessions allouées à d'autres par le recès, fut richement dédommagée par l'évêché d'Osnabruck qui ne comptait pas moins de 125 mille habitans.

Du
margrave
de Baden.

5° Le margrave de Baden, dont l'empereur Alexandre avait épousé la fille, avait perdu le comté de Sponheim et quelques terres en Alsace et dans le Luxembourg : il obtint une indemnité décuple, mais morcelée, savoir; l'évêché de Constance, non compris la ville; la partie de l'évêché de Spire située à la droite du Rhin (Bruchsal, Philipsbourg); les restes des évêchés de Strasbourg et de Bâle; la superbe partie du Palatinat du Rhin, cédée par la maison de Bavière, qui comprenait les villes de Manheim et d'Heidelberg; outre la seigneurie de Lahr, appartenant à Nassau-Usingen. Les bailliages hessois de Lichtenau et Wilstett; onze riches abbayes, entr'autres celle de Reichenau, dans une île du

lac de Constance : enfin plusieurs villes impériales dont Biberach était la plus remarquable. Le tout estimé à 237 mille habitans, au lieu de 25 mille cédés. Ce fut sans doute à ses liens de famille et à la puissante protection de la Russie, que le Margrave fut redevable de cette riche indemnité.

6° Le duc de Wurtemberg, pour la principauté de Montbelliard et ses possessions en Alsace, évalués à 15 mille habitans, reçut la prévôté d'Ellwangen, plusieurs chapitres et abbayes, et neuf villes impériales qui en comptaient 120 mille.

Du Wurtemberg.

7° La maison de Hesse-Cassel avait cédé la forteresse de Rhinfels et la ville de St.-Goar; elle eut en échange les bailliages et chapitres mayençais de Fritzlar et Amenenbourg, outre la ville de Gelnhausen.

De la maison de Hesse.

La branche de Hesse-Darmstadt avait perdu la seigneurie de Lichtenberg en Alsace, les bailliages du Brisgau donnés au margrave de Baden, ceux du pays de Nassau donnés à la branche d'Usingen, et ses droits sur Wetzlar. Elle obtint en retour douze bailliages de Mayence, cinq du Palatinat, le duché de Westphalie, l'évêché de Worms, la ville de Friedberg près de Francfort, et plusieurs abbayes.

Le titre 12 réglait les intérêts des différentes branches de la maison de Nassau. Celle d'Usingen avait perdu Saarbrück, Saarverden et ses posses-

Indemnités des trois branches de Nassau et Orange.

sions de l'Ortenau (Lahr); on lui assigna les bailliages mayençais de Koenigstein, Hœchst, Ober-Lahnstein, Rudesheim, Cassel, le bailliage palatin de Caub, le comté de Sayn-Altenkirchen, et plusieurs chapitres et abbayes de la Wettérvie, que le tableau portait à 90 mille habitans.

La branche de Weilbourg reçut, pour le tiers de Saarwerden et Kircheimpoland, les restes de l'électorat de Trèves et trois abbayes.

Enfin la branche de Nassau-Dillembourg-Orange, qui avait perdu le stathoudérat et ses domaines dans les Provinces-Unies, eut en retour les évêchés de Fulde et Corwey, la ville de Dortmund, outre différens chapitres et abbayes. Le tout formant une modeste indemnité de 126 mille habitans, avec un revenu de deux millions et demi, qui était loin de compenser l'importance du stathoudérat, bien que cette dignité éphémère ne fût pas une souveraineté absolue, ni même une propriété comme celle acquise par ce traité.

Nous bornerons là nos citations; il serait trop fastidieux d'énumérer les échanges et cessions faites à divers petits princes de l'Empire, dont l'existence ne se fait remarquer qu'à l'époque de ces grands partages, où ils viennent réclamer des indemnités.

Telles furent les principales dispositions de cet acte célèbre qui élimina plusieurs électeurs

du tableau des princes souverains de l'Empire, qui en agrandit plusieurs autres, et prépara l'érection de ces royaumes de la confédération Rhénane, qui remplaça, peu d'années après, l'édifice politique élevé par les Othons.

CHAPITRE CXIV.

L'expédition de St. Domingue arrive dans la baie de Samana. — Toussaint, agité, vole sur ce point, puis retourne au Cap. — Débarquement de Leclerc, les noirs incendient les villes et se retirent dans les Mornes; mais après une campagne meurtrière de trois mois, ils feignent de se soumettre. — Toussaint abandonné se retire dans ses terres. — Ravages de la fièvre jaune. — Leclerc force Rigaud à se rembarquer pour l'Europe, et fait enlever et transporter Toussaint en France, au moment où il méditait une révolte. — Conduite des autres chefs de noirs. — Richepanse débarque à la Guadeloupe, et soumet l'île à l'aide de Pelage; mais Lacrosse y rentre pour commettre de nouvelles fautes. — Une insurrection générale éclate à St.-Domingue. — Mort du général Leclerc. — Rochambeau lui succède, et son embarras redouble par l'insurrection du Sud. — L'armée française, quoique renforcée de 10 mille hommes, est hors d'état de tenir la campagne à cause des ravages de l'épidémie: ses débris, forcés de se rembarquer, tombent au pouvoir des Anglais, ou sont engloutis dans les flots. — Résultats de cette funeste expédition.

ETAT GÉNÉRAL des Forces de terre et de mer employées à l'expédition de Saint-Domingue, sous le commandement du capitaine-général LECLERC.

ESCADRES ou BATIMENS SUR LESQUELS LES TROUPES ONT FAIT LEUR TRAVERSÉE.		DESIGNATION DES CORPS.	FORCE des combattans sans les officiers.	OBSERVATIONS.
FLOTTE DE BREST, <i>Franco-Espagnole</i> , Amiral VILLARET-JOYEUSE.	15 vaisseaux de ligne	5 ^e , 11 ^e , 30 ^e légères	6,600	} 1 ^{er} débarquement, le 3 février 1802.
	9 frégates ou corvettes	22 ^e , 31 ^e , 79 ^e de ligne.		
	3 bâtimens légers ou de transp.	19 ^e chass. à cheval. Artillerie		
ESCADRE DE L'ORIENT.	1 vaisseau de ligne	71 ^e de ligne	900	
	1 frégate			
	2 corvettes			
ESCADRE DE ROCHEFORT, Contre-Amiral LATOUCHE-TRÉVILLE.	6 vaisseaux de ligne	15 ^e légère, 56 ^e , 68 ^e et 90 ^e de lig.	3,000	
	6 frégates	Légion de la Loire.		
	2 corvettes	19 ^e de dragons.		
	2 avisos.	Artillerie		
ESCADRE DE TOULON, Contre-Amiral GANTHEAUME.	4 vaisseaux de ligne	28 ^e légère	4,200	} 2 ^e débarquement, le 14 février.
	1 frégate	74 ^e de ligne		
	1 corvette	Légion de St-Domingue.		
	1 flûte.	Artillerie		
ESCADRE DE CADIX, Contre-Amiral LINOIS.	3 vaisseaux de ligne	19 ^e légère, bataillon allemand.	2,400	} 3 ^e débarquement, le 17 février.
	3 frégates.	10 ^e de dragons, etc.		
2 ^e ESCADRE DE BREST.	3 vaisseaux de ligne		1,400	} 29 mars.
ESCADRE DU HAVRE.	4 frégates.	98 ^e de ligne	1,500	
DIVISION HOLLANDAISE, Contre-Amiral HARTZING.	3 vaisseaux de ligne.	7 ^e de ligne, etc	1,600	} le 3 avril.
	3 frégates.	Une compagnie d'artillerie.		
Les vaisseaux le <i>Pelaggio</i> et le <i>Conquérant</i>		77 ^e de ligne, légion expéd ^{te}	1,600	en mai.
----- le <i>Formidable</i> et l' <i>Annibal</i>		7 ^e légère et détach. particul ^{rs}	1,400	le 1 ^{er} août.
----- l' <i>Intrépide</i> (espagnol)		83 ^e de ligne	700	} le 12 août.
Convoi du lougre le <i>Vautour</i>		3 ^e légère.	2,000	
----- du brick le <i>Lodi</i>		1 ^{re} légion polonaise	2,570	le 11 septembre.
Le transport l' <i>Egyptienne</i>		4 bataillons garde-côtes	512	} 20 septembre.
----- le <i>Prudent</i>		Bataillon étranger	227	
----- le jeune <i>Edouard</i> et l' <i>Aristide</i>		83 ^e de ligne	522	
Sur la totalité des escadres et bâtimens.		Artillerie de la marine, réunie aux troupes de terre.	4,000	à différentes époques.
		TOTAL.	35,131	

Il est à remarquer que les pertes occasionnées par les maladies et les combats, ayant excédé les renforts successifs, jamais l'expédition ne compta plus de 15 mille combattans; et ce nombre ne lui resta pas long-temps; réduite à 10 mille dès le mois de mai, elle fut moissonnée par la fièvre jaune et la guerre.

ARMÉE RÉGULIÈRE du Gouvernement général de Saint-Domingue.

TOUSSAINT-LOUVERTURE, GÉNÉRAL EN CHEF.

AGÉ, GÉNÉRAL DE BRIGADE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.

DIVISIONS.	BRIGADES.	RÉGIMENS.	FORCE.	EMPLACEMENTS.
DIVISION DU NORD, CHRISTOPHE, Général de brigade, commandant au Cap.	VERNET. MAUREPAS.	2 ^e $\frac{1}{2}$ brigade coloniale	1,200	Au Cap et au Limbé. Au Fort-Dauphin. Au Port-de-Paix.
		5 ^e <i>idem. idem.</i>	1,200	
		9 ^e <i>idem. idem.</i>	1,200	
	Guides des généraux	300		
		Artillerie et gendarmerie	900	
	TOTAL	4,800		
DIVISION DU SUD ET DE L'OUEST, DESSALINES, Commandant à St.-Marc.	BELAIR (Charles) LAPLUME.	3 ^e et 13 ^e $\frac{1}{2}$ brigades	2,400	Au Port-au-Prince. A St.-Marc et à Jérémie. Aux Arcahayes. Aux Cayes. Aux Cayes.
		4 ^e <i>idem</i>	1,200	
		7 ^e <i>idem</i>	1,200	
	8 ^e , 11 ^e , 12 ^e , <i>idem</i>	3,600		
	Bataillon européen	250		
	Guides des généraux	300		
	Garde d'honneur à pied et à cheval	1,800		
	Artillerie, Gendarmerie	900		
	TOTAL	11,650		
DIVISION DE L'EST, CERVAUX, Commandant à Sant-Yago.	PAJOT PAUL-LOUVERTURE	1 ^{re} $\frac{1}{2}$ brigade	1,200	A Samana. A Sant-Yago. A Santo-Domingo.
		6 ^e <i>idem</i>	1,200	
		10 ^e <i>idem</i>	1,200	
	Guides des généraux	200		
	Artillerie et Gendarmerie	400		
	TOTAL	4,200		

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Division du Nord	4,800
— du Sud et de l'Ouest	11,650
— de l'Est	4,200
Présens sous les armes	20,650

Dans ce nombre, il y avait 7 à 800 blancs, tout le reste de l'armée était composé de mulâtres ou de noirs. Un bataillon de 250 blancs était tout ce qui restait de 12 mille soldats envoyés dans la colonie depuis dix ans.

Outre cette force soldée, Toussaint pouvait armer tous les cultivateurs noirs.

LES préparatifs de l'expédition de St.-Domingue, ordonnés d'abord avec tout le secret possible, de peur d'éveiller l'attention des Anglais, furent poussés avec plus d'activité aussitôt que la signature des préliminaires de Londres eut aplani les obstacles qui s'opposaient à la sortie des escadres.

Dès la mi-décembre, le général Leclerc et l'amiral Villaret-Joyeuse appareillèrent de Brest avec le gros de l'expédition. Une division partie de Lorient, devait se joindre à eux. L'amiral Latouche, sorti de Rochefort avec la division Boudet, destinée pour le Port-au-Prince, avait pris à son bord tous les individus des administrations qui appartenaient aux départemens de l'Ouest et du Sud. Une quatrième division sous Gantheaume devait sortir de Toulon; enfin Linois était chargé de la conduite des bâtimens restés à Cadix depuis le combat d'Algésiras : la totalité des forces embarquées s'élevait à environ 20 mille hommes. (*Voyez le tableau ci-joint.*)

Les généraux de division Hardy, Rochambeau, Debelle, Desfournaux, Boudet, commandèrent les premières troupes de débarquement. Ils furent suivis plus tard de Clausel, Watrin, Brunet, Desbureaux et Lapoype. Le général Dugua remplissait les fonctions de chef d'état-major. Le colonel du génie Bachelu, qui s'était illustré en

Départ de
l'expédition

Egypte, commandait cette arme; l'ordonnateur Daure, également venu de l'armée d'Orient, dirigeait l'administration de l'armée. Le conseiller d'état Bénézech était chargé de celle de la colonie en qualité de préfet.

Ralliement
des
différentes
escadres.

La difficulté de réunir des escadres partant de points si éloignés, leur fit donner plusieurs ralliemens, d'abord à Belle-Ile, puis aux Canaries, enfin au cap Samana à la pointe est de St.-Domingue, où devait s'effectuer la réunion définitive. Ces précautions, très-sages en cas de guerre maritime, ont été critiquées sévèrement; on a prétendu que les escadres de Rochefort et de Brest ne devant pas effectuer leur débarquement sur le même point, on eût pu se dispenser de les faire naviguer ensemble : chacune pouvait sans crainte se rendre à sa destination, puisqu'il n'y avait pas de combat naval à redouter. On a aussi reproché au projet, d'indiquer le rassemblement sur la côte même de l'île, où il importait d'arriver à l'improviste; il semblait en effet tout aussi naturel de se réunir à la Guadeloupe, pour cingler ensuite de concert sur les différens points de la colonie où l'on voulait descendre, sans assigner de rendez-vous secondaires, propres seulement à retarder la marche.

Cependant il n'était pas probable qu'on prît le méfiant Toussaint au dépourvu, car l'armement n'avait pu se faire sans qu'il en transpirât quel-

que chose; et les noirs n'auraient eu que les officieux avis des Anglais et des Américains, qu'il eût été absurde de fonder le succès de l'expédition sur la chance d'une surprise.

Quoi qu'il en soit, la réunion eut lieu au cap Samana avec assez de lenteur; l'escadre y arriva en plusieurs détachemens à de longs intervalles, en sorte qu'elle mit plus de quinze jours à cette opération. Latouche-Tréville y jeta l'ancre le premier, avec l'escadre de Rochefort. Villaret qui avait perdu plusieurs jours à attendre la division de Lorient à la hauteur de Belle-Ile, après être ainsi tombé dans une série de mauvais temps sans pouvoir la rallier, fut obligé de continuer seul sa navigation; incident d'autant plus fâcheux, que l'escadre attendue ne portant pas mille hommes, ce n'était pas la peine de retarder l'expédition pour obtenir son concours.

Toussaint, au premier avis qu'il reçut par un navire américain de l'apparition d'une flotte si considérable dans les eaux de Samana, vola sur ce point où se trouvait la première demi-brigade des noirs. Depuis le départ du colonel Vincent, son âme avait été vivement agitée, mais paraissait enfin fixée; il disait, avec une sorte de noblesse :

« Un enfant bien né doit de la soumission et
» de l'obéissance à sa mère; mais dans le cas où
» cette mère serait assez dénaturée pour cher-

Toussaint
court à
Samana
pour les
observer.

» cher la destruction de son enfant, il faut que
 » celui-ci remette sa vengeance entre les mains
 » de Dieu. Si je dois mourir, je mourrai en brave
 » soldat, en homme d'honneur : je ne crains
 » personne. »

Son parti semblait d'autant plus irrévocable, que par une de ces sorties trop fréquentes à la tribune publique, on avait donné l'éveil aux intérêts de sa caste, en annonçant le rétablissement de l'esclavage à la Martinique et à Cayenne : les mêmes discours assuraient qu'à St.-Domingue et à la Guadeloupe, un gouvernement juste et fort soumettrait bientôt tout à la volonté de la France; ce qui semblait indiquer que l'esclavage serait rétabli comme dans les autres possessions. Retirer des droits accordés depuis dix ans, et qui avaient fait le bonheur de toute la population noire des Antilles, c'était placer ces colonies sur une mine et y mettre le feu. Cette prétention semblait même hors des choses possibles, et toute la logique des Mémoires de Ste. Hélène, n'a pu dissiper les préventions défavorables élevées contre ce projet.

Son alliance
 avec les
 Anglais est
 annulée par
 la paix.

Loin de se dissimuler les suites qu'entraînerait la démarche hardie et décisive par laquelle il s'était élevé de lui-même à la présidence, sans égard pour l'autorité de la métropole, Toussaint avait signé avec le général anglais Nugent, gou-

verneur de la Jamaïque, *une convention d'assistance réciproque*. Mais la nouvelle des préliminaires de Londres qui suivit de près, rendant nul le secours sur lequel ce nouveau Spartacus avait compté, le laissait en butte à tous les coups de la France ; et malgré la vigueur de son caractère, il n'était pas étonnant qu'il fût ébranlé, lorsqu'il arriva à Samana.

L'aspect d'une flotte si supérieure à tout ce qui avait paru dans ces contrées, fit une impression d'autant plus profonde sur Toussaint, qu'il se voyait seul pour combattre l'armée qui voulait débarquer. Le chef des noirs balança un moment sur le parti qu'il prendrait, puis s'abandonnant au désespoir : « Il faut mourir ! s'écria-t-il, » la France entière vient à St.-Domingue ! on l'a » trompée, elle vient pour se venger et asservir » les noirs ! » Cependant il hésita à donner l'ordre de la résistance, et avant d'arborer l'étendard de la révolte, il retourna au Cap.

L'escadre se trouvant enfin au nombre de 38 vaisseaux ou frégates, avec 13 mille combattans à bord, y compris 2,500 canonniers gardes-côtes, le général Leclerc et l'amiral se préparèrent à débarquer. Leurs instructions portaient d'envoyer la division Boudet à Port-au-Prince ; Rochambeau avec 2 mille hommes au fort Dauphin, et la division Hardy, de 4,500 hommes, au Cap. Outre cela, le général Kerverseau, à la tête d'un

Agitation de son esprit, il revient au Cap.

Leclerc se dispose enfin à débarquer.

millier d'hommes, avait ordre de se porter à Santo-Domingo.

La multiplicité de ces attaques, qui eût été une faute si on eût employé pareil système contre une force régulière, était convenable pour une prise de possession, dans laquelle il s'agissait de prévenir partout une insurrection, et de neutraliser au même instant tous les élémens de force que les noirs pouvaient retirer des différentes provinces.

Boudet étant arrivé plusieurs jours avant les autres, eût été en mesure de débarquer le premier au Cap; même à l'arrivée de l'escadre de Brest, il aurait pu encore faire voile de suite pour y entrer. Leclerc qui en eut un moment le projet, donna l'ordre de débarquer le 1^{er} février au matin. On croit que cette opération eût prévenu le désastre de cette ville, où Christophe, dit-on, se préparait à accueillir favorablement les Français, avant que Toussaint revint de Samana (1). Mais l'amiral Villaret non content de faire observer que ce projet était contraire aux instructions du gouvernement qui avait fait embarquer avec cette division tout ce qui était destiné pour

(1) Christophe était de tous les noirs celui dont l'extérieur imposait le plus. Il avait de la dignité et de l'aménité dans ses manières. Son esprit était moins vaste que celui de Toussaint, mais peut-être plus cultivé.

le Port-au-Prince, s'opposa à un changement qui laissait peser sur lui une trop grande responsabilité. Latouche et Boudet reçurent donc l'ordre de continuer leur marche vers l'Ouest, au moment où ils allaient donner dans la passe du Cap, et ce temps perdu empêcha la division Hardy d'entrer le soir même dans cette capitale, où l'on prétend qu'elle eût été bien reçue, si la nouvelle du retour de Toussaint n'eût changé la face des affaires dans la nuit même.

On ne saurait apprécier au juste la valeur des conjectures formées sur ce changement subit dans les intentions de Christophe; car si Toussaint n'eût pas été décidé depuis long-temps à la résistance, la vue d'une immense flotte était bien plus propre à le détourner de cette résolution, qu'à lui en suggérer l'idée; et ses mesures étaient sans doute prises de longue main pour ne recevoir dans la colonie aucune force capable de la subjuguier; ce qui se passa au Port-au-Prince justifierait du moins cette opinion. Mais si les deux jours perdus par la minutieuse docilité de Villaret-Joyeuse n'eussent pas empêché la guerre d'éclater plus tard, toutefois est-il probable qu'ils auraient sauvé le Cap, et c'était beaucoup. Quoiqu'il en soit, l'aide-de-camp Lebrun, envoyé par le capitaine-général pour annoncer son arrivée, fut reçu de manière à prouver qu'il faudrait tirer l'épée du fourreau pour entrer au Cap. Le

Christophe
s'apprête
à la défense.

Accueil
qu'il fait au
capitaine
Lebrun.

fort Picolet tira à boulet rouge sur le cutter qui portait cet officier (1). Christophe déclara qu'il ne laisserait pas mouiller l'escadre sans un ordre de Toussaint; et la municipalité l'ayant supplié de ne pas causer la ruine de la ville par une folle résistance, il consentit, uniquement pour gagner du temps, à ce qu'une députation se rendît à bord de l'amiral pour solliciter une suspension d'armes jusqu'à la réponse de Toussaint.

Premier
projet de
débarque-
ment.

L'accueil hostile fait au cutter autorisait à attaquer de suite le fort Picolet, qu'on avait projeté d'accabler du feu de quelques vaisseaux embossés à cet effet; ensuite l'escadre eût donné dans la passe et jeté ses troupes au sud du Cap; mais les bâtimens avaient déjà dérivé au point de rendre l'opération impossible ce jour-là. La députation, précédée par le noir Thélémaque, ancien député au conseil des Cinq-cents, et très-attaché à la France, reçut le meilleur accueil et rapporta au Cap les proclamations du premier Consul et du capitaine-général. Toutefois Leclerc insistait sur ce qu'on remît les forts le 5 février, menaçant, en cas de refus, de descendre avec 15 mille hommes pour les enlever.

(1) Le général Pamphile-Lacroix, et les Victoires et Conquêtes le font aborder sur une barge de noirs : nous suivrons la version de Mathieu Dumas, qui n'implique pas une contradiction absolue; car Lebrun put passer du cutter à bord de cette barge.

Toussaint était arrivé sur les entrefaites, ou du moins des ordres positifs l'avaient devancé : car Christophe employa les journées du 3 et du 4 à se mettre en état de défense. De son côté, la flotte française manquant de pilotes expérimentés dans ces parages, éprouvait de grandes difficultés à débarquer les troupes de terre. Cette circonstance et les menaces de Christophe de brûler la ville si on l'attaquait, décidèrent les deux généraux à renoncer à l'idée de forcer la passe. Ils résolurent de descendre plus à l'ouest et de tourner le Haut-Cap par le beau quartier de l'Acul; un calme subit les força de mettre les troupes à terre à la pointe du Limbé, sous la protection d'une vive canonnade. La division Hardy se porta aussitôt sur le Morne-aux-Anglais et le Haut-Cap; Rochambeau, de son côté, déjà descendu depuis deux jours dans l'Est, s'y était rendu maître du fort Dauphin.

Arrivée de
Toussaint.

Descente de
la division
Hardy et de
Rocham-
beau.

Christophe, en même temps qu'il rassemblait les troupes et les gardes nationales, prescrivit aux habitans de quitter leurs maisons, et de se réunir avec la municipalité au bourg du Haut-Cap. Aussitôt qu'il fut instruit de la prise du fort Dauphin à sa droite, et du débarquement opéré contre sa gauche, il jugea qu'il était temps de quitter la ville; il donna à la fois l'ordre de la retraite et de la destruction pour laquelle tout était disposé. Il mit ensuite le feu à la ville, et laissa

Christophe
évacue le
Cap, et y
met le feu.

une arrière-garde, autant pour couvrir sa marche rétrograde que pour entretenir l'incendie.

Cette cité à peine relevée de ses ruines, devint presque en entier la proie des flammes; et les établissemens publics surtout furent beaucoup plus endommagés qu'en 1793. Les soldats de Christophe et les esclaves libérés saccagèrent les maisons sans distinction, et massacrèrent plusieurs habitans. Le reste de la population blanche, témoin de ce désastre, avait eu le bon esprit de se jeter dans les Mornes de la Vigie, avec la municipalité conduite par le brave Thélémaque; elle parvint ainsi à échapper au cruel traitement que lui préparait Christophe. Le projet des noirs était d'entraîner tous les Européens dans les Mornes, autant pour en faire des ôtages que pour prouver aux Français la résolution où ils étaient de se défendre à outrance. L'ordre réitéré de se rendre au Haut-Cap, éludé par Thélémaque pour le bonheur de tous, atteste de reste le sort qui l'attendait s'il l'eût exécuté. Cependant cette heureuse désobéissance aurait eu un terme si la tête de colonne de Hardy n'eût délivré les blancs d'une plus longue agonie, en couronnant les hauteurs du Haut-Cap, d'où elle culbuta sans peine l'arrière-garde de Christophe.

L'escadre
entre dans
la passe,
et pénètre
dans le port.

Enfin l'escadre se présenta dans la passe, et trouva les premiers forts abandonnés. Celui de Bel-Air lâcha quelques coups de canon, ce qui

n'empêcha pas Humbert de mettre ses troupes à terre, de s'en emparer, et d'opérer sa jonction avec le général en chef. L'activité que les Français mirent dans cette double opération, sauva les quartiers du Limbé et de l'Acul, de la destruction à laquelle l'ennemi les avait voués.

L'incendie du Cap était d'un sinistre présage pour le succès de l'expédition, et elle eut sans contredit une funeste influence sur son résultat; soixante ou quatre-vingts maisons seulement échappèrent au feu dévorant, près de huit cents furent consumées. La population blanche, rentrée en foule après la retraite de Christophe pour chercher à sauver quelque lambeau de ses propriétés, entassée sans abri avec les troupes au milieu de ces décombres, manquant de tout, fut trop heureuse de trouver un soulagement momentané dans deux navires américains chargés de farine, et dans les secours de l'escadre dont il fallut consommer les provisions pour alimenter l'armée, et donner les secours les plus urgens aux habitans. La destruction de tous les magasins priva aussi d'une infinité de ressources, et le spectacle terrible de cet incendie donna aux troupes la mesure de la résistance que feraient les noirs, après avoir signalé de la sorte les premières hostilités.

Le 9 février, le général Humbert fut détaché avec deux vaisseaux pour s'emparer du Port-de-Paix, poste essentiel de la côte du nord, que

18.

4

Suites de
l'incendie
du Cap.

Humbert,
descendu au
Port-de-
Paix, est
repoussé au
Gros-Morne

commandait le noir Maurepas. Un autre détachement dut sommer le Môle St.-Nicolas, place dont nous avons plus d'une fois signalé l'importance, et que le commandant rendit à l'apparition d'une frégate. Les Français éprouvèrent plus de difficultés au Port-de-Paix : Maurepas, hors d'état de défendre la ville, y mit le feu et se replit dans les montagnes des Trois-Rivières. Humbert eut l'ordre de l'y poursuivre pour le rejeter sur les Gonaïves et l'investir de concert avec la division Boudet, chargée, comme on sait, de l'occupation du Port-au-Prince. Le général français, trop ardent à la poursuite, harcelé dans le terrain fourré des mornes par une multitude de noirs armés, fut repoussé dans l'attaque de la position redoutable du Gros-Morne, où son adversaire avait concentré ses troupes.

Succès de
Boudet et
de Latouche
Tréville au
Port-au-
Prince.

Boudet, au contraire, réussit complètement dans l'opération contre Port-au-Prince. Elle était d'autant plus scabreuse, qu'on avait eu affaire à Dessalines, dont les forces, s'il faut s'en rapporter à l'état de situation qu'on vient de voir, ne s'élevaient pas à moins de 11 mille hommes. A la vérité il n'y en avait pas 2 mille au Port-au-Prince. Le général blanc Agé, quoique chef de l'état-major de Toussaint, commandait dans cette seconde capitale de l'île. Il n'était pas éloigné d'accueillir les propositions de Latouche et de Boudet; mais les noirs instigués par l'audacieux

Lamartinière, méconnaurent son autorité, s'insurgèrent, destituèrent les employés français, et retinrent l'officier parlementaire. Toutefois, dans l'espoir de gagner du temps, ils en envoyèrent un autre pour demander qu'on suspendît l'attaque jusqu'à la réception des ordres de Dessalines qui commandait la division de l'Ouest, et se trouvait à St.-Marc; ils menaçaient, en cas de refus, de mettre tout à feu et à sang si l'on persistait à descendre.

Latouche et Boudet n'étaient pas hommes à reculer; l'escadre, contrariée par les vents, avait mouillé à une lieue de la ville; deux vaisseaux s'embossèrent sous le fort Bizoton, et autant de frégates se disposèrent à balayer la plage où Boudet effectua son débarquement le 6 février à la pointe du jour, à l'aide de deux radeaux construits dans la nuit et armés de canon.

La présence d'esprit du général Boudet entraîna le chef de bataillon Bardet, commandant du fort, sous les drapeaux républicains. Cet événement sauva Port-au-Prince où Boudet put se diriger en même temps que l'escadre vint s'embosser devant le quai. Les noirs commandés par Lamartinière n'en firent pas moins plusieurs décharges, dans lesquelles le général Pamphile-Lacroix, quelques officiers de la suite de Boudet et 200 hommes, furent mis hors de combat. Les grenadiers français indignés de cette audace,

s'élançant alors sur les retranchemens, y pénétrèrent, et poussent les noirs avec tant d'impétuosité, qu'ils entrent pêle-mêle avec eux dans le fort St.-Joseph. A sept heures du soir, les Français se trouvèrent maîtres de la ville, qui fut ainsi sauvée de la dévastation et de l'incendie.

Dessalines,
arrivé trop
tard au
secours,
se replie.

Dessalines, instruit à St.-Marc de l'approche des Français, y avait réuni de force tous les blancs, pour marcher avec ses Cafres au secours du Port-au-Prince. La nouvelle inattendue du succès de Boudet, qu'il reçut en chemin, le mit hors de lui. Il rallia les débris de Lamartinière, et se replia par les Vérettes et l'Artibonite sur la Petite-Rivière, brûlant toutes les habitations, et massacrant, sans distinction d'âge ni de sexe, les blancs qui tombaient dans ses mains : ainsi le beau quartier de l'Arcahaye fut changé en désert.

Le général
Laplume
sauve
le Sud.

Le quartier du Sud fut sauvé par la soumission du général Laplume, dont le caractère, plein d'honneur et de modération, contrastait avec celui de son féroce collègue. Un officier de couleur envoyé aux Cayes pour lui porter les proclamations des Consuls, y reçut un fort bon accueil ; Jérémie et le grand Goave en agirent de même à l'apparition d'un vaisseau détaché par Latouche ; et tout le Sud échappé au carnage et à l'incendie par la belle conduite de son commandant, se hâta de prendre des mesures défensives du côté de la frontière de l'Ouest, contre les entreprises de Toussaint.

Le général Kerverseau n'avait pas été moins heureux à Santo-Domingo que Boudet dans l'Ouest. A la vérité, il avait d'abord été repoussé par Paul Louverture; mais Clervaux, qui commandait en chef la division de l'Est, ayant été entraîné par l'évêque Mauvielle, reconnut sans balancer l'autorité du capitaine-général, et Paul Louverture, imitant cet exemple, reçut les troupes de Kerverseau au moment où elles allaient renoncer à leur entreprise.

Clervaux
se soumet à
Sautyago.

En reportant son attention sur les événemens dont nous venons de rendre compte, et jetant les yeux sur la configuration de l'île de St-Domingue, on voit que les mesures défensives de Toussaint étaient préparées d'avance. La résolution simultanée de Maurepas, de Christophe et de Dessalines, de brûler toutes les villes et postes de la côte, dénote suffisamment qu'il avait reconnu l'impossibilité de conserver tant de points en butte aux efforts maritimes. Ruiner les grands établissemens européens sur la côte, c'était à la fois dégoûter les Français de l'invasion, leur enlever les moyens de se soutenir, et permettre aux noirs de concentrer leur défense dans les hautes montagnes qui forment le nœud de l'île et dominant les provinces du Sud, de l'Ouest, du Nord, qu'elles séparent de la partie espagnole. Ce quartier central, assez justement nommé le *Grand-Chaos*, offrait un refuge assuré à la fru-

Observa-
tions sur le
système de
défense de
Toussaint.

gale et robuste population noire; le fort de la Crête-à-Pierrot, construit au pied du versant occidental de l'Artibonite, formait, avec les postes de la Marmelade, du Dondon et du Gros-Morne, les clefs de ces positions intérieures.

Difficultés
des Mornes.

Il faut connaître ces âpres montagnes et l'intempérie de ce climat, pour avoir une idée de ce qu'une troupe européenne y éprouve de difficultés. Les Alpes n'offrent rien d'aussi redoutable que ces mornes, couverts d'immenses forêts impénétrables au chasseur le plus intrépide. Dans les grandes chaînes européennes, les hautes sommités couronnées de glaces éternelles, et quelques parties de roches escarpées, sont seules inaccessibles; partout ailleurs, une montagne offre sur ses flancs des sentiers que l'infanterie peut gravir; mais dans les mornes de St.-Domingue, s'élèvent des forêts antiques, dont les broussailles épineuses, semblables aux bois les plus touffus de notre hémisphère, ferment tout accès aux troupes. Indépendamment des savanes, dans la plaine même, les habitations offrent un terrain fourré très-favorable à la guerre de chicanes: marcher toute une journée par des chaleurs excessives, pour avancer tout au plus de quelques lieues; rester exposé à une fusillade perpétuelle, sans voir d'où elle part; ne trouver aucun gîte; ne découvrir aucune trace d'un ennemi qui, familiarisé avec les moindres secrets de ces lieux,

disparaît sans qu'il soit possible de le suivre ; souffrir les fatigues , la faim , la soif , la chaleur du jour , la fraîcheur des nuits ; tomber sans gloire sous le plomb meurtrier d'un adversaire qu'on ne peut aborder : tel est le sort de l'infanterie européenne engagée sur ce théâtre.

Bien qu'il comptât sur le refuge des mornes, Toussaint n'avait pas imaginé d'y réunir ses forces en une seule masse pour agir comme aurait pu le faire un général consommé , et accabler , par des manœuvres savantes , les colonnes isolées qui voudraient l'y attaquer. Loin de s'exposer ainsi à une action générale et peut-être décisive , il comptait y faire une guerre de détail opiniâtre , en jetant à propos des partis dans les différentes vallées et jusque sur la côte pour inquiéter les derrières des Français. Il espérait ainsi obtenir des succès partiels , en attendant la saison des chaleurs et les pluies d'automne , qui détruiraient les régimens français bien plus sûrement encore que le feu de ses noirs.

Christophe s'était replié sur la position d'Ennery , où étaient situées l'habitation et les propriétés de Toussaint. Maurepas tenait ferme au Gros-Morne. Le président rassemblait 2,500 hommes d'élite et ses gardes , à la Ravine-à-Couleuvre , où il fut joint par plusieurs milliers de noirs armés. Dessalines , arrivé à la Croix-des-Bouquets , après avoir feint de gagner la montagne des

Plan auquel
Toussaint
s'arrête.

Positions de
ses différens
corps.

Grands-Bois et le Haut-Artibonite, donna le change à Boudet, et se rejeta vers le Sud, dans l'intention d'y venger la défection de Laplume, et de soulever cette province. Déjà ses troupes s'étaient portées par une marche forcée au morne de la Charbonnière, lorsqu'elles furent prévenues par celles de Boudet. Trompé dans son espoir, Dessalines courut de sa personne à Léogane, dont il ordonna l'incendie, et emmena la garnison. Désespérant néanmoins de réussir à soulever le Sud, il revint sur ses pas après y avoir répandu la terreur; ses troupes, forcées à la Charbonnière, regagnèrent avec lui le quartier de l'Artibonite.

Leclerc
combine
une attaque
générale.

Le général Leclerc voyant l'ennemi se replier de toutes parts devant ses colonnes, apprit avec peine le succès obtenu par Maurepas contre celle de Humbert. Un tel événement étant de nature à relever le courage des noirs, il chargea le général Debelle d'enlever le poste de Maurepas, avec un renfort de 1,200 hommes, en même temps que les divisions Rochambeau et Hardy se concentreraient pour attaquer le corps principal des noirs.

Il renvoie
auparavant
les enfans de
Toussaint
pour
l'ébranler.

Cependant, avant de tenter cette opération décisive, il envoya à Toussaint ses deux fils, qu'il avait ramenés de France; ils étaient accompagnés par leur instituteur Coison, auquel Leclerc avait remis la lettre du premier Consul.

On a reproché à Leclerc de n'avoir pas envoyé cette lettre avant le débarquement, ou du moins le jour même qu'il l'effectua. Il est permis de douter que cette circonstance eût changé la tournure des affaires. Toussaint était trop défiant pour croire aux promesses de Bonaparte. Il voulait régner, et le rôle de lieutenant de Leclerc ne lui convenait pas plus que celui de lieutenant d'Hédouville et de collègue de Rigaud. Outre cela, en se proclamant président à vie, il avait donné le droit au premier Consul de le considérer comme en état de rébellion envers la France; et après un tel pas, un homme de sa trempe ne pouvait rentrer dans une condition privée, supposé même que la France eût borné ses prétentions à un protectorat pur et simple.

Quoi qu'il en soit, au retour d'une inspection dans les postes qu'il avait résolu de défendre, il trouva chez lui ses enfans et la lettre de Bonaparte. Cette lettre, pleine de modération et de dignité, reconnaissait les services qu'il avait rendus à la patrie, et lui en promettait la récompense. En excusant les motifs qui l'avaient entraîné à proclamer une constitution coloniale, le premier Consul démontrait à Toussaint que l'intérêt et l'honneur de la France exigeaient qu'on y fit plusieurs changemens; ce qui n'était pas absolument incompatible avec le rôle qu'il aspirait

Réponse de
Toussaint
à la lettre
du premier
Consul.

à jouer. Toussaint parut un moment ébranlé de cette double démarche; mais après les premières effusions de tendresse paternelle, il reprit son air calme et impénétrable : « C'est bien tard, » dit-il, la guerre est allumée de toutes parts; » je répondrai au général Leclerc. » Ses deux fils embrassant ses genoux, lui confirment en vain les expressions bienveillantes du premier Consul, et M. Coisson, joignant ses instances aux leurs, lui représente tous les avantages de la paix : Toussaint fut inébranlable, rendit ses fils à leur instituteur, et s'éloigna. La réponse qu'il fit à Leclerc était évasive; il demandait du temps, et proposait un armistice. Il lui fallait le secours des chaleurs et des maladies, et c'était ces auxiliaires qu'il voulait attendre, en témoignant l'intention de traiter. Leclerc lui accorda quatre jours et lui renvoya encore ses enfans. Cette fois Toussaint les garda, et ne répondit plus. Alors le capitaine-général le déclara rebelle, et le mit hors la loi.

Arrivée des
renforts de
Toulon
et Cadix.

Dans l'intervalle, l'escadre de Toulon sous Gantheaume, et celle de Cadix sous Dumanoir et Linois, ayant mouillé dans la rade du Cap, les renforts qu'elles portaient, élevèrent à 15 mille le nombre des combattans disponibles.

Disposi-
tions pour
une attaque
concentrique.

Il ne restait plus dès-lors qu'à exécuter le plan d'attaque concentrique sur les mornes. Le capitaine-général mit son corps de bataille en

mouvement le 17 février. Desfourneaux, avec la droite, s'avança à travers un tiraillement continu, du Limbé sur Plaisance, qui lui fut remis en bon état par le nègre Dumesnil. Au centre, le général Hardy se dirigea sur la Grande-Rivière, tandis que Rochambeau, parti du fort Dauphin à la gauche, eut l'ordre de gagner le revers des hauts mornes de St.-Raphaël. On se rappelle que les généraux Humbert et Debelle étaient destinés, avec une division détachée, à l'attaque du corps de Maurepas, tandis que Boudet, à qui Dessalines venait d'échapper, se porterait au Mirebalais pour prendre l'ennemi à dos.

Le résultat de ces mouvemens combinés devait être de refouler les noirs dans le bassin des Gonaïves où ils eussent été enveloppés. En considérant les forces employées à son exécution, ce plan devait, selon toute apparence, être couronné de succès, lors même qu'il n'amènerait pas l'entier investissement des noirs. C'est ce qui arriva. Les deux colonnes formées par Debelle et Humbert ne s'étant pas présentées ensemble contre le Gros-Morne, furent de nouveau repoussées par Maurepas. En échange, Christophe délogé de Marmelade, fut battu près d'Ennery et poussé sur l'Éster par la colonne de Hardy. La division Desfourneaux avait pris la direction des Gonaïves, par la Coupe-à-Pintade, elle culbuta les noirs avec perte, mais ne put les empêcher

Succès
divers au
centre et
à la droite.

d'incendier la ville. De toutes parts ils se retirèrent sur l'Éster.

Toussaint
est battu par
Rochambeau.

Rochambeau de son côté vint prendre poste devant Toussaint, à la Ravine-à-Couleuvre. Ici, le chef des noirs avait concentré 2,700 hommes d'élite et sa garde, qu'il fit soutenir par près de 2 mille nègres cultivateurs, répandus en tirailleurs dans les mornes : la position était retranchée et les avenues garnies de forts abattis. Rien ne résista à l'impétuosité des soldats de Rochambeau : malgré une défense opiniâtre, ils pénétrèrent dans les retranchemens où l'on se battit corps à corps : les noirs les abandonnèrent enfin en y laissant 6 à 700 des leurs, et regagnèrent avec précipitation le bourg de la Petite-Rivière.

Maurepas,
menacé
d'être
investi,
se soumet.

Grâces à ce brillant succès, la situation du corps de Maurepas, victorieux au Gros-Morne, n'en devint que plus épineuse. Aussitôt que Lelerc, arrivé aux Gonaïves, eut connaissance de l'opiniâtre résistance de ce général noir, il ordonna à Desfourneaux de se rabattre sur lui pour l'attaquer à droite, tandis que Hardy marcherait à la tête de ses grenadiers pour le tourner, et que Debelle s'avancerait de nouveau contre son front. Tout était calculé pour attaquer le 28 février au point du jour, lorsque Maurepas voyant sa perte assurée, se hâta de la prévenir en se soumettant. Deux mille hommes de bonnes troupes

au nom desquels il transigea, furent amalgamés dans les différentes divisions, et lui-même renvoyé au Port-de-Paix pour y commander.

Boudet qui avait vainement fait chercher Dessalines à la Croix-aux-Bouquets, tandis que celui-ci filait vers le Sud par une contre-marche de vingt lieues, exécutée en deux jours à travers des hautes montagnes, rabattit la moitié de sa division à sa poursuite : il crut devoir rester de sa personne pour couvrir l'important poste de Port-au-Prince, dont Toussaint avait recommandé de tenter l'incendie, par ruse ou par force.

Opérations
de Boudet
sur St.-Marc

Rassuré toutefois sur le mouvement de Dessalines contre le Sud, et jaloux de faciliter les opérations du général Leclerc sur les Gonaïves, Boudet se mit en marche vers St.-Marc, afin de le seconder et d'établir ses communications avec lui. Dessalines renonçant à ses espérances sur le Sud, ou rappelé peut-être par Toussaint, était déjà revenu dans les environs de cette ville. Une partie de ses troupes tenait les montagnes derrière Montrouï, où Boudet se dirigea par mer, tandis qu'une colonne y filait par terre de l'Archaye. A la suite d'un combat assez vif, la division approchait de St.-Marc, lorsqu'un affreux incendie enveloppa cette ville et la plaine environnante. Armé lui-même d'une torche, Dessalines incendia sa propre maison, et tous ses officiers prompts à imiter son exemple, se répandant

dans les rues à la tête de plusieurs détachemens , livrèrent au fer et aux flammes cette ville florissante , qui en peu d'heures ne présenta plus qu'un monceau de ruines. Nulle plantation de ce quartier ne fut épargnée , et les blancs qui échappèrent au massacre , furent impitoyablement traînés dans les mornes , exposés à chaque pas à des traitemens pires que la mort.

Dessalines
 veut sur-
 prendre
 Port-au-
 Prince.

Après avoir présenté Dessalines sous les hideuses couleurs d'un cannibale , il faut rendre justice à sa résolution et à son activité. A peine Boudet se montrait-il devant St.-Marc , que le chef noir conçut le projet hardi de se dérober de nouveau par une contre-marche , et de tomber sur Port-au-Prince qu'il savait être dégarni. Il s'y fit précéder par la 8^e demi-brigade coloniale , partie de la Grande-Rivière. Mais Pamphile-Lacroix qui y était resté blessé avec 600 hommes , secondé par deux chefs de noirs marrons , lui opposa des dispositions si bien prises , qu'il enleva en entier ce corps , fort de mille combattans , et l'envoya prisonnier à bord de l'escadre de Latouche. Dessalines se présentant à son tour devant la ville qu'il croyait surprendre , y fut reçu à coups de canon , et le brave Latouche-Tréville , débarquant avec la moitié de ses matelots , acheva de mettre cette place à l'abri de tout danger. Boudet n'arriva que pour être témoin de la victoire de son lieutenant.

Leclerc, que la soumission inopinée de Maurepas débarrassait du seul ennemi qui eût remporté quelque avantage contre ses troupes, revint aux Gonaïves pour concerter l'attaque de Christophe et de Toussaint. Il arrêta les dispositions suivantes pour assaillir les Vêrettes : Rochambeau reçut ordre de s'y porter par le Petit-Fond et le Haut-Ester; Debelle, d'y marcher par le rivage et le Bas-Ester; tandis que Hardy s'avancerait au centre par le revers occidental des montagnes. Pour assurer le concours de la division Boudet, le général en chef s'embarqua aux Gonaïves, et vint descendre au Port-au-Prince, afin de rejoindre ensuite cette division qu'il voulait conduire lui-même à l'attaque des Vêrettes.

Projet
d'attaque
générale sur
les Vêrettes.

Desfournaux établi en observation à Plaisance, eut la mission de couvrir toute la province du Nord, et la communication du corps agissant avec le Cap. On attachait d'autant plus de prix au succès de l'entreprise, que Dessalines rappelé sans doute par Toussaint, était revenu sur ses pas, et s'était réuni vers la Petite-Rivière, et le fort de la Crête-à-Pierrot, de sorte qu'on comptait avoir affaire à la majeure partie de l'armée des noirs (1).

(1) Il y a obscurité dans les mouvemens attribués à Dessalines, les uns l'ont fait positivement marcher sur le sud après la chute du

Les mouvemens prescrits eurent tout le succès qu'on pouvait s'en promettre, d'après la nature des obstacles qu'on devait rencontrer. La colonne de Rochambeau donnant contre les débris du corps de Toussaint, les poussa vivement devant elle. Mais il paraît que le général noir lui-même ne s'y trouvait pas, et que se jetant sur l'extrême gauche des Français, il chercha à ranimer par sa présence la population noire de la province du Nord. Christophe échappa de même à la marche des colonnes républicaines, et reparut plus tard dans les environs du Cap.

Debelle
pousse
Dessalines,
mais échoue
contre la
Crête-à-
Pierrot.

La division Debelle, qui cheminait vers la Petite-Rivière, y donna sur le corps de Dessalines, qu'elle rejeta et poursuivit avec vigueur jusque sous le canon de la Crête-à-Pierrot. Ce fort en maçonnerie, construit par les Anglais, lorsqu'ils étaient maîtres de l'Ouest, permit aux noirs de se rallier. Malgré le feu du fort, le général Debelle n'hésita pas une minute à les charger; cet excès d'ardeur lui devint funeste; les noirs enfoncés se jetèrent dans les fossés pour démasquer les batteries du fort, qui vomirent

Port-au-Prince, tandis que d'autres le font replier sur l'Artibonite. Il paraît constant qu'il fit du 10 au 28 février, des marches très-rapides, et déploya beaucoup d'activité, puisqu'on le fait aller de St.-Marc à la Croix-des-Bouquets, ensuite de la montagne des Grands-Bois à Léogane et à Jacmel; de là à St.-Marc, puis au Port-au-Prince, enfin aux Vêrettes.

la mitraille et la mort sur les assaillans. Les généraux Debelle et Devaux qui les conduisaient, furent mis hors de combat avec plus de 200 hommes. Dugua vint prendre le commandement de la division qu'il établit à quelque distance du fort, en attendant que les autres colonnes pussent la seconder. Dessalines rallia alors, sous la protection du fort, les réserves qui avaient échappé à Rochambeau. Toussaint lui-même vint inspecter les préparatifs de défense de la Crête-à-Pierrot, et aviser sans doute aux moyens de lui porter secours (1).

La division Boudet, de son côté, avait enlevé le 3 mars, avec une rare valeur, le poste retranché du Trianon, et s'était portée au Mirebalais, d'où elle déboucha le 9 sur les Vérettes. Elle trouva ces deux bourgs détruits et entourés de 1,100 cadavres blancs de tout sexe, égorgés par Dessalines, avec une barbarie dont les annales même des conquérans du Nouveau-Monde, n'offrent pas d'exemple.

Opérations
de Boudet.
Champ de
carnage.

Ce hideux spectacle, loin d'effrayer les soldats français, exalta tellement leur courage, qu'oubliant le danger et les fatigues, ils se précipitaient en furieux sur tous les détachemens noirs qui se présentaient. Le général en chef qui marchait

(1) On ne parle des opérations de Toussaint que sur des rapports fort incomplets qui ont beaucoup de lacunes.

Seconde
attaque de
la Crête-
à-Pierrot.

avec la division Boudet, se flattant de forcer leur dernier refuge sans attendre les colonnes de Hardy et de Rochambeau dont on n'avait aucune nouvelle, fit attaquer Dessalines dans ses retranchemens, le 11 mars, par les troupes de Boudet et de Dugua.

Malgré les obstacles du terrain et les abattis qui protégeaient les noirs, Boudet arrivé le premier, les rejeta dans le fort. Alors se renouvela la scène qui avait coûté si cher à Debelle. A une fusillade meurtrière succédèrent bientôt des décharges à mitraille qui forcèrent la division à chercher un asile hors de portée du fort : Dugua n'arriva ensuite que pour éprouver le même traitement. Les Français après avoir perdu sans utilité 5 à 600 tués ou blessés, au nombre desquels se trouvaient les généraux Boudet, Dugua et Leclerc lui-même, jugèrent qu'il serait impossible de s'emparer de ce poste, autrement que par une attaque régulière.

La nécessité d'attendre du canon pour ce siège, ainsi que des nouvelles des divisions Hardy et Rochambeau, détermina le capitaine-général à revenir à St.-Marc avec une partie de la division Dugua. Celle de Boudet commandée alors par Pamphile-Lacroix et renforcée du reste de la division Dugua, resta en observation devant le fort.

Diversion
des noirs
sur le Nord.

Sur ces entrefaites, Toussaint qui faisait annoncer sa présence sur tous les points, mais qui

se gardait bien de se commettre contre des forces supérieures, avait quitté la Crête-à-Pierrot, pour se diriger vers le Nord, et porté un détachement sur Plaisance, afin d'attaquer de concert avec Christophe les troupes du général Desfourneaux, qui couvraient le Cap et les communications de l'armée. Après avoir échoué dans ce projet, il vint prendre poste au Dondon, où il interceptait en effet la communication entre le Nord et l'Ouest, et donnait ainsi de vives inquiétudes aux troupes de l'expédition.

La division Rochambeau qui l'avait battu à la Ravine, croyait pousser ses débris dans la direction du Haut-Artibonite, ignorant que ce chef lui eût échappé, et qu'on ne suivît qu'un de ses détachemens. La division, après avoir franchi avec des peines inouïes toute la chaîne des Chaos, déboucha sur Mirebalais, et se présenta le 21 mars, devant la Crête-à-Pierrot, par la rive droite de l'Artibonite.

Les Français se concentrent devant la Crête-à-Pierrot.

Le général Hardy prenait la même direction sur le versant opposé de la chaîne, lorsqu'il rencontra Dessalines qui, sorti pendant la nuit de la Crête-à-Pierrot, pour un but inconnu, se trouva coupé du fort, et gagna avec peine les Hauts-Mornes pour se concerter sans doute avec Toussaint.

Tels sont du moins les renseignemens les plus précis que nous avons pu recueillir sur l'exécu-

tion de ces entreprises dans l'intervalle du 20 au 21 mars. Les écrivains militaires qui en ont rendu compte, donnent des versions différentes, ou ont des lacunes que les recherches les plus minutieuses et le coup-d'œil le plus exercé, ne sauraient suppléer (1). On peut en conclure, que Leclerc employa ses 12 mille hommes à courir après des bandes qui lui échappèrent, et que loin de refouler les noirs sur la Crête-à-Pierrot, ils parvinrent par la connaissance des localités à se réunir loin de lui pour harceler ses corps détachés.

Attaque
régulière
de la Crête-
à-Pierrot.

Enfin les divisions et l'artillerie attendues étant également arrivées le 21 mars, Leclerc rejoignit au Bac-d'en-Bas la division Pamphile-Lacroix avec la réserve sous le chef de brigade Bourke. Les divisions Rochambeau et Hardy furent dirigées sur la Crête-à-Pierrot, celle de Lacroix (Boudet) s'établit devant le fort après avoir culbuté les noirs; les autres vinrent se lier à lui, formant autour du fort une sorte de demi-

(1) Mathieu Dumas dit positivement que Rochambeau et Hardy étaient aux Vérettes dès le 6 mars, Pamphile-Lacroix qui remplaça Boudet, témoin oculaire, assure qu'il resta seul en observation devant la Crête-à-Pierrot du 11 au 21 mars, en attendant ces deux divisions dont on n'avait pas de nouvelles, et qui n'arrivèrent que le 21 mars. On ne sait si dans l'intervalle du 10 au 21, on leur prescrivit quelques entreprises dont aucun de ces auteurs ne fait mention, ou bien si Mathieu Dumas a commis une erreur de date.

cercle appuyé des deux côtés à l'Artibonite, dont le cours sinueux forme en ce point une grande anse. La petite réserve de Bourke demeura seule sur la rive gauche, en face d'un rentrant étroit, où elle n'avait ainsi qu'un court espace à observer pour compléter l'investissement.

Depuis le départ de Dessalines, le fort était commandé par le même Lamartinière qui avait insurgé les troupes du Port-au-Prince, et cherché à s'y défendre contre Boudet. C'était un homme violent et courageux dont on ne s'attendait pas à avoir bon marché; la garnison consistant en 13 ou 1,400 soldats éprouvés, avait construit une redoute sur les hauteurs qui dominent la Crête-à-Pierrot.

Rochambeau, dont le mépris pour les noirs, égalait la haine qu'il leur portait, encouragé par le brillant succès de la Ravine-à-Couleuvre, crut pouvoir s'emparer de vive force de cet ouvrage. Il en tenta l'escalade; mais sa colonne, arrêtée par un fossé de dix pieds fortement palissadé, et saluée d'une décharge meurtrière, échoua complètement, et revint avec une perte de 2 à 300 hommes. Ainsi dans trois échouffourées successives l'armée expéditionnaire avait eu près de 1,500 hommes hors de combat, devant un petit fort qui n'en renfermait pas un plus grand nombre. Enfin les batteries disposées dans la nuit du 22 mars, par le chef de génie Bachelu, commencèrent à jouer vivement, la matinée suivante.

Echauffourée de la division Rochambeau.

Toussaint
essaie de
délivrer
le fort.

Toussaint dont on croyait le corps dispersé et détruit, avait formé, à ce qu'il paraît, le projet de débloquer le fort, ou de sauver du moins la garnison. Le 23 mars avant le jour, un détachement envoyé par lui, se montra sur les derrières de la division Pamphile-Lacroix, qui avait eu la sage précaution de se couvrir d'abattis. En vain la garnison fit de son côté une attaque concertée; les noirs, partout repoussés avec perte, renoncèrent à leur projet. La bande de Dessalines avait inquiété aussi la division Rochambeau, sans obtenir de meilleurs résultats. Les noirs de Maurepas, contribuèrent à ces succès en rivalisant de courage avec les troupes françaises, auxquelles ils tenaient à honneur de ne pas le céder.

Lamartinière
qui y
commande
se fait jour.

Lamartinière voyant qu'il n'avait plus de secours à espérer, ne prit conseil que de sa valeur; il résolut de se faire jour à travers le corps de siège. Il se jeta sur l'extrême gauche de la division Rochambeau, au point où elle s'appuyait à l'Artibonite, passa sur le ventre de ses postes, et se précipita dans le lit de cette rivière, qu'il franchit sans obstacle, entre les troupes ébahies de cette division, et la réserve de Bourke. Les républicains qui ne s'attendaient point à ce trait d'audace, n'eurent que le temps de couper ses derniers pelotons. Ainsi cette opération qui avait coûté plus de monde à Leclerc que la garnison n'était forte, ne lui procura que des retranche-

mens informes, armés de 15 pièces de gros calibre, avec quelques milliers de fusils.

Après cette chétive conquête, le capitaine-général prescrivit à la division Lacroix de déloger Charles Belair de la hauteur des Matheux, qui sépare St.-Marc de l'Artibonite, et de rentrer au Port-au-Prince, où les faux bruits que faisait répandre Toussaint, causaient déjà une sourde agitation.

Dispositions de Leclerc après cette prise.

Rochambeau dut se rabattre sur les Gonaïves pour rétablir les communications avec Desfourneaux; la division Hardy se dirigea sur le Cap par la Marmelade et le Dondon.

L'attaque contre Belair n'était pas aisée; le chemin des Matheux offrait tant d'obstacles, que Pamphile-Lacroix, qui avait assisté aux fameux passages du Splugen, du St.-Bernard et du fort de Bard, n'hésite pas à placer ces difficultés au-dessus de toutes celles qu'on rencontra dans ces mémorables entreprises. Heureusement Belair ne défendit pas ce poste inexpugnable; il était parti la veille pour se jeter dans les montagnes du Grand-Chaos et se rallier à Dessalines. La division rentra donc triomphante au Port-au-Prince, se félicitant d'en être quitte pour des fatigues excessives. Le général Hardy éprouva plus d'obstacles vers le nord; il fut vivement inquieté par les bandes que Christophe et Toussaint avaient jetées sur les derrières du corps de

Belair évacue les Matheux.

La division Hardy revient au Cap.

bataille. Christophe même s'était avancé depuis 15 jours jusqu'aux portes du Cap, quand le débarquement de 2 mille hommes, amenés par l'escadre du Havre, et le retour de Hardy, le contraignirent à regagner à la hâte la position du Dondon.

Tentative
inutile sur
le Dondon.

Hardy, renforcé de ces troupes fraîches et d'un nombre pareil amené par l'escadre hollandaise, résolut de déloger Christophe, mais il ne put y réussir. Ces combats et ces marches continuelles, exécutés au milieu d'une population exaspérée, soutenue de compagnies soldées, donnait lieu à un tiraillement perpétuel qui fatiguait les colonnes et leur coûtait les plus braves soldats, sans faire grand mal à l'ennemi. Cette guerre de chicane, dégoûtait d'autant plus les Français, que tous ceux qui avaient le malheur de tomber dans les mains des insurgés, périssaient victimes des plus horribles traitemens.

Les chefs
noirs se
soumettent.

Malgré ces contre-temps, les affaires prenaient un meilleur aspect; les deux tiers des régimens coloniaux étaient soumis, pris ou tués, les cultivateurs dispersés. Leurs chefs voyaient, en frémissant, le courage et la tactique des Européens triompher de tous leurs moyens. Ils regrettaient les grades, les honneurs et les richesses dont on leur avait promis la conservation; et, n'entre-voiant dans la prolongation de la lutte qu'une

vie errante et misérable ou une fin ignominieuse, ils penchaient pour une soumission dont Maurepas, Clervaux et Paul Louverture lui-même, goûtaient déjà les fruits. Peut-être aussi pensaient-ils qu'en laissant au climat le soin de réduire les troupes européennes, il leur serait plus facile d'en venir ensuite à bout.

Leclerc, de son côté, entouré de ruines, soupirait après une pacification qui pouvait seule relever une colonie qu'il était venu pour sauver. Ses succès lui avaient coûté cher, l'armée abîmée de fatigues et de privations, se fondait avec une rapidité désespérante; les caisses étaient vides, et l'absence de l'ordre, éloignant le commerce, ne permettait pas de les remplir. La misère allait faire ce que les insurgés désespéraient d'exécuter.

De cet état des choses, résulta un rapprochement que les uns ont attribué à la perfidie des chefs noirs, et d'autres à la force des circonstances. Quoi qu'il en soit, Christophe et Dessalines firent leur soumission, trop heureux de conserver des grades et des commandemens auxquels ils ne pouvaient plus se flatter d'avoir le moindre droit. Le capitaine-général investi de la confiance de Bonaparte, n'hésita point à leur accorder la sienne sans réserve.

Soit que Toussaint eût tracé lui-même à ses lieutenans la conduite qu'ils avaient à suivre,

Toussaint,
abandonné,
en fait
autant.

soit qu'il eût perdu par ses revers l'ascendant que ses services lui avaient acquis, il imita, bientôt après, l'exemple de ses généraux; mais, en subissant le joug de la nécessité, il sut conserver de la dignité : en déposant les armes, il préféra rentrer dans la vie privée, à accepter un commandement sous le capitaine-général envoyé par le premier Consul.

Ravages
de la fièvre
jaune.

Ces événemens arrivèrent d'autant plus à propos, que la fièvre jaune commençait à doubler ses ravages. Cette cruelle maladie, un des plus funestes présens que le Nouveau-Monde ait fait à l'ancien, plus violente encore cette année qu'elle ne l'est ordinairement aux Antilles, moissonnait déjà une foule de braves. Les généraux Debelle, Ledoyen et Hardy furent du nombre de ses premières victimes, et leur mort, presque simultanée, sema la désolation dans une armée dont ils avaient également mérité l'admiration et l'attachement. Les mois de mai, juin et juillet se passèrent ainsi dans une cruelle anxiété, et l'épidémie augmentant avec les chaleurs, menaçait d'engloutir bientôt les vainqueurs.

Etat de St.-
Domingue.

Toutefois, à la nouvelle de la pacification, les navires américains et français affluèrent dans les ports, où ils ramenèrent l'abondance; le commerce parut renaître sur les décombres encore fumans du Cap; le Port-au-Prince florissait; les maisons et les édifices de la capitale se

relevaient ; enfin , la confiance ranimait les planteurs et les habitans des villes.

Le capitaine-général , à qui les premiers événemens de la guerre n'avaient pas donné l'espoir d'un si prompt et si heureux dénouement , ne perdait pas un instant pour en profiter. Un conseil colonial , présidé par le préfet Bénézech et composé de tout ce que la colonie avait conservé d'hommes versés dans le gouvernement , fut institué pour aviser aux moyens de ramener l'ordre , la justice , et créer une bonne administration. Leclerc appréciait toutes les difficultés qui lui restaient à vaincre , et les dangers de la confiance qu'il accordait aux noirs ; mais il fallait se résoudre à les gagner , ou les poursuivre à outrance jusqu'à la destruction de leurs cadres : or , pour atteindre ce résultat , il eût été indispensable de disséminer ses troupes affaiblies , et de lancer cent petits détachemens après des hommes acclimatés , vivant de rien dans leurs montagnes , et beaucoup plus rompus à la fatigue que les soldats européens.

Les instructions des Consuls prescrivaient de profiter de la première occasion pour faire passer en Europe tous les chefs noirs , avec promesse d'y être employés selon leurs grades. Les places d'officiers subalternes devaient être accordées dans les corps , par tiers , aux blancs , aux mulâtres et aux noirs. On se flattait ainsi que le

Conseil
colonial.

Instruc-
tions du
premier
Consul.

déplacement de quelques ambitieux ôterait toute influence aux noirs, qu'on rassurerait d'ailleurs sur leur condition future, en leur laissant tous les emplois qui ne donnaient pas un commandement dangereux, et en leur conservant les droits politiques qu'ils avaient acquis par les lois antérieures. On avait recommandé en outre au capitaine-général de se rattacher les hommes de couleur par tous les moyens possibles, en rendant aux créatures de Rigaud l'appui qu'on leur avait si malheureusement enlevé.

Leclerc
craint de les
exécuter.

Quelque efficaces que dussent être ces mesures pour rétablir l'autorité de la métropole, Leclerc ne jugea pas prudent de les risquer : il craignit que l'arrestation des chefs ne rallumât une insurrection générale, et crut qu'en les traitant au contraire avec égards, on parviendrait plutôt à leur inspirer de l'attachement pour la France ; cette erreur, qui fait honneur à son caractère, porte avec elle son excuse. Bonaparte a cependant reproché à son beau-frère de s'être écarté de la ligne qui lui avait été tracée ; mais il est difficile d'apprécier au juste l'influence qu'aurait pu avoir une mesure qui ne fut jamais exécutée.

La conduite de Christophe, de Maurepas et de Dessalines, justifia d'abord la confiance du général en chef ; ils mirent un soin tout particulier à éloigner d'eux jusqu'à l'apparence d'une arrière-pensée : ils fusillaient sans pitié tous ceux de leur

caste qui refusaient de déposer les armes ; ils déployèrent même à cette occasion une sévérité dont l'excès aurait détruit les soupçons du plus défiant. Leclerc fut-il dupe de ces démonstrations, ou eut-il d'autres motifs de ne pas exécuter à la lettre les ordres du gouvernement ? C'est ce que nous ignorons ; mais il n'est que trop vrai qu'il eut lieu de se repentir de ses ménagemens.

Toussaint vivait retiré depuis deux mois dans sa terre près d'Ennery, lorsqu'on intercepta quelques-unes de ses lettres qui dévoilèrent toute sa pensée. Cette découverte décida le général en chef à le faire arrêter, ainsi que le colonel Fontaine, son aide-de-camp, avec lequel il entretenait cette criminelle correspondance. La fièvre jaune atteignait alors son plus haut degré d'intensité ; ses progrès étaient si effrayans, que chaque jour signalait la disparition de plusieurs centaines de braves, et que pour diminuer les chances de ce fléau, Leclerc avait jugé indispensable de transférer son quartier-général à l'île de la Tortue. Toussaint se réjouissait de ces désastres en termes mystérieux, à la vérité, mais dont il était difficile de se dissimuler le vrai sens. Il se félicitait *de ce que la Providence venait enfin à son secours* (la Providence était le nom du grand hôpital du Cap, où les malades mouraient en quantité, et dont il faisait ainsi le sujet d'un atroce jeu de mots). En réfléchissant à la carrière de ce chef

Toussaint,
compromis,
est conduit
en France.

vindicatif et astucieux, on ne pouvait se méprendre sur ses intentions; d'ailleurs, on l'avait surveillé d'assez près pour être à même de recueillir une foule d'indices, sur le projet qu'il déguisait mal de reprendre les armes.

Le général Brunet reçut donc l'ordre de l'attirer dans une conférence, sous prétexte d'un arrangement relatif au cantonnement des troupes, et de se saisir de sa personne, ainsi que de l'escorte sans laquelle il ne marchait jamais. Brunet s'acquitta de cette tâche avec autant d'adresse que de vigueur; le président héréditaire de St.-Domingue se vit enlevé, conduit aux Gonaïves, embarqué pour la France, et enfermé au château de Joux dans le Jura, où il mourut un an après, dévoré de regrets et de chagrin. Son aide-de-camp Fontaine, arrêté en même temps, fut jugé comme espion, et passé par les armes.

Leclerc
n'ose arrêter
les autres
chefs.

On ne saurait dire pourquoi Leclerc n'employa pas cette mesure décisive, à la même heure, contre tous les officiers supérieurs noirs, ainsi qu'il en avait l'ordre. On doit supposer qu'il reconnut du danger à exécuter ses instructions, pendant que ces chefs se trouvaient à la tête de soldats qui leur obéissaient aveuglément. La révolte de la Guadeloupe, motivée sur l'arrestation imprudente de deux ou trois subalternes, bien moins influens que ceux de St.-Domingue,

donnerait quelque poids à cette supposition. Toutefois, s'il parut possible d'arrêter Toussaint, comment put-on hésiter de se saisir d'une trentaine d'autres chefs, lorsque le gouvernement avait ordonné cette mesure, et que ces individus avaient bien moins de crédit sur la population noire que Toussaint? Ces mêmes soldats, dont on redoutait l'opposition, n'avaient-ils pas arrêté et fusillé Moïse; balancèrent-ils, quand il fallut exécuter Charles Belair? Ne pouvait-on pas charger du soin de cette arrestation Clervaux, Péthion, Boyer, et les autres chefs mulâtres, en leur promettant de l'avancement ou des commandemens de choix?

Cette faute ne fut pas la seule que commit Leclerc : loin de gagner les hommes de couleur, et de rendre à Rigaud une partie de son ancienne influence, il fit tout pour s'aliéner cette caste. Le capitaine-général avait reçu à cette époque la demande d'un chef pour la Guadeloupe, où l'esprit de révolte donnait des inquiétudes; il y envoya Boudet, qui avait servi autrefois avec distinction dans cette île. La mesure était sage en elle-même; mais on désigna malheureusement pour le remplacer dans la partie du Sud, Rochambeau, qui s'y était fait une multitude d'ennemis. Quand la méfiance s'empare des cœurs, elle y fait de rapides progrès, surtout chez les mulâtres. Ceux du Sud et de l'Ouest la témoignèrent sans détour;

Il s'aliène
les hommes
de couleur.

et Rochambeau, ombrageux, ne fit que l'accroître par des mesures dont la rigueur ralluma toutes les haines.

Rigaud est
forcé de se
rembarquer

Pour surcroît de malheur, Rigaud, à peine débarqué au Port-au-Prince, fut dénoncé comme un homme dangereux, et Leclerc trompé sur son compte, eut la faiblesse d'ordonner qu'on le fit embarquer sur-le-champ pour la France. Dès ce moment, toute sa caste indignée, ne douta plus qu'on n'eût formé le projet de lui ravir tout ce qu'elle avait obtenu de la révolution; elle partagea les craintes, les espérances et les projets des noirs. Avant de rendre compte des funestes effets de cette disposition des esprits, il est nécessaire de porter un moment notre attention vers la Guadeloupe, où se préparait la commotion qui devait de nouveau bouleverser les Antilles.

Richepanse
arrive sans
obstacle à la
Pointe-à-
Pitre.

On se rappelle que Richepanse avait été embarqué à Brest avec 3,400 hommes, à bord de l'escadre du contre-amiral Bouvet. Il descendit le 7 mai au Gozier et à Pointe-à-Pitre, sans résistance. Pelage se présenta aussitôt à lui pour recevoir ses ordres; mais Ignace ne céda le fort de la Victoire qu'à la force, et se jeta avec les 200 hommes qui formaient la garnison dans les mornes, pour gagner la Basse-Terre. Richepanse se rendit ensuite avec 2 mille hommes, par mer, devant cette ville; mais loin d'y recevoir

Il éprouve
de la
résistance
à la
Basse-Terre

le même accueil, il fut obligé de débarquer sous le feu des batteries, et d'attaquer ensuite, le 10 mai, les noirs retranchés sur la rivière des Pères : ici le combat se prolongea jusqu'à la nuit avec un acharnement dont la valeur des soldats républicains ne triompha qu'avec peine.

Delgresse, mulâtre, et ancien aide-de-camp de Lacrosse, commandait ces réfractaires à côté de ce même Ignace, qui l'avait arrêté peu de semaines auparavant. Pelage, au contraire, donna, dans les rangs français, des preuves de la plus éclatante bravoure : circonstance bizarre, qui prouve à quel point il est difficile d'expliquer les intérêts qui agitèrent ces malheureuses contrées, et la part que les passions individuelles eurent à ces bouleversements.

Le lendemain, 11 mai, les Français forcèrent la position retranchée des insurgés sur la rivière, et pénétrèrent dans la Basse-Terre, sans donner aux noirs étonnés le temps de saccager la ville, comme ils en avaient le projet. Le fort St.-Charles, bâti sur le versant des mornes qui dominant cette ville ; servit de refuge à ceux des vaincus qui ne s'étaient pas dispersés dans les montagnes, et on se disposa aussitôt à l'attaquer en forme. La tranchée fut ouverte le 25 mai, et on arma deux jours après les batteries de pièces de gros calibre, qu'on fut forcé de traîner à bras dans les mornes sur des affûts marins, avec des peines

Belle
conduite
de Pelage.

Défense
des noirs
au fort
St.-Charles.

inouïes. Le lendemain, les noirs cherchèrent à s'emparer du parc de siège, à la faveur d'une sortie vigoureuse; mais on les fit rentrer dans le fort, avec perte de 200 hommes.

Les batteries de siège ayant été démasquées le dernier jour de mai, trente pièces foudroyèrent le fort, qui répondit d'abord avec assez de vigueur; cependant, dès le 3 juin, la majeure partie de son artillerie se trouva démontée sur les remparts, et Delgresse craignant les suites de l'assaut, évacua la place de nuit, pour se jeter dans les mornes de Matoubas. Ignace prit le chemin de Capesterre, et quoique serré de près par le général Gobert, il mit tout à feu et à sang sur son passage. Ce barbare ayant été joint par un millier de nègres armés, osa forcer le passage de la rivière Salée, reparaître dans la Grande-Terre, et menacer même la Pointe-à-Pitre.

Ignace se jette sur la Pointe-à-Pitre.

Pelage sauve cette ville.

Gobert instruit au Petit-Bourg de cet événement, se hâta d'envoyer Pelage à la Pointe-à-Pitre, résolu de le soutenir aussitôt que ses troupes auraient pris quelque repos. Pelage arrivé seul ramena bientôt la confiance dans les esprits, et, ralliant ce qu'il put d'Européens avec la garde nationale, il contraignit les insurgés de se retirer sur la redoute de Baimbridge. Peu content d'avoir sauvé la ville, Pelage se disposait encore à enlever de vive force cet ouvrage informe, quand Ignace se mit en devoir de se faire jour. Gobert

débouchant sur ces entrefaites à la tête des troupes venues du Petit-Bourg, le battit de revers et sema la mort dans ses bandes indisciplinées. La redoute fut forcée après une canonnade de quelques heures : on fit main-basse sur tout ce qui restait : 675 morts et 275 prisonniers, qu'on fusilla à la Pointe-à-Pitre, formaient toute cette bande, dont il ne resta pas un seul homme; Ignace, son chef, ne voulut pas survivre à sa défaite, et périt dans l'action.

La bande d'Ignace est détruite.

Gobert et Pelage étant revenus à la Basse-Terre, Richepanse songea à profiter de ce rassemblement de forces pour attaquer Delgresse dans sa position formidable du Matoubas, couverte de retranchemens, et dont deux torrens qui coulent dans des lits taillés à pic à une grande profondeur, rendent l'abord presque inaccessible. Une colonne gravit les mornes et gagna le Presbytère pour couper la retraite aux noirs; deux autres les attaquèrent simultanément sur les flancs. Malgré les difficultés extrême du terrain, l'accord le plus parfait régna dans cette attaque, et en prépara le succès. Forcés dans les retranchemens de Matoubas, Delgresse, et 300 des plus braves, se sauvèrent dans la ferme d'Anglemont, où ils se firent sauter. Une autre partie se dispersa pour gagner les mornes; mais atteints dans leur fuite, ils furent taillés en pièces.

Richepanse force Delgresse à Matoubas.

Ce chef se fait sauter avec ses débris.

Retour de
Lacrosse.

Cette opération mit fin aux hostilités, Richepanse put s'occuper à loisir du rétablissement de l'ordre et des cultures; il fit désarmer tous les noirs qui avaient été enrégimentés, en jeta 2 mille sur la côte de Terre-Ferme, en envoya mille à Brest, ainsi qu'une trentaine d'officiers de couleur. Les membres du conseil provisoire demandèrent eux-mêmes d'être conduits en France; mais à peine y furent-ils arrivés qu'on les jeta dans les prisons, sans en excepter Pelage (1). Quoique Richepanse prît le titre de capitaine-général, il fut forcé de se dépouiller un moment de son autorité; Bonaparte avait exigé, en réparation de l'outrage fait à son délégué, que l'amiral Lacrosse reprît ses fonctions pendant un mois. L'amiral fit son entrée solennelle le 5 août, et signala son retour par un arrêté qui rétablissait l'ancien régime colonial, appuyant cet acte arbitraire, sur une loi qui n'était applicable qu'à la Martinique et aux colonies rendues par l'Angleterre. Cette mesure fit des mécontents; mais tous les hommes en état de s'y opposer étaient déportés: quelques assas-

(1) Après une détention de seize mois, ils furent mis en liberté, parce qu'il n'y avait pas lieu à accusation! Pelage servit dans son grade à l'armée d'Espagne, et mourut par suite de blessures reçues à la bataille de Vittoria. L'issue de cette expédition est la critique la plus amère qu'on puisse faire de la conduite de Lacrosse.

sinats alarmèrent Lacrosse, qui redoubla ses proscriptions ; on dressa des bûchers, et le supplice horrible des cages de fer, usité par les Anglais contre les nègres marrons, fut appliqué à des blancs qu'on accusa de complicité avec les rebelles.

Richepanse ne fut pas long-temps complice de ces actes d'un despotisme ombrageux : atteint de la contagion, il rendit le dernier soupir le 3 septembre 1802, laissant ses troupes, aussi bien que les habitans, dans la douleur et la consternation. Le général Ernouf, ancien chef d'état-major de Jourdan, succéda quelques mois après à l'amiral. Mais quoique celui-ci fût disposé à gouverner avec modération, il ne put ramener la confiance ni l'attachement des noirs pour la métropole.

Mort de Richepanse.

Le rétablissement de l'ancien régime à la Guadeloupe se fit sentir par contre-coup à St.-Domingue (1). Bien que Bonaparte affirme qu'il ne fut qu'un prétexte, et que la révolte des noirs ait été préméditée long-temps auparavant, il y a lieu de croire, qu'il y ralluma la guerre, ou du moins qu'il en fut une des principales causes.

Situation de St.-Domingue.

(1) Les Mémoires de Ste.-Hélène prétendent que le décret des Consuls, qui ordonnait le maintien de l'esclavage dans les colonies rendues par l'Angleterre, était exceptionnel ; mais si l'arrêté de Lacrosse qui rétablissait l'ancien système colonial à la Guadeloupe, était contraire à ses instructions, comment resta-t-il impuni ?

Difficultés
du désar-
mement des
cultivateurs.

En effet, malgré l'enlèvement de Toussaint, St.-Domingue jouissait encore du calme trompeur qui précède les tempêtes. Le désarmement des cultivateurs, prescrit dans toute la colonie, rencontra, il est vrai, quelques difficultés. Des affranchis considérèrent le port d'armes comme un droit de leur nouvelle qualité; d'ailleurs, tous les individus qui, depuis 1793 avaient vécu de brigandage sous différens chefs, préféraient se réfugier dans les savanes, et reparaitre ensuite tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, pour se livrer à leurs excès ordinaires. Cependant, grâce au feint empressement des généraux noirs, près de 30 mille fusils, dont les deux tiers furent reconnus pour être de fabrique étrangère, avaient été réunis; mais les bandes de Sans-Souci, de Rances, de Sylla et plusieurs autres, se grossirent par suite des mesures violentes que cette opération nécessita.

Nouveaux
symptômes
d'insurrec-
tion.

Le mécontentement avait passé des noirs dans les rangs des hommes de couleur, par les motifs déjà indiqués : ce qui était arrivé au mois d'août à la Guadeloupe, bientôt ébruité à St.-Domingue, devint le signal de plusieurs insurrections.

Ravages de
l'épidémie.
Triste
situation
de l'armée.

La position du capitaine-général empirait ainsi de jour en jour : dix généraux et plus de 12 mille hommes avaient déjà succombé sous la fièvre dévastatrice. C'était le temps le plus fatal pour mettre les troupes en campagne; et puis, com-

ment disperser le peu qui restait en colonnes mobiles, et garder en même temps les points essentiels des mornes et de la côte?

La défection de Charles Belair, en signalant au général Leclerc de nouveaux dangers, redoubla son embarras. Il n'entrevit d'autre moyen d'en sortir qu'en faisant un appel à la fidélité plus que suspecte des chefs de troupes coloniales, qui feignirent d'y répondre avec empressement. Ce Charles Belair, neveu de Toussaint, et celui de ses officiers qui s'était montré le plus attaché à sa cause, prétextant la disparition de Lamarinière, et le supplice de quelques femmes, avait soulevé la septième demi-brigade, et les noirs de l'Artibonite, avec lesquels il gagna le Chaos. Dessalines qui commandait à St.-Marc, se mit aussitôt en campagne contre lui, et soit qu'il ne fût pas en mesure de joindre ses troupes aux siennes, soit qu'il fût bien aise de se débarrasser d'un rival qui pourrait se prévaloir de sa parenté avec Toussaint, pour lui succéder un jour, il l'attira dans un piège, le fit arrêter, et conduire chargé de fers au Cap. Traduit devant une commission militaire, composée d'hommes de couleur, et présidée par Clervaux, Charles Belair fut condamné et fusillé : les troupes coloniales exécutèrent ce jugement sans laisser échapper les moindres marques de regret. Dessalines ne s'en tint pas là, plus de 300 noirs fusillés sur l'Ar-

Défection
de Belair.

Il est pris
par
Dessalines,
jugé et
fusillé.

tibonite, attestaient la soif de sang de ce tigre, et le cas qu'il faisait des siens, quand il s'agissait d'inspirer aux généraux français une aveugle et déplorable confiance.

Défection de
Clervaux et
de Péthion.

Son hypocrisie ne tarda pas à se démasquer, non plus que celle de ses collègues. Clervaux, tout couvert du sang de Charles Belair, leva l'étendard de l'insurrection, le 13 septembre, avec trois demi-brigades, Péthion qui l'avait instigué, suivit son exemple; et peu s'en fallut qu'ils n'entrassent en vainqueurs au Cap, le 16.

Ils attaquent
le Cap, et
sont
repoussés.

Leclerc s'y trouvait avec un millier d'hommes de couleur, et à peine 400 soldats européens : il eût été perdu si Clervaux ne lui eût pas donné ces trois jours pour se reconnaître, désarmer et conduire à bord de l'escadre les troupes coloniales. Le 16 septembre, Clervaux et Péthion se présentèrent pour enlever la place de vive force, mais en s'acharnant sur le fort Jeantot, ils perdirent un temps précieux, et furent vigoureusement repoussés. Cet accueil les déconcerta et sauva le Cap, ils se retirèrent en abandonnant 5 à 600 morts. La garde nationale de cette ville, au nombre d'environ mille hommes, se distingua dans cette occasion, où il allait, à la vérité, de son existence.

Noyade de
1200 noirs.

Les premiers succès obtenus par les colones d'insurgés, que l'on voyait de tous côtés se diriger vers la ville, avaient semé l'alarme dans l'es-

cadre, dont les équipages, également victimes de la fièvre jaune, n'étaient guère moins réduits que les troupes de terre. Les chefs de la marine tremblant que les hommes de couleur détenus à bord, n'égorgeassent les équipages, et ne s'emparassent des vaisseaux, se décidèrent à employer une mesure que ne justifiera jamais le péril où ils se trouvaient. Douze cents noirs furent inhumainement précipités dans les flots; on a dit que c'était les représailles des massacres ordonnés par Dessalines à l'époque du débarquement de l'armée, mais l'humanité n'admettra jamais de semblables excuses. Les blancs en furent les premières victimes, car la nouvelle de cette épouvantable exécution, répandue dans l'île, y redoubla l'animosité des noirs, et servit de prétexte à des actes de barbarie qui font dresser les cheveux. Dès-lors, le massacre entre les différentes couleurs, reprit le caractère de férocité qu'il avait eu en 1793: les noirs recommencèrent à arracher les yeux à leurs prisonniers, et à les scier vifs entre deux planches.

Christophe, demeura neutre pendant l'attaque du Cap, mais partit dans la nuit suivante pour joindre les insurgés, et on pense bien que Dessalines ne tarda pas à en faire autant dans l'Ouest, avec le reste des troupes noires. C'est une circonstance assez remarquable, que l'étendard de la révolte ait été levé par deux mulâtres, Clervaux

Christophe
passe aux
insurgés,
ainsi que
Dessalines.

et Péthion, et que les chefs noirs ne les aient imités qu'après les noyades. Nous ne voulons pas en conclure qu'il eût été plus sage de se fier à eux qu'aux hommes de couleur; nous rapprochons seulement des faits.

Horrible
situation
de Leclerc.

Cette levée universelle de boucliers, plongea le capitaine-général dans la consternation. Pour bien juger l'horreur des circonstances dans lesquelles Leclerc se trouva, dit Pamphile-Lacroix, il faudrait faire connaître chaque jour la situation périlicite de son armée. De 34 mille hommes débarqués, 24 mille étaient morts, 7 mille gissaient dans les hôpitaux, 3 mille combattans restaient seuls sur la surface immense de St-Domingue. La garde nationale qui avait rendu tant de services, n'étant plus composée que de propriétaires, se trouvait insuffisante pour protéger les campagnes : on s'estima heureux encore de pouvoir compter sur celle des villes pour soulager le pénible service de leurs garnisons.

Il concentre
ses forces,
réduites à
3 mille
hommes.

Le capitaine-général aurait commis une faute inexcusable en laissant ce peu de troupes éparpillé dans toute la colonie, avec l'espoir chimérique de la conserver; il fallut donc se décider à en abandonner la majeure partie aux insurgés pour garder quelques points essentiels. La concentration du peu de troupes qui restait, devenait scabreuse au milieu de forces quintuples, soutenues encore d'une foule de cultivateurs armés.

Pamphile-Lacroix chargé d'évacuer l'Est, sauva par sa présence d'esprit les troupes qu'il emmenait de Fort-Dauphin, et les dépôts considérables qui se trouvaient au fort Dampierre.

Le général Brunet s'étant assuré de la personne de Maurepas, au Port-de-Paix, l'envoya avec ses troupes au Cap, où il fut noyé. Les restes de cette division se concentrèrent pour la défense du môle St.-Nicolas. Rochambeau réunit les débris de la sienne pour défendre Port-au-Prince et St.-Marc. Cette concentration livrait à la merci des insurgés toute l'île où depuis longtemps l'autorité coloniale était méconnue. La mort du préfet Bénézech, avait fait passer l'administration à l'habile ordonnateur Daure; mais un conseil, sans crédit et sans action hors de l'enceinte des villes occupées, ne pouvait rien pour le retour de l'ordre, et l'évacuation de l'intérieur lui ôta sans retour le peu d'influence qu'il avait eu.

Cependant l'arrivée du général Watrin avec un léger renfort, et la disparition de Clervaux et de Christophe de devant le Cap, ranimèrent l'énergie de Leclerc. Dans la crainte que ces derniers ne se fussent dirigés sur Santiago, il envoya le général Pamphile-Lacroix, avec une centaine d'hommes et des armes, dans la vallée de Montechrist et du Cibao, où il s'était fait de nombreux partisans pendant son séjour dans l'Est.

Il détache
Pamphile-
Lacroix
dans l'Est.

Cet officier parvint, en effet, à y lever en peu de jours un corps de deux mille hommes, avec lesquels il tint en échec de nombreuses bandes d'insurgés.

Nouvelle
attaque du
Cap; mort
de Leclerc.

Au milieu de ces soucis, le général Leclerc fut atteint de la fièvre jaune. A cette nouvelle, Clervaux et Christophe s'avancèrent de nouveau sur le Cap, dont ils tentèrent une seconde attaque. Le général Clausel, hors d'état de leur disputer le Haut-Cap et le fort Jeantot, fut ramené dans la ville, qu'il ne put même défendre qu'avec peine. Quoique Leclerc affectât beaucoup de calme dans ce pressant danger, ces événements hâtèrent les progrès de sa maladie, qui ne s'était pas d'abord montrée sous un aspect dangereux : il succomba enfin dans la nuit du 1^{er} novembre.

Rochambeau
lui
succède.

Rochambeau vint du Port-au-Prince au Cap, prendre le commandement en chef. Cette circonstance n'était pas une chance de succès. Brave, mais violent, ce général était abhorré des hommes de couleur, et sa nomination devait étendre au Sud l'insurrection, qui n'avait jusque-là désolé que le Nord et l'Ouest. Dès son arrivée au Cap, il déploya toute son activité pour en éloigner Christophe et Clervaux; le débarquement de quelques bataillons frais, lui inspira même la pensée de reprendre le fort Dauphin et le Port-de-Paix, persuadé que Leclerc avait favorisé le

développement de l'insurrection en se renfermant dans la capitale. Mais le Sud, jusqu'alors si tranquille, attira bientôt toute son attention.

L'imprudente exécution du mulâtre Bardet, Insurrection du Sud. qui avait favorisé l'entrée de Boudet au Port-au-Prince, devint le signal de l'explosion, qui s'étendit en peu de jours jusqu'aux Cayes. Le mulâtre Ferou, l'un des plus attachés à la France, tant qu'elle donna protection à Rigaud et aux hommes de couleur, prouva en se mettant à la tête de ce mouvement, les fautes graves qu'on venait de commettre de nouveau envers sa caste. Les hostilités auxquelles il se livra, aigriront à leur tour les Français; des exécutions injustes et arbitraires succédaient aux insurrections, et leur donnaient plus d'intensité en cherchant à les étouffer; chaque parti comptant de nombreuses victimes, voulait à son tour exercer des vengeances: on s'égorgea d'un bout de l'île à l'autre.

Laplume, resté seul fidèle à la métropole, réclama de prompts secours, et Rochambeau laissant à Clausel le soin de garder le Cap, s'embarqua avec 1,200 hommes pour le Port-au-Prince, d'où il envoya quelques bataillons à Tiburon pour renforcer Laplume. Après une vaine attaque sur Petit-Goave, Rochambeau se vit à son tour menacé dans Port-au-Prince.

Cependant le premier Consul instruit de la Les renforts arrivés de France sont défection des chefs noirs, du renouvellement de

dévorés par
la fièvre
jaune.

la guerre générale, et des pertes cruelles que l'armée éprouvait chaque jour, avait ordonné l'envoi de 10 à 12 mille hommes pour la renforcer. Ces troupes qui arrivèrent par transports successifs de deux ou trois bataillons, bientôt dévorées elles-mêmes par l'épidémie, et les pertes des combats, n'améliorèrent en rien l'état des affaires, sur un théâtre aussi vaste, où tout conspirait contre elles. Leur apparition ne donnait que la faculté momentanée d'occuper quelques arrondissemens qu'il fallait bientôt quitter.

Expédition
manquée
sur le Sud.

Enfin un dernier renfort de 2 mille hommes amenés d'Europe par l'amiral Bédout, procura à Rochambeau les moyens de tenter une expédition pour débarrasser le Sud. L'escadre reçut l'ordre de descendre ces troupes à Jérémie, et le général Brunet, rappelé par mer du môle St.-Nicolas, où il se trouvait, vint en prendre le commandement.

Un mouvement concerté devait avoir lieu pour débusquer les insurgés des mornes de la Hotte, et de leurs versans sur les Cayes. Une colonne partie de Jérémie, eut la tâche de franchir ces montagnes. Une autre débarquée à Tiburon, se dirigea sur Torbec par le rivage, afin de se joindre aux troupes de Laplume. Cette triple attaque échoua. Férœu se jeta sur les Polonais qui composaient la colonne de Tiburon; ces braves soldats, assaillis par une multitude de tirailleurs,

embusqués dans les montagnes qui flanquent la route, furent abîmés vers *les Coteaux*, où leurs débris se rembarquèrent. La colonne partie de Jérémie n'eut pas plus de succès et y rentra maltraitée. Celle que Laplume avait lancée sur Torbec pour assurer la jonction, ne put échapper à Férou qu'en se hâtant de rentrer aux Cayes, de concert avec les troupes détachées pour la recueillir. Laplume resserré dans cette ville, et prévoyant la ruine du petit nombre d'Européens qui restait, s'embarqua pour Port-au-Prince, ensuite pour l'Espagne, où il mourut digne d'un meilleur sort. Le peu de troupes resté aux Cayes, descendit à Jérémie, et Fressinet en prit le commandement. Quelques renforts venus de France permirent néanmoins de conserver ces deux places encore quelques mois.

Rochambeau ayant reçu de Paris l'ordre d'évacuer le Port-au-Prince et de concentrer sa défense au Cap, se rendit dans cette capitale. Toutefois la crainte d'abandonner une ville si florissante à la vindicte des noirs, le détermina à laisser le général Sarrazin au Port-au-Prince avec quelques centaines d'hommes. Mais l'espoir de garder pied à St. - Domingue, ne tarda pas à s'évanouir. La mésintelligence entre l'Angleterre et la France, qui se manifestait déjà depuis longtemps, parut à découvert dans les Antilles, avant même que la mission de lord Withworth ne la signalât à Paris.

La guerre
maritime
achève
de ruiner
les affaires.

La nécessité d'occuper les ports indispensables au commerce et à la conservation des communications avec la métropole, celle de garder quelques riches quartiers de culture, pour alimenter la population et l'armée, forçait les Français à se disséminer en cent postes. Déjà depuis six mois ils n'avaient pour communiquer entr'eux d'autre moyen que la mer. Quoique le départ des flottes de Villaret-Joyeuse et de Gantheaume pour l'Europe eût réduit à quelques bâtimens les forces navales de l'expédition, cet état de choses était encore supportable tant que la paix maritime leur assurait l'empire du littoral : mais à cette époque, la rupture avec les Anglais vint leur enlever cette dernière ressource et jusqu'au moindre espoir de retraite. Des corsaires, armés par les noirs et protégés par les navires anglais, infestèrent le canal de St.-Marc, celui de Gonave et la baie du Port-au-Prince qui se trouva dès-lors étroitement serrée : l'amiral Latouche, après avoir fait d'inutiles efforts pour purger la côte de ces flibustiers, se trouva bientôt par la rupture avec l'Angleterre, hors d'état lui-même de tenir la mer; et son départ exposa les derniers débris de l'expédition à une destruction inévitable. Brunet investi aux Cayes, s'estima trop heureux de se rendre au commodore Cumberland. Fressinet voulant évacuer Jérémie sans capituler, fut pris en mer et conduit à la Jamaïque.

Reddition
successive
de tous les
postes de
l'Ouest et
du Sud.

Dessalines investissait Port-au-Prince depuis deux mois. Cette malheureuse cité présentait le spectacle de la désolation et de la mort. Plus que toute autre, elle devait craindre la vengeance des noirs; et le sort dont elle était menacée n'échappait pas aux plus confians. Sarrazin qui y commandait, s'enfuit à Cuba, laissant au général Lavalette le soin de s'en tirer comme il pourrait. Celui-ci n'eut d'autre ressource que de capituler avec Dessalines le 5 octobre 1803, et de s'embarquer le lendemain pour la Havane, où il parvint heureusement avec l'état-major et le gros de ses troupes. La fortune lui réservait une autre épreuve, son bâtiment périt en voulant plus tard gagner Santo-Domingo, afin de rejoindre le général Ferrand.

Rochambeau que l'armée accusait d'avoir doublé ses malheurs, par l'insurrection du Sud, et par la haine de tous les sangs mêlés qu'il s'était attirée, tint quelques semaines de plus au Cap, bravant les horreurs de la famine, de la peste, et tous les fléaux conjurés. Cependant tout a un terme, et il fallut enfin opter entre les pontons anglais, ou les supplices des barbares; on assure que la marine britannique s'entacha en cette occasion, en forçant Rochambeau à traiter avec le plus féroce des noirs. Le Cap fut donc rendu à Dessalines, les débris de sa garnison et le peu de malheureux colons qui trouvèrent moyen de

Rochambeau est pris par les Anglais en évacuant le Cap.

s'embarquer avec elle , sortirent du port par suite de cette convention ; mais pour baisser pavillon et se rendre à la croisière anglaise.

Belle action
du général
Noailles,
qui gagne
Cuba.

Il ne restait plus aux Français que le môle St.-Nicolas , où commandait le général de Noailles. Cette place éloignée du foyer de l'insurrection et mieux fortifiée que les autres , devait tomber à son tour faute de vivres , de munitions et de défenseurs. Le brave Noailles , hors d'état d'y tenir plus long-temps , résolut de se faire jour à travers les escadres ennemies et d'aller se réfugier dans l'île de Cuba. Rencontré en mer par une corvette qui s'était mise à sa poursuite , il cacha son équipage , arbora le pavillon britannique et chemina de concert avec elle jusqu'à la chute du jour. Certain alors de pouvoir l'aborder à la faveur des ténèbres , il s'en approche , jette sur elle les grappins d'abordage et l'enlève après un combat dans lequel il reçut malheureusement une blessure mortelle. Le brick qu'il montait , arrivé avec sa prise dans l'île où il cherchait un refuge , y joignit le détachement de Lavalette. Celui-ci jaloux d'utiliser le petit nombre de braves qui lui restait , voulut faire voile pour Santo-Domingo , afin de s'y réunir au général Ferrand ; mais son bâtiment battu par la tempête s'engloutit à la vue des côtes ; comme si la fatalité se fût acharnée à la destruction des derniers débris de cette malheureuse armée.

Le général Ferrand conserva durant plusieurs années la partie espagnole, à l'aide des milices de ce pays, qui, ennemies des noirs, secondèrent les Français de tout leur pouvoir. Ce fut en 1810 seulement, que bloqué dans Santo-Domingo, ce général, dénué de tous moyens, se vit contraint d'en faire la remise aux troupes de Christophe.

Défense
du général
Ferrand
de la partie
espagnole.

Ainsi finit cette fatale expédition, qui coûta à la France, non-seulement plus de 40 mille hommes d'excellentes troupes, mais encore ses meilleurs équipages de vaisseaux. Elle coupa le dernier fil de ses relations avec cette riche colonie; source inépuisable de regrets, qui offre à l'observateur de grands sujets de méditation.

Résultats de
cette funeste
expédition.

Les historiens de cette époque n'ont pas épargné les traits de la critique, sur les conseils et les conducteurs de cette expédition. Leclerc et Rochambeau se laissèrent, dit-on, circonvenir par des blancs, anciens propriétaires, dont les rapports intéressés faussèrent leur jugement. Bonaparte trompé lui-même, s'il faut en croire plusieurs écrivains, voulut diriger de Paris les opérations nautiques et militaires à l'insu de ses ministres. Il crut aveuglément celui de la marine, quand il fut question de disgracier le colonel Vincent; mais il ne s'en rapporta plus à ses lumières lorsqu'il fallut tracer des instruc-

Observa-
tions sur les
causes qui
la firent
échouer.

tions à l'amiral Villaret-Joyeuse et au capitaine-général.

C'est chercher dans des faits secondaires le résultat des causes principales. Bonaparte a d'ailleurs pris soin de détruire lui-même les bruits répandus à ce sujet. La flotte serait arrivée ensemble devant le Cap, que Toussaint n'en eût pas moins été en mesure de rassembler ses 13 demi-brigades dans les mornes, dès que son parti était pris de combattre. En supposant même qu'il se fût soumis, on ne peut croire que cela se fût prolongé au-delà du terme où la fièvre jaune aurait mis l'armée hors d'état de résister au soulèvement général.

Par les mêmes motifs, on ne saurait affirmer que le succès de l'expédition dépendît, comme le prétend Bonaparte, de l'inexactitude de Lelerc à suivre ses instructions. Il est douteux que le renvoi en France de Dessalines, Christophe, Maurepas, Belair et de vingt autres noirs marquans, eût fait changer le cours des événemens, lors même qu'on eût accordé toute confiance aux hommes de couleur. Quand on pense que le mulâtre Péthion, un des plus dévoués à la France, fut l'instigateur de la défection de Clervaux, et que leur révolte précéda celle de Dessalines et de Christophe, il n'est plus possible de raisonner, et l'on peut supposer avec raison que l'ambition

personnelle s'affubla du masque du bien public , pour assouvir la soif de puissance qui dévorait quelques individus.

Cependant il est juste de convenir que le renvoi impolitique de Rigaud , les événemens de la Guadeloupe et les actes odieux commis envers les mulâtres , suffisaient pour exciter à la révolte ces hommes impétueux , *placés entre l'ignominie des anciens préjugés et l'avenir brillant que leur promettait l'émancipation* ; c'était soumettre les hommes à une trop rude épreuve que de leur présenter cette alternative , et peut-être Péthion serait-il resté fidèle à la France sans les justes alarmes qu'on inspira à son parti. Gagner cette caste valeureuse , en nommant Rigaud , Boyer et Péthion lieutenans du capitaine-général , à la place des noirs qu'on eût renvoyés en France , pour y être employés dans leur grade , tel eût été peut-être le moyen de conserver la colonie , non qu'il fût exempt de danger. C'était remettre , je le sais , les intérêts de la métropole à des agens suspects ; mais ils étaient moins nombreux que les noirs , et ils avaient encore trop besoin de la France , pour s'en détacher.

Toutefois ce ne sont que des probabilités plus ou moins fondées. En jugeant d'après les événemens , et surtout d'après le rôle que Péthion et Boyer ont joué depuis , on serait autorisé à croire que ces deux chefs eussent hérité de l'ambition

de Toussaint en héritant de sa puissance, et que la guerre maritime qui se ralluma à cette époque, eût tôt ou tard provoqué la déclaration de leur indépendance. La conduite modérée de Péthion, lorsqu'il parvint dans la suite au pouvoir, et le dédain qu'à l'exemple de Washington, il affecta pour l'autorité suprême, ne prouvent rien contre ces assertions; on peut dédaigner la couronne et vouloir affranchir sa patrie. Si les riches créoles, d'origine européenne, tiennent faiblement à la métropole, quand ils entrevoient un avantage dans l'émancipation, quelle raison d'attendre un attachement plus religieux, plus filial, d'hommes qui ne connaissaient la France qu'indirectement, et ne se considéraient pas même comme Français? La conduite des Anglo-Américains en 1770, et les derniers événemens de l'Amérique espagnole, ne prouvent-ils pas assez que la perte de St.-Domingue était inévitable, dès que des intérêts si opposés y étaient aux prises, et qu'il y avait impossibilité d'y entretenir des forces françaises capables de les faire taire devant celui de la métropole?

A la vérité, la conduite de Pelage à la Guadeloupe, celle de Laplume à St.-Domingue, les services essentiels que rendirent Maurepas et ses noirs, lorsqu'ils combattirent dans les rangs français, sont autant de circonstances qui militent en faveur du système qu'avait adopté

Bonaparte; mais Leclerc compromit l'expédition, en déviant de cette marche. Au reste, c'est trop s'aventurer dans le champ des conjectures; nos lecteurs sauront trouver dans les passions individuelles, les perfides suggestions de l'étranger et les intérêts des masses, la clef de tous ces événemens, sur lesquels nous nous sommes déjà plus appesanti que les bornes de cet ouvrage ne le comportent.

On sait que dès-lors, St.-Domingue fut perdu pour la France. La partie du Nord se trouva soumise à l'empereur Dessalines jusqu'en 1806, que ce tigre à figure humaine, tomba sous les coups de Christophe et de Péthion. Le premier lui succéda sous le titre modéré de chef du gouvernement d'Haïty; mais la manie d'imiter est aussi la passion de ces petits ambitieux. Toussaint avait cru égaler Bonaparte en se proclamant président à vie; Dessalines prit comme lui le titre d'empereur; Christophe, à leur exemple, voulut un trône, et se fit bientôt couronner roi, sous le nom d'Henri I^{er}. La partie du Sud, au contraire, formée en république par Péthion, puis soumise à sa mort, en 1818, au président Boyer, lutta pendant plusieurs années avec peine contre l'empire noir, dont elle triompha néanmoins en 1820, par la révolte de la propre armée de Christophe qui, sur le point de tomber au pouvoir de son adversaire, se brûla la cervelle.

Événemens
arrivés
depuis à St-
Domingue.

Ainsi, la totalité de l'île réunie aujourd'hui sous la direction d'un homme de couleur, semble confirmer tout ce qu'on a déjà dit sur la supériorité de cette caste, et sur les moyens qui eussent pu fournir un point d'appui à la métropole, pour soumettre de nouveau St.-Domingue (1). Un jour peut-être, le temps opérera cette révolution, mais alors les situations respectives seront bien changées, et la colonie ne rendra plus jamais à la France, ce qu'elle lui rapportait en 1789.

La Guadeloupe resta sous le gouvernement du général Ernouf, jusqu'en 1810, époque à laquelle elle tomba au pouvoir des Anglais, à la suite d'une faible résistance. Ils la conservèrent jusqu'en 1814, que le traité de Paris la rendit à la France.

(1) Brave, instruit, actif, Boyer a toujours montré un grand attachement pour les Français. Il est hors de doute qu'il eût consenti en 1802, à être l'appui de leur puissance à St.-Domingue, si Leclerc s'y fût mieux pris : aujourd'hui que son pouvoir s'étend sur l'île entière, il serait difficile de le croire dans les mêmes dispositions.

CHAPITRE CXV.

Troisième constitution donnée à la Suisse. — Les Français évacuent ce pays. — Insurrection des fédéralistes contre le gouvernement helvétique. — Médiation de la France. — Le général Ney entre en Suisse, et dissout la diète. — Acte de médiation. — Conclusion de cet ouvrage.

Nous avons laissé la Suisse au milieu de l'embarras du choix d'une constitution; il était moins difficile de poser les bases d'une administration appropriée à ses besoins, que de satisfaire les intérêts divergens et parfois opposés de ses cantons. Un des effets les plus déplorables de la charte promulguée le 25 mai 1802, avait été de porter Dolder à la dignité de premier Landamman, car il ne possédait l'estime de personne. D'ailleurs le système de fédéralisme absolu avait tourné la tête à tous les partisans de l'ancien régime, et le peuple imputait aux formes unitaires, même les plus mitigées, tous les maux qu'il eût été plus juste de rejeter sur l'agression française, et sur la double invasion qui en fut le résultat.

Nos lecteurs ne pourront sans doute pas se défendre d'un sentiment pénible, en remarquant à quel point les passions égarent les hommes, puisque tant de braves Helvétiens étaient prêts à s'entre-déchirer pour une modification dans les formes constitutionnelles de leur pays. Les différens pactes successivement présentés depuis deux ans, ne variaient en effet que sur des accessoires presque imperceptibles pour l'étranger qui n'eût pas été à même d'observer de près la nature des passions aux prises dans cette malheureuse lutte.

Difficulté de
satisfaire
les partis.

Il faut néanmoins l'avouer, ces nuances dans les formes n'étaient que des prétextes dont les auteurs de discorde se servaient pour renverser ce qui existait. Si toute la question qui divisait les partis, se fût réduite à décider, que le gouvernement central ne se mêlerait point de l'administration intérieure des cantons, et les laisserait se régir eux-mêmes, le rapprochement eût été facile à opérer; aucun Suisse n'eût refusé quelques concessions, et la dernière charte eût aisément satisfait à tous les besoins. Mais il s'agissait de statuer à la fois sur les principes, les causes et les résultats de la révolution: c'est-à-dire qu'il fallait rendre aux Bernois ceux de leurs anciens sujets qui désiraient rentrer sous leur domination; reconnaître l'indépendance du canton de Vaud; statuer sur le sort de

l'Argovie; accorder une part aux anciens sujets des cantons, et surtout à ceux de Zurich, Bâle, Fribourg, Thurgovie et St.-Gall : or, c'était sur ces points capitaux que les avis différaient principalement, *et à moins d'une intervention puissante, il n'y avait que le temps ou la force qui pussent en décider.*

Les événemens ne tardèrent pas à prouver cette vérité. Les petits cantons, instigués, déclarèrent ouvertement dès le 6 juillet, qu'ils ne reconnaîtraient jamais cette constitution qui les soumettait aux lois odieuses d'un gouvernement unitaire. Ils ne voulaient, disaient-ils, que la liberté conquise par leurs ancêtres, vouant haine éternelle à tout ce qui semblait y porter atteinte.

Protestation
des petits
cantons.

Le Landamman et le Sénat, trop faibles pour les contraindre, rassemblèrent néanmoins quelques troupes à Lucerne, et nommèrent des commissaires pour aller porter chez les réfractaires des paroles de paix, tout en les menaçant de l'emploi de la force. Les deux partis restèrent ainsi en présence, cherchant à démêler la part que prendraient la France, l'Autriche et l'Angleterre à leur conflit.

Le sénat
envoie
Andermat
avec des
troupes
à Lucerne.

L'embarras de ses finances ayant mis le gouvernement helvétique hors d'état de lever les milices sur lesquelles il croyait pouvoir compter, la France avait jugé nécessaire de laisser la divi-

sion Montchoisi en Suisse, jusqu'au milieu de 1802. Cette mesure, contraire au traité de Lunéville, ne donnait pas seulement des griefs à l'Autriche et à l'Angleterre; l'empereur Alexandre même, intercédait près du premier Consul, en faveur de ce pays : dès-lors il était facile de prévoir que l'occupation aurait un terme, et que les deux partis en viendraient bientôt aux mains. Le seul moyen de prévenir ce mal eût été, comme nous l'avons dit, de reconnaître à Lunéville les bases du gouvernement existant; mais l'oubli de cette précaution ne laissait guère entrevoir la possibilité d'y remédier, à moins d'une nouvelle réunion de plénipotentiaires, qui eût remis en question tout ce qu'on croyait avoir réglé à la paix définitive.

S'il était délicat pour la France ou l'Autriche, de proposer un tel amendement; c'était au contraire un devoir pour le gouvernement helvétique de le provoquer de tous ses moyens, en démontrant aux cabinets les conséquences probables d'un nouveau conflit, qui troublerait le repos des cantons, et par contre-coup celui de l'Europe. Le rétablissement de la neutralité de la Suisse, détruite par le traité d'alliance de Paris, du 11 septembre 1798, était à désirer par tous les partis, et devait être le résultat d'une médiation officieuse. Pour obtenir l'abolition de ce traité, l'Autriche eût aisément reconnu la

charte, que le premier Consul avait proposée à Glayre, et les réactionnaires n'eussent pas osé renverser des institutions solennellement recon-
nues par toute l'Europe.

Rien de tout cela n'ayant été prévu, le premier Consul ne crut pas devoir retarder plus long-
temps l'exécution du traité de Lunéville, et or-
donna au général Montchoisi d'évacuer la Suisse,
au milieu de juillet, sans prendre aucun arran-
gement préalable avec l'autorité helvétique,
qu'on estima assez forte pour comprimer les ré-
fractaires. Ce départ des troupes françaises, à
l'instant même où la dissidence des petits can-
tons aurait rendu leur présence plus nécessaire,
fut regardée par les deux partis comme une
preuve manifeste de l'abandon volontaire ou
forcé de la France : les fédéralistes l'attribuant
à l'influence de l'Autriche et de l'Angleterre,
n'en devinrent que plus hardis dans leurs ma-
chinations.

Les Français
évacuent
la Suisse.

Le gouvernement helvétique, informé de cet
événement, le 12 juillet, par le général Mont-
choisi, en fut aussi déconcerté que s'il n'avait
pas dû s'y attendre depuis un an. A la vérité, il
n'en avait reçu aucune communication officielle,
ni de Paris, ni de l'ambassade de France, ce qui
le détermina à charger le ministre Stapfer d'en
témoigner son étonnement au ministre des rela-
tions extérieures, et de réclamer en même temps

Résultat de
cette
brusque
résolution.

la suspension d'une mesure qui le jetait dans le plus grand embarras.

Cette démarche, dont on lui a fait de si durs reproches, était néanmoins très-naturelle : le gouvernement helvétique, sans rien préjuger sur le fonds, devait se formaliser qu'on se bornât à une simple notification par l'autorité militaire, au moment même de l'évacuation ; tandis qu'en allié fidèle, il avait droit de s'attendre à ce qu'on le consultât sur l'opportunité de la démarche, ou du moins à ce qu'on l'en prévint à temps par son ministre à Paris, pour qu'il pût aviser aux mesures qu'elle nécessiterait.

Les remontrances du Landamman et du Sénat, se croisèrent en route avec le message de Stapfer, et la note du ministre Talleyrand qui confirmait la nouvelle donnée par Montchoisi ; dès-lors il fallut prendre franchement un parti. Sans doute, l'évacuation du sol national par une force étrangère, est un événement toujours désirable, et le patronage de baïonnettes alliées fut de tout temps une triste et dangereuse ressource pour les gouvernemens faibles. Si jamais ces vérités furent susceptibles d'exceptions, certes les chefs de l'administration helvétique avaient droit de la réclamer en leur faveur. L'occupation ne provenait point de leur fait : résultat des projets de Reubel, elle succédait à une guerre ruineuse qui ôtait au gouvernement la faculté d'entre-

tenir la force nécessaire pour comprimer ses ennemis.

Le temps seul pouvait consolider la paix, et ramener l'union; et le moyen d'atteindre ce but n'était pas plus de rétablir l'oligarchie que d'encourager la démagogie, mais bien d'opérer une fusion successive des intérêts nouveaux avec les anciens. En diminuant peu à peu la force de la division française, on pouvait éviter une guerre civile odieuse; mais outre ce qu'une telle demande aurait eu de contraire aux stipulations de Lunéville, personne ne se dissimulait que, présentée comme un attentat à l'indépendance nationale, elle soulèverait tous les esprits. Le Landamman et le Sénat crurent donc qu'il suffirait que le premier Consul manifestât par une déclaration formelle, le prix qu'il attachait au maintien de l'ordre de choses établi. Cette demi-mesure était insuffisante et basée sur des calculs erronés, puisqu'elle imposait au gouvernement français une responsabilité toute onéreuse pour lui, sans ôter aux fédéralistes l'espoir d'être secondés par l'Autriche.

Dolder et ses collègues ne comptant que faiblement sur le succès de cette démarche, cherchèrent ensuite à remplacer les troupes françaises, sans détruire le prestige de l'indépendance: ils demandèrent qu'on mît en échange à leur disposition les demi-brigades helvétiques au

Le Sénat
demande
les demi-
brigades
helvétiques.

service de France ; terme moyen qui semblait en effet propre à consolider l'administration existante, sans blesser les convenances et l'amour-propre national. Cette proposition qu'on a censurée avec tant d'amertume, était néanmoins la seule convenable, et de tous les actes de ce gouvernement, c'est celui qui prête le moins à la critique.

Insurrec-
tion des
petits
cantons.

Cependant, la nouvelle du départ des troupes françaises, répandue avec la rapidité de l'éclair, donna bientôt lieu à des troubles sérieux. Les petits cantons non contens de repousser la constitution imposée, disaient-ils, par l'astuce et la force, coururent aux armes pour soutenir leur protestation. Le Sénat helvétique délégua le préfet de Lucerne Keller, avec de pleins pouvoirs, pour s'entendre avec eux. Le 1^{er} août, sous les yeux même de ce commissaire, l'assemblée générale de Schwitz rétablit les anciens conseils, et plaça à leur tête le Landamman Reding. La même chose eut lieu à Stanz et à Sarnen, où Wursch et Deflue furent nommés Landamman de l'Unterwald. Uri balança un moment, et finit par suivre cet exemple.

Les trois petits cantons confédérés, ouvrirent le 17 août, une diète à Schwitz, et par une bizarrerie assez remarquable, leur premier soin fut d'abolir tous les privilèges, au moment où leurs alliés de Berne et de Zurich conspiraient

pour les rétablir!! L'abolition des privilèges par des paysans-souverains, qui semble au premier aspect un contre-sens, n'en était pourtant pas un; car il y avait aussi des exclusifs et des sujets dans ces petits cantons (1). Cette démarche, plus politique peut-être que sincère, devait en effet leur attacher ceux qui, sous la dénomination d'anciens sujets, pouvaient avoir des intérêts divergens; ils envoyèrent ensuite des agens à Glaris, Appenzell, dans les Grisons et à Lucerne, en un mot, à tous les cantons limitrophes, pour s'allier avec eux, à l'effet de rétablir l'antique liberté; mais ces mots avaient, comme on sait, une acception bien différente selon les convenances des partis.

De leur côté, les Bernois ne perdaient pas leur temps; une société secrète, formée par Aloys Reding et Rodolphe d'Erlach, avait étendu depuis un an ses ramifications sur toute la Suisse; ses émissaires préparaient les campagnes au retour de l'ancien régime, et ses chefs assemblés tantôt aux bains Schintznacht, tantôt à Gersau, y combinaient l'ensemble de leurs opérations. Un comité central établi à Berne, correspondait ouvertement avec des clubs établis à Zurich, Soleure et Thun; celui-ci communiquait direc-

Préparatifs
des Bernois.

(1) Ces petits cantons avaient leur part des bailliages italiens, et des pays mixtes.

tement par le Brunig, avec Stanz et les petits cantons. « Le traité de Lunéville nous laisse le » choix de nos institutions, il nous est donc » permis de renverser celles qu'on nous a im- » posées, » disaient-ils, pour justifier ces menées qu'ils ne prenaient plus la peine de cacher. Dans les Grisons, les Salis ne déployaient pas moins d'activité, et partout l'orage s'amoncelait sur un gouvernement qui, loin d'être oppresseur, semblait sans énergie et sans dignité.

Chances
de succès
pour eux.

Il n'était point difficile d'organiser dans ces contrées populeuses, une masse de 10 à 12 mille insurgés, car les cadres des anciennes milices étaient tout formés. Le gouvernement helvétique n'avait à leur opposer que 2 mille hommes de milices, et trois bataillons soldés, dispersés dans vingt postes éloignés, et dont plusieurs chefs mêmes étaient suspects. Il est vrai qu'il aurait pu lever en outre 8 mille hommes dans les cantons de Vaud, de Bâle, dans les environs de Zurich, de Thurgovie, et de Fribourg. Mais cette mesure répugnait à des magistrats pusillanimes, habitués à confondre la faiblesse avec la modération. D'ailleurs, le pitoyable état des finances, ne permettait pas de soudoyer des forces si considérables sur de simples soupçons : il fallait donc attendre une révolte formelle avant de se mettre en mesure, et les fédéralistes prenant l'initiative pouvaient l'effectuer avec assez de ra-

pidité, pour arriver devant Berne avant que le Sénat eût songé à réunir les troupes nécessaires à sa défense.

Cependant, l'association secrète et le comité d'insurrection poursuivaient leurs travaux avec autant d'activité que d'audace. Soit que les meneurs de cette entreprise eussent reçu des encouragemens de l'Autriche et de l'Angleterre, soit qu'ils les eussent pris dans le texte même du traité de Lunéville, tout leur faisait espérer que la France n'oserait pas se mêler de la querelle, de peur de rallumer la guerre continentale; dès-lors ils se persuadèrent que, le premier Consul restant neutre, la réussite de leur projet dépendrait uniquement d'eux, c'est-à-dire du secret, et de la promptitude avec laquelle ils l'exécuteraient.

Il faut l'avouer, la conduite équivoque des agens français autorisait doublement leurs espérances; le général Montchoisi avait encouragé le mouvement du 28 octobre, et Verninac même était loin d'y être resté étranger. L'un et l'autre avaient concouru, il est vrai, à la réaction du 17 avril 1802; mais on se flattait avec quelque raison de les faire pencher pour le fédéralisme.

Pendant que tout se préparait en silence pour ce mouvement, et que les conjurés augmentaient de jour en jour leur nombre, les cinq petits

Les petits cantons commencent les hostilités.

cantons sentant la nécessité de soutenir leurs démarches par la force, se hâtaient d'armer tout ce qu'ils pouvaient réunir d'hommes éprouvés. Le général Andermatt fut chargé, avec deux bataillons de ligne helvétique, de les réduire par la force, si le commissaire Keller ne parvenait à les ramener par la raison. Les postes étaient déjà en présence, au pied du Mont-Pilate; les soldats d'Andermatt, cantonnés paisiblement sous la sauve-garde du droit des gens, laissèrent surprendre celui du défilé de Rengg; et la mort d'une dizaine d'hommes égorgés le 28 août par les paysans d'Unterwald, devint le signal de la guerre civile.

Zurich en
fait autant.

Ce signal retentit d'abord à Zurich, que les troupes helvétiques venaient de quitter pour se concentrer à Lucerne. Une compagnie de gardes urbaines, soldées jadis par le canton souverain, était restée en activité sous les ordres du préfet. Celui-ci était absent, et allait être d'ailleurs remplacé par les nouvelles autorités cantonales : la municipalité appréciant l'utilité de ce petit noyau de force, s'en arrogea le commandement, qui appartenait de fait au gouvernement, jusqu'à ce que la nouvelle constitution cantonale fût mise en activité. Le Landamman improuva sa conduite, et donna ordre de renvoyer quelques compagnies soldées à Zurich : la municipalité protesta contre ces mesures, ferma ses portes

aux soldats helvétiques, appela à son secours tous les bourgeois de la ville partisans de ses privilèges, et fit même entrer dans ses murs des milices du district de Regensberg, le seul de ce canton attaché à l'ancien régime. Au premier avis de cette résistance, Andermatt avait dû renvoyer à Zurich quelques compagnies de troupes de ligne; elles cherchèrent à y entrer par surprise, mais elles trouvèrent les ponts levés.

Un tel acte d'autorité demandait une prompte répression, ou il ne restait plus au gouvernement qu'à se dissoudre. Andermatt reçut l'ordre de soumettre la ville rebelle : il venait de sommer la veille les petits cantons de mettre bas les armes; et, dans l'impossibilité de remplir à la fois cette double mission, le général ne trouva d'autre moyen de sortir d'embaras, qu'en signant le 8 septembre un armistice qui dévoilait toute sa faiblesse. Il dirigea ensuite ses deux bataillons avec 6 pièces de canon de Lucerne sur Zurich, dont on lui refusa l'entrée. Andermatt fit mine de bombarder la ville qui, ayant 60 pièces de canon dans son arsenal, ou sur ses remparts, des munitions et une population virile plus nombreuse que son détachement, se moqua de ce simulacre impuissant.

Cependant, des commissaires nommés par le Landamman, furent chargés de ramener Zurich par les voies de la persuasion, et investis du

Andermatt
marche
contre
cette ville.

pouvoir nécessaire pour lever les milices des environs, toutes dévouées au nouveau système. Les Zuricois persistèrent dans leur résistance, ce qui détermina Andermatt à lancer le 13, quelques obus sur la ville. Déjà les milices des bords du lac accouraient à son camp, et des scènes sanglantes se préparaient de part et d'autre, lorsqu'un commissaire muni de nouvelles instructions, signa le 15, avec la ville, une convention qui la dispensait de recevoir garnison : acte de faiblesse qui devait tout perdre, et qu'il faut sans doute attribuer à la levée de boucliers des Bernois dans l'Argovie et à Baden.

Le gouvernement tombait ainsi d'un précipice dans l'autre. Il attendait avec anxiété le secours des demi-brigades helvétiques dont il avait sollicité le renvoi; mais le premier Consul, avant de se décider à un pas qui pouvait l'entraîner à des explications désagréables avec l'Autriche et l'Angleterre, avait voulu s'assurer que les anciennes capitulations donnassent aux cantons le droit de retirer leurs régimens de France; lorsqu'il s'agissait de leur propre sûreté; il consentit enfin au renvoi, pourvu qu'on en fit une demande authentique et formelle, motivée sur cet ancien usage. Le gouvernement helvétique avait prévenu ce désir, en réclamant le 2 septembre, par une note à l'ambassadeur Verninac, la médiation de la France.

Toutes ces formalités avaient exigé un temps Projet
formé par
les Bernois. que les fédéralistes surent mettre à profit. Ils formèrent le projet de rassembler 3 à 4 mille paysans , d'enlever le gouvernement aventuré au milieu d'eux avec une faible garde , et d'arrêter une douzaine de sénateurs du parti unitaire , jusqu'à ce qu'ils eussent le temps d'organiser la Suisse selon leurs vues , ce qui ne devait pas être long.

La réunion des faibles moyens du gouvernement contre les remparts de Zurich et au pied des montagnes d'Unterwald , laissant l'intérieur de la Suisse entièrement dégarni et sans défense , les Bernois se hâtèrent de frapper un coup aussi facile que décisif. Au signal donné , les affiliés du comité insurrecteur se répandent dans les arrondissemens où ils ont leurs partisans ; d'Erlach et May en Argovie , Watteville à Berne et dans l'Oberland , réunissent quelques centaines d'anciens soldats des légions émigrées de Bachman et de Rovéréa , licenciées depuis la paix (1). Ce noyau se grossit bientôt d'un certain nombre de mécontents. Alors des proclamations sont lan-

Il
soulèvent
l'Argovie.

(1) M. R* R* porte la force des insurgés à 20 mille hommes , la plupart soldats de Rovéréa ; les émigrés suisses ne s'élevèrent jamais à plus de 4 mille , et la moitié était alors en Egypte ou dans la Méditerranée à la solde anglaise. D'Erlach n'avait pas plus de 2 mille insurgés , quand il marcha sur Soleure. C'est ainsi que les hommes de parti écrivent l'histoire.

cées, l'insurrection est régularisée, les anciennes milices rétablies et sommées de marcher à la voix de leurs chefs. Ceux-ci eurent le bon esprit de promener rapidement leurs colonnes mobiles dans le canton, pour entraîner les indécis, et en imposer aux autres.

Progrès de
l'insurrec-
tion.

La population des campagnes ne se montra pas d'abord fort exaltée en faveur de ces prétendus vengeurs de leur pays. Mais dès que leurs pelotons, grossis dans leur marche, eurent acquis la force d'un millier d'hommes, partout la foule les suivit. Alors seulement, les paysans regardèrent leurs succès comme certains, car l'empire des vieilles habitudes n'avait pu s'effacer dans un court interrègne de trois ans. L'insurrection prit surtout de la consistance, lorsqu'elle put agir au nom de l'ancien gouvernement de Berne, et que chacun crut remplir un devoir en s'y soumettant.

Fâcheux
résultats
de ces
entreprises.

Cependant cette révolution, loin d'être l'ouvrage du patriotisme, comme les écrivains du parti oligarchique ont voulu le faire croire, tendait à rallumer une guerre générale et à ramener toutes les armées de l'Europe en Suisse. Si la France avait consenti à ce que ce pays se donnât des lois, il était entendu que cela devait avoir lieu par des voies légales et pacifiques; le premier Consul n'était pas d'humeur à souffrir qu'une faction ennemie en dictât par la force

au gouvernement alors établi et reconnu. Tout portait donc à croire qu'il interviendrait de manière ou d'autre, et que l'Autriche ferait des réclamations : en admettant que la France fût disposée à faire droit à ses demandes, une médiation des deux cabinets était le résultat le moins fâcheux qu'on dût prévoir, et la Suisse recevrait ainsi ses constitutions de voisins peu intéressés à sa prospérité. S'ils ne tombaient pas d'accord, elle était condamnée de nouveau à fournir le champ de bataille aux deux puissances, qui se disputeraient l'avantage de les lui donner.

Les hommes qui plongeaient d'un œil sec leur patrie dans une situation aussi délicate, étaient-ils moins coupables que ceux qui, fondés sur les anciens traités, avaient réclamé en 1798 des droits imprescriptibles? Peut-on alléguer que leurs motifs fussent plus généreux, puisque les derniers ne se révoltèrent que pour se soustraire à l'humiliante condition de Parias, tandis que les autres précipitaient la Suisse dans l'abîme, pour leur intérêt exclusif? Dans les discordes civiles, les passions dénaturent tout : elles aveuglèrent ces hommes doués d'ailleurs de quelques vertus domestiques, qui avaient à se plaindre il est vrai, mais qui devaient attendre de la justice et du temps le redressement de leurs griefs.

Quoique peu enclins à partager l'admiration que tant d'écrivains passionnés ont affecté pour

Sages
mesures des
Bernois.

cette insurrection , nous nous faisons un devoir de rendre justice aux Bernois. De tout temps ils ont montré du courage et de l'énergie : en cette occasion ils y joignirent de l'habileté. Après avoir donné le change à Andermatt sur la direction de leurs premiers rassemblemens , et avoir même menacé de lui couper sa retraite par Mellingen et l'Albis , d'Erlach et May se rabattirent sur les vallées de l'Aar et de l'Emmen : le premier remonta jusqu'à Soleure , entraîna les mécontents de ce canton dans son parti , puis se réunit aux insurgés de Buren et d'Arberg. Le second se porta par Lenzbourg sur la grande route de Zurich à Berne pour intercepter la communication directe d'Andermatt avec le gouvernement.

Un événement assez bizarre parut combiné à dessein de favoriser ces entreprises ; on imagina d'enlever le Landamman Dolder dans son hôtel , et de le conduire dans une campagne à quelques lieues de Berne. Il disparut en effet dans la journée du 13 septembre , à l'instant même où d'Erlach levait l'étendard de l'insurrection à Baden. Mais , soit qu'on reconnût bientôt l'inutilité de cet enlèvement , ou qu'on fût content d'avoir paralysé l'action exécutive dans cette journée , on le ramena à Berne où il reprit ses fonctions. Diverses conjectures ont été faites sur cet événement , attribué par les uns à Dolder lui-même , et par d'autres au parti unitaire ; mais , dans le fait , il n'aboutit à rien.

A la nouvelle de l'orage qui le menaçait, le Sénat helvétique avait prescrit à Andermatt de quitter Zurich pour accourir à Berne. Prévenu par les insurgés, ce général trouva May en position avec 800 hommes, au pont de l'Emmen : Andermatt avec 1,500 vieux soldats éprouvés, au lieu de l'attaquer et de disperser sa bande, traita avec lui, et chacun continua sa marche vers sa destination sans commettre d'hostilités.

Marche
d'Ander-
matt.

Cette convention, nouvelle dans les annales des troubles civils, ne sauva point Berne. D'Erlach, renforcé de quelques centaines de Soleurois, poussa son avant-garde sur cette capitale, où il se flattait que sa présence jetterait le trouble et ferait éclater une insurrection ; il la suivit de près avec son corps : Watteville de son côté avait réuni près de 2 mille hommes dans l'Oberland et les districts voisins : en même temps les habitans des petits cantons, rassemblaient, sous la conduite d'Auf-der-Maur, quelques centaines d'hommes résolus sur le Brunig, pour descendre dans la vallée de Meyringen, donner la main aux insurgés de l'Oberland, puis en longeant ensuite l'Aar, se diriger également sur la capitale.

Le gouvernement helvétique n'avait à opposer à tous ces ennemis qu'un bataillon, trop faible pour garnir les remparts et comprimer les mécontents de la ville.

Position
critique
du Sénat
helvétique.

Dolder avait perdu la tête, et le seul parti qui lui restât, était ou de combattre à outrance jusqu'à l'arrivée d'Andermatt, ou de conclure une convention pour se retirer à Lausanne. Il préféra ce dernier moyen comme le moins chanceux. On vit dès-lors que l'ancien gouvernement légalement rétabli à Berne, donnerait à l'insurrection des forces contre lesquelles il ne serait plus possible au nouveau de lutter.

Dolder rend
Berne et se
retire à
Lausanne.

Le 19 septembre, Dolder, suivi d'une douzaine de sénateurs et des membres du tribunal suprême des cantons non insurgés, prit le chemin de Lausanne; le ministre de France Verninac, qui avait provoqué cette détermination en apportant la veille au sein du Sénat un boulet qu'il prétendait être tombé dans la cour de son hôtel, suivit ce cortège comme l'ordonnateur intéressé d'une pompe funèbre. On espérait à peine que les milices vaudoises voulussent prendre la cause d'une administration accusée, par les uns d'être révolutionnaire, et par les autres d'avoir amené la contre-révolution.

Le canton
de Vaud
s'arme
contre
ses griefs.

Toutefois le canton, électrisé par son préfet Monnod, déploya pour sauver son indépendance, autant de dévouement qu'il avait montré d'aversion pour les individus et les principes qui dirigeaient l'administration depuis deux ans. Plusieurs bataillons coururent aux armes pour garnir la frontière, entre le lac de Morat et l'ri-

bourg. Andermatt, après avoir traversé Berne, plutôt en allié des fédéralistes qu'en général ennemi, vint prendre la même position, où un armistice de huit jours lui donna le temps de s'établir.

Les Bernois de leur côté mirent ce délai à profit pour augmenter leurs levées et les munir de tout ce qui était nécessaire à la continuation de leur entreprise. Ils n'auraient eu qu'un parti à prendre pour couronner ces premiers succès; c'était de proclamer sans retard :

Faute des
Bernois.

1° Que les cantons d'Argovie et d'Oberland seraient de nouveau réunis à celui de Berne, mais avec le droit d'envoyer des représentans dans le grand conseil et le sénat.

2° Qu'en attendant ils enverraient des députés au gouvernement provisoire, pris parmi les magistrats éclairés des deux partis.

3° Que si le canton de Vaud refusait de s'agréger aux mêmes conditions, et persistait à se constituer séparément, on s'en remettrait à la médiation du premier Consul, garant par le fait des anciens traités avec les ducs de Savoie.

4° Que tous les liens d'amitié avec la France, seraient rétablis comme auparavant.

Au lieu d'en agir ainsi, on éleva des prétentions sans mesure en voulant pousser jusqu'à Genève, et détruisant ainsi jusqu'à la moindre chance d'accommodement.

Réaction
à Lucerne.

La contre-révolution ne s'était faite à Lucerne que plus tard et d'une manière fort incomplète; sur soixante-cinq communes dix-huit seulement y avaient pris part, en envoyant le 22 septembre 3 à 400 paysans mal armés dans la ville, où ils se réunirent à quelques mécontents, pour imposer la loi à une population paisible, justement indignée de leur brutalité. Et, chose bizarre, pour obtenir l'assentiment des campagnes à ces actes du comité insurrecteur, il fallut que celui-ci promit d'étendre les droits démocratiques des paysans, qu'on voulait au contraire remettre sous le joug de l'oligarchie, tant on abusait de la crédulité du peuple!

Congrès
fédéral
à Schwitz.

Cependant les fédéralistes, sûrs désormais de leurs succès, se hâtèrent de donner de l'ensemble à leurs mesures en formant une nouvelle confédération Suisse, et réunissant leurs députés en congrès à Schwitz, pour y diriger les affaires générales. Cette nouvelle diète à laquelle outre les cinq petits cantons, ceux de Zurich, de Berne, de Soleure, de Lucerne, de Schaffhouse, les Grisons, plus tard Bâle et Fribourg, envoyèrent leurs représentans, imprima à ce mouvement un caractère de légalité qui en doublait la force.

Bachman

Le congrès ouvrit ses séances le 27 septembre, et annonça son installation à toutes les puissances qui pouvaient s'intéresser au sort de la Suisse. Le général Bachman qui avait fait avec

distinction la guerre de Piémont, et surtout la campagne de 1800, à la tête des légions d'émigrés Suisses, auxiliaires de l'Autriche, fut nommé commandant en chef des forces confédérées.

nommé
général
en chef.

Dans ces entrefaites, le général Emmanuel de Watteville, après avoir tiré de l'arsenal de Berne toutes les armes, les munitions et l'artillerie qu'il put mobiliser, avait profité de l'armistice pour organiser sa petite armée. Dès que les huit jours convenus furent expirés les hostilités recommencèrent, mais sans prendre de caractère, parce qu'on manquait de troupes; mais dès que les contingens des cantons eurent rejoint l'armée, le général Bachman reprit l'offensive. Quatre mille Vaudois ou soldats helvétiques, répartis depuis le lac de Morat jusqu'à Fribourg, ne pouvaient résister à 10 mille hommes mieux commandés. Bachman en s'emparant de cette place que les troupes unitaires n'étaient pas en état de défendre aurait menacé la droite de cette ligne, et peut être culbuté dans le lac, les troupes qui auraient voulu la défendre en exécutant un mouvement absolument semblable à celui qui, en 1476, avait causé la ruine totale de Charles-le-Téméraire. Le 3 octobre, l'armée fédérale s'ébranla sur quatre colonnes; après quelques coups de canon, le corps unitaire se replia en arrière de Moudon dans le plus grand désordre. Les milices se dispersèrent, et par leur déban-

Tentatives
de
Watteville
sur Fribourg

Combat
d'Âvenches.

Retraite des troupes helvétiques sur Moudon dement accrurent l'audace de l'ennemi. Fribourg lui ouvrit ses portes; Payerne fut abandonné à sa merci, et à peine resta-t-il 2 mille combattans pour couvrir le fantôme de gouvernement qui était allé chercher un refuge à Lausanne dans sa détresse.

La France accepte la médiation demandée. Mais la partie était trop inégale pour qu'on pût se flatter de défendre un seul jour cette ville, et le gouvernement helvétique était à la veille d'en partir pour chercher un asile en France, lorsqu'un coup de foudre anéantit toutes les espérances des contre-révolutionnaires.

Le premier Consul, convaincu que l'intérêt de la France exigeait de ne pas laisser triompher un parti toujours prêt à chercher un appui dans les rangs de ses ennemis, venait d'accepter la médiation qui lui avait été proposée. Son aide-camp Rapp, arrivé le 4 octobre à Lausanne, avec une proclamation des Consuls, du 30 septembre, se hâta d'en envoyer des exemplaires aux avant-postes sur le Jura, pour y arrêter toute effusion de sang.

Sa proclamation.

« Habitans de l'Helvétie, disait cette proclamation, vous offrez depuis deux ans un spectacle affligeant. Des factions opposées se sont successivement emparées du pouvoir; elles ont signalé leur empire passager par un système de partialité qui accusait leur faiblesse et leur inhabileté.

» Vous vous êtes disputés trois ans sans vous
 » entendre. Si l'on vous abandonne plus long-
 » temps à vous-mêmes, vous vous tuerez trois
 » ans sans vous entendre davantage. Il est vrai
 » que j'avais pris le parti de ne me mêler en rien
 » de vos affaires; j'avais vu constamment vos
 » divers gouvernemens me demander des con-
 » seils et ne pas les suivre, et quelquefois abuser
 » de mon nom, selon leurs intérêts ou leurs
 » passions. Mais je ne puis ni ne dois rester in-
 » sensible au malheur auquel vous êtes en proie;
 » je reviens sur ma résolution, je serai le média-
 » teur de vos différends; mais ma médiation sera
 » efficace, telle qu'il convient au grand peuple
 » au nom duquel je parle.

» Cinq jours après la notification de la pré-
 » sente proclamation, le sénat se réunira à Berne.
 » Toute magistrature qui se serait formée à Berne,
 » depuis la capitulation, sera dissoute, et ces-
 » sera de se réunir et d'exercer aucune autorité.
 » Les préfets se rendront à leurs postes. Toutes
 » les autorités qui auraient été formées, cesseront
 » de se réunir. Les rassemblemens armés se dis-
 » siperont. Les 1^{re} et 2^e demi-brigades helvétiques
 » formeront la garnison de Berne. Les troupes
 » qui étaient sur pied depuis six mois pourront
 » seules rester en corps de troupes. Enfin, tous
 » les individus licenciés des armées belligérantes,
 » et qui sont aujourd'hui armés, déposeront leurs

» armes à la municipalité de la commune où
 » ils sont nés.

» Lesénat enverra trois députés à Paris. Chaque
 » canton pourra également en envoyer. Tous les
 » citoyens qui, depuis trois ans, ont été landam-
 » man, sénateurs, et ont successivement oc-
 » cupé des places dans l'autorité centrale, pour-
 » ront se rendre à Paris, pour faire connaître les
 » moyens de ramener l'union et la tranquillité,
 » et de concilier tous les partis.»

Armistice. Bachman suspendit en effet sa marche, bien qu'il eût l'ordre de pousser jusqu'à Lausanne; mais Rapp ayant déclaré que les troupes françaises rassemblées sur la frontière du Jura, sous les ordres du général Ney, entreraient en Suisse, s'il faisait un pas de plus, il se détermina à conclure un armistice, et à attendre de nouveaux ordres. Rapp se rendit le 6 octobre à Berne pour remettre la proclamation à la commission temporaire.

Energie des députés au congrès. On doit dire à la louange des chefs fédéralistes, qu'ils soutinrent leur caractère lorsque cette nouvelle accablante vint dissiper leurs illusions. La commission bernoise en référa à la diète, de qui devait émaner toute résolution générale; elle désigna deux députés pour porter à Schwitz la proclamation du Consul et la médiation proposée. Après une mûre délibération, ces chefs, voyant toutes leurs espérances détruites, ima-

ginèrent de se sauver par un dernier acte de vigueur : ils décidèrent d'une voix unanime que Bachman recevrait l'ordre de pousser jusqu'à Lausanne; qu'un commissaire fédéral irait à son camp pour imprimer à ses opérations le sceau de la volonté nationale; qu'une députation de deux membres irait porter à Rapp la réponse du congrès, en même temps que le comte d'Affry de Fribourg, essaierait à Paris de ramener, en faveur de ses collègues la bienveillance du premier Consul, auquel on adresserait une dépêche apologétique des opérations de la commission. Enfin, à l'aide de ces délais, l'envoyé suisse à Vienne eut l'ordre de réclamer l'intervention du cabinet autrichien pour la garantie du traité de Lunéville, touchant le libre arbitre de l'Helvétie sur le choix de ses institutions.

Tous ces actes, inspirés par un esprit de vigueur et de dignité, ne méritent qu'un reproche, celui de présenter comme l'opinion de la nation Suisse, ce qui n'était évidemment que le vœu d'une faction et les intérêts privés de ses meneurs. L'ordre donné à Bachman de pousser jusqu'à Lausanne, prouva que les Bernois s'inquiétaient moins de la restauration d'un système fédéral que du rétablissement des patriciens et de la soumission des cantons de Vaud et d'Argovie. Ils espéraient, après avoir frappé ces deux coups décisifs et s'être reconstitués dans toute leur

ancienne souveraineté, fléchir le Consul en lui proposant de renouer les liens d'amitié qui existaient depuis si long-temps entre les deux peuples. Mais c'était finir par où l'on aurait dû commencer, et, après avoir mis le Consul dans l'impossibilité d'y consentir. L'armistice conclu par Bachman dérangerait d'ailleurs ce projet, et dès lors la diète dut borner sa résistance à des protestations et à des démarches diplomatiques près des gouvernemens qu'elle jugeait disposés à prendre part à son sort.

Ney entre
en Suisse
avec 20 mille
hommes.

Cependant, pour satisfaire à la proclamation du Consul, il fallait dissoudre la diète, ainsi que les gouvernemens provisoires des grands cantons; et tous répugnaient naturellement à un tel acte de faiblesse. Les démarches de Rapp n'ayant pas obtenu ce résultat, le général Ney, qui commandait un corps de 20 mille hommes en Alsace, entra rapidement dans le pays, et occupa Soleure, Arau et Zurich. Berne aussi reçut ses troupes sans hésiter, et la diète, hors d'état d'engager une lutte inégale, ordonna à Bachman de se replier sur la Reuss, et de recevoir partout les Français en amis.

Dolder
revient
à Berne.

Le 18 octobre, Dolder eut le courage de rentrer à Berne avec les débris du gouvernement helvétique, dont il avait si souvent compromis la dignité. La diète, par une conduite plus noble que la sienne, songea à se séparer d'une manière

honorable. Le député Hirzel, envoyé au général Ney pour lui notifier cette séparation, lui déclara de sa part, qu'en se soumettant ainsi à la nécessité, elle sacrifiait au salut de l'Helvétie les sentimens personnels de ses membres.

« Les députés des Cantons-unis se sont déterminés à déposer leurs pouvoirs entre les mains de leurs commettans, en tant que la puissance des armes étrangères s'oppose au légitime accomplissement de leurs devoirs. Mais, dans cette nécessité même, ils conjurent instamment leurs compatriotes de ne pas croire qu'elle puisse porter la moindre atteinte au droit de la nation, de se constituer elle-même; droit hérité de ses vertueux ancêtres; droit garanti de nouveau par le traité de Lunéville. A cette fin, tout en cédant à la force, ils n'entendent préjudicier en aucune manière à cet héritage sacré des générations futures, ou approuver en aucune façon ce que d'autres habitans de la Suisse, acceptant pour eux-mêmes une pareille alliance, pourraient entreprendre dans ce sens. »

Protestation
des députés.

Le gouvernement français qui, dans ces circonstances, ne se montra pas indigne du rôle de médiateur, l'entacha néanmoins de quelques actes de rigueur et de fiscalité. Il fit arrêter les deux Reding; Hirzel et Rheinhardt, députés de Zurich; Zellweger d'Appenzel; Auf-der-Maur,

Arrestation
arbitraire
des plus
prononcés.

et plusieurs autres, qu'il fit conduire à Arbourg, pour garantir le maintien de la tranquillité.

Le désir de prévenir une guerre civile susceptible de rallumer un incendie général sur le continent, ne saurait légitimer cet abus d'autorité. On ajouta à cette faute celle d'imposer une contribution extraordinaire de 600 mille francs pour l'entretien des troupes françaises : il eût été plus généreux et plus conforme aux vues et aux intérêts de la France de ne rien réclamer ; car cette somme était bien modique pour elle, et la Suisse ne pouvait la considérer que comme une nouvelle spoliation.

Députés
réunis
à Paris.

L'occupation entière consommée, il s'agissait de procéder au but de la médiation. Cinquante-six députés notables se rendirent au commencement de décembre à Paris : dans ce nombre, on comptait trente-deux unitaires et quinze fédéralistes seulement. Mais tous étaient des hommes distingués par leurs lumières et leur caractère ; jamais on n'eût imaginé, en voyant une réunion de magistrats aussi respectables, qu'une inimitié enracinée dût diviser des hommes si bien faits pour s'apprécier, si l'esprit de parti et l'intérêt des factions ne dénaturait pas les sentimens les plus nobles.

Le premier Consul désigna, parmi les hommes d'état qui l'entouraient, quatre commissaires

pour conférer avec les députés suisses, et l'éclairer ensuite dans ses résolutions. Le choix du sénateur Barthélemy qui, dans son ambassade, avait traversé les phases les plus orageuses de la révolution française, en gagnant les suffrages des différens partis, et qui avait emporté les regrets de toute l'Helvétie, parut d'un heureux présage aux vrais amis de leur pays. Roederer, Desmeuniers et Fouché, lui furent adjoints dans ce pénible travail.

La sagesse des mesures prises par Bonaparte, dans ces circonstances délicates fut amplement démontrée par la peine qu'on eut à amener les deux partis à un accommodement. On resta convaincu alors qu'on n'aurait jamais pu opérer leur fusion en Suisse, même par la force des armes, qu'à la suite de longues années. Ce n'était pas une mince tâche que de démontrer à 500 mille habitans des campagnes de Zurich, Bâle, Fribourg et Thurgovie, qu'ils devaient reconnaître la suprématie des bourgeois de leurs villes capitales; à 200 mille Vaudois qu'ils devaient renoncer à la démocratie absolue; à ceux de Schwitz, au contraire, qu'ils pouvaient conserver leurs institutions populaires, mais sans prétendre dominer en petits despotes sur leurs voisins des pays mixtes: enfin, de prouver aux patriciens des anciennes capitales, qu'il était juste d'admettre dans leur sénat quelques députés des campagnes; et aux

Habilité des
mesures
prises par
Bonaparte.

Bernois, qu'il fallait encore reconnaître l'indépendance des cantons de Vaud et d'Argovie. De tels résultats ne sont pas du nombre de ceux qu'on peut atteindre par des discussions; il fallait une force supérieure qui imposât des sacrifices à tous, protégéât les nouvelles institutions, et pût les mettre à l'abri des attaques de l'égoïsme, jusqu'à ce que le temps les eût consolidées.

Embarras
du parti
à prendre
pour régler
la médiation

Dès que la médiation officieuse et la persuasion ne pouvaient rien obtenir, et que le médiateur avait des concessions réciproques à imposer par une volonté ferme, sa tâche devenait pénible. L'idée de donner entièrement gain de cause à l'un des partis était inadmissible; car loin de produire la fusion désirée, c'eût été perpétuer les germes de révolution et de guerre civile: dès-lors il ne s'agissait plus que de décider de quel côté on exigerait les plus grands sacrifices. S'appliquerait-on à consolider les intérêts nés de la révolution, ou bien chercherait-on à se rattacher le cœur des anciens patriciens, en faisant droit à la majeure partie de leurs prétentions?

Rétablir le fédéralisme, et donner plus de poids aux anciennes familles dans les grands cantons, en rétablissant le gouvernement de la multitude dans les petits, c'était faire un pas salutaire, mais ce n'était pas celui sur lequel les patriciens insistaient le plus: dès qu'on émancipait leurs anciens sujets, ils se croyaient lésés, et ne

considéraient l'acte que comme un attentat à leurs droits de souveraineté.

En rendant aux Bernois les cantons de Vaud et d'Argovie, mais donnant à ceux-ci une part aux magistratures cantonales, et des droits qui les relevassent de l'incapacité politique prononcée contre eux par suite de vieilles usurpations, on eût probablement satisfait l'oligarchie : mais pour se faire des amis incertains, on eût sacrifié les partisans les plus chauds de la France, et c'était trop exiger d'elle.

Chances
offertes
aux Bernois.

On pense que les Bernois eussent volontiers renoncé à la souveraineté du canton de Vaud, pour l'assurer plus fortement sur l'Oberland et l'Argovie, à laquelle ils auraient accordé une part dans les magistratures cantonales. Bien des publicistes sont d'avis que Bonaparte eût agi avec plus d'impartialité s'il se fût arrêté à ce moyen qui lui aurait gagné l'affection du parti le plus puissant. A cette époque, les paysans de l'Argovie étaient très-prononcés pour Berne (1), leur langage, leurs habitudes, leurs mœurs, leurs convenances les en rapprochaient plus que les Vaudois, et quatre villes seulement réclamaient l'indépendance de ce canton. Mais le Consul fut en-

(1) Ce fut tout différent en 1814, quand ces peuples eurent eu le temps de connaître les avantages de leur séparation.

traîné par l'envie d'adopter un système uniforme, basé sur un principe ; il ne se crut pas en droit de prononcer en faveur de Vaud, ce qu'il refuserait à l'Argovie. D'ailleurs il craignait avec quelque raison, qu'en ne contentant qu'à demi les Bernois, ils restassent attachés à l'Autriche et à l'Angleterre, dans les rangs desquelles un bon nombre combattaient encore, et il jugea dangereux d'accroître leur puissance aux dépens du parti sur lequel il avait plus droit de compter. Sa résolution trouva des détracteurs à Berne ; mais on sera toujours étonné qu'elle en ait rencontré de plus ardens encore parmi des publicistes français.

Lettre de
Bonaparte
aux députés,
sur l'acte
fédéral.

Dès le 10 décembre, les députés suisses réunis avec les délégués du Consul, reçurent de sa part une lettre qui leur développait tous ses principes de fusion : une commission de cinq membres fut nommée pour conférer avec lui le 12. Bonaparte se prononça pour les formes fédérales, mais insista pour la consolidation des intérêts créés par la révolution ; et comme les actes d'une sage modération froissent toujours les opinions exaltées, le Consul mécontenta d'abord les unitaires, aussi bien que les partisans de l'ancien régime.

Débats
relatifs aux
arrange-

Cependant, il fallut souscrire aux concessions demandées, et les patriciens espérèrent se dé-

dommager dans les institutions cantonales, du tort que les bases générales portaient à leurs intérêts. Ces constitutions particulières furent débattues par les deux partis avec la plus grande vivacité. Après avoir écouté durant tout le mois de janvier, les projets des différens députés, et balancé les intérêts réciproques des divers cantons, Bonaparte engagea la consulte à lui désigner le 24 janvier, une commission prise dans les deux partis, pour recevoir de lui un projet de médiation. Enfin, à la suite de nouveaux débats, l'acte définitivement modifié et accepté, fut promulgué le 19 février.

mens cantonaux.

Dix-neuf chapitres étaient consacrés à autant de constitutions cantonales, dont il parut indispensable de fixer les détails pour éviter le nouveau choc des partis. Le vingtième renfermait l'acte fédéral. Il établissait l'organisation en dix-neuf cantons, rendant aux Petits leur existence particulière, restituant l'Oberland à Berne, mais maintenant les nouveaux cantons de Vaud, d'Argovie, de Thurgovie, de St.-Gall et du Tessin, formés d'anciens sujets.

Acte définitif de médiation.

Il y avait six cantons directeurs, où la diète devait siéger alternativement chaque année, savoir, Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne; le bourguemestre ou avoyer du canton directeur, était Landamman de la Suisse.

Le contingent fédéral se trouvait fixé à 15,203

hommes de milices et 490,507 francs en argent (1).

Toute alliance d'un canton à l'autre, ou d'un membre de la fédération avec une puissance étrangère, était interdite.

Il n'y avait plus en Suisse, ni pays sujets, ni privilèges de lieux et de naissance, en sorte qu'un Suisse pouvait exercer partout son industrie, en se conformant aux lois du canton où il allait s'établir.

Chaque canton envoyait un député à la diète; ceux de Berne, Zurich, Vaud, Argovie, St.-Gall et Grisons, avaient deux voix. Elle siégeait durant un mois seulement: ses principales attributions étaient: 1° Les déclarations de guerre, ou les traités de paix et d'alliance, qui ne seraient prononcées qu'à la majorité des trois quarts des cantons; 2° les traités de commerce, les capitulations pour le service étranger, le recrutement; 3° la nomination et l'envoi d'ambassadeurs extraordinaires; 4° la levée des con-

(1) Voici ce contingent de milices.

	hommes.		hommes.		hommes.
Berne	2,292	Lucerne	867	Glaris	241
Zurich	1,929	Thurgovie	835	Schaffhouse	233
Vaud	1,482	Fribourg	620	Unterwald	191
St.-Gall	1,315	Appenzell	486	Zug	125
Argovie	1,205	Soleure	452	Ury	118
Grisons	1,200	Bâle	409		
Tessin	902	Schwitz	301	TOTAL	15,203

tingens et la nomination du général qui les commanderait; 5° les mesures pour la sûreté extérieure; 6° la décision des différends entre cantons.

Louis d'Affry, ancien colonel des gardes suisses, échappé au 10 août, fut nommé Landamman, et Fribourg devint le canton directeur. Des commissions, composées de sept notables désignés, étaient chargées dans chaque canton de la mise en activité de la nouvelle constitution. Enfin, cet acte de médiation se terminait par ces mots remarquables :

« Le présent acte, résultat de longues conférences entre des esprits sages et amis du bien, nous a paru contenir les dispositions les plus propres à assurer la pacification et le bonheur des Suisses. Aussitôt qu'elles seront exécutées, les troupes françaises seront retirées.

» Nous reconnaissons l'Helvétie, constituée conformément au présent acte, comme puissance indépendante.

» Nous garantissons la constitution fédérale et celle de chaque canton en particulier, contre les ennemis de la tranquillité de l'Helvétie, quels qu'ils puissent être, et nous promettons de continuer les relations de bienveillance qui depuis plusieurs siècles ont uni les deux nations. »

Le Valais
est séparé
de la Suisse.

Le Valais qui n'en faisait plus partie, s'était constitué en état indépendant, et fut ensuite réuni à l'empire français. Cette perte était compensée par la libération des charges pesant sur la Suisse depuis l'alliance de Paris, du 19 août 1798, qui lui imposait une double route militaire par Schaffhouse et le Simplon.

Rien n'était fixé dans l'acte fédéral sur les nouveaux rapports entre la France et la Suisse; mais des négociations furent entamées à cet effet, par le général Ney, qui cumulait les fonctions de plénipotentiaire avec celles de général en chef. Des dispositions bienveillantes annoncèrent que le nouveau traité serait aussi favorable à l'Helvétie, que le précédent lui avait été onéreux. Bonaparte satisfait que l'émancipation du Valais lui permit de réaliser son projet de route par le Simplon, renonça à l'alliance offensive et défensive, ainsi qu'à l'établissement des routes militaires qui devaient faire de la Suisse un théâtre perpétuel de guerre et de désolation; enfin le contingent forcé de 25 mille hommes que devait fournir la Suisse à la France, fut remplacé par une levée volontaire de 16 bataillons, aux frais et à la solde de la république, à peu près sur le pied des anciens régimens.

Observations sur ces événements.

L'esprit de parti, qui dénature tout, a attaqué les principes de cette médiation; mais on ne peut lui reprocher avec justice que des vices de

détail. La perte du Valais, et les sacrifices imposés plus tard, furent des griefs mieux fondés, qu'il ne faut pas confondre avec le pacte fédéral. Cependant les démocrates, tout en rendant justice aux pensées fondamentales, trouvèrent qu'il faisait trop de concessions à une oligarchie ennemie; d'autres, qu'il eût été convenable de traiter plus largement celle de Berne, afin de rendre le centre de la confédération plus fort, et de faire revenir ses habitans des sentimens d'inimitié qu'ils conservaient pour la France.

Quoique nous soyons bien éloigné d'approuver les idées exclusives qui ont précipité les Bernois dans une fausse route, nous leur rendons assez de justice pour incliner en faveur de cette dernière opinion. L'acte de médiation fut trop onéreux pour eux, car ils perdirent l'avantage d'être le chef-lieu permanent du gouvernement, sans obtenir de dédommagemens de leurs anciens privilèges. Nous reprocherons donc à Bonaparte de s'être laissé influencer par l'esprit de localité, et d'avoir cédé aux insinuations de ces malheureuses coteries dont la Suisse sera encore long-temps affligée. Il était bon d'établir le principe du fédéralisme pour l'administration locale, mais il ne fallait pas désigner six capitales pour une petite république dont le gouvernement, ambulante comme un camp de Tartares, ne pouvait avoir ni suite dans son sys-

tème, ni force, ni dignité. Le chef-lieu naturel était Berne, où les autorités fédérales moins amovibles, auraient acquis comme dans les États-Unis d'Amérique, un peu plus de fixité.

Peut-être Bonaparte redouta-t-il précisément cette stabilité et cette force, dans un gouvernement sur lequel il comptait exercer une grande influence; toutefois, sa conduite ultérieure envers la Suisse, autorise à croire que satisfait de sa neutralité, il ne demandait qu'à la voir assurée: dès-lors plus il lui eût donné de force intérieure, plus il aurait eu de garantie contre une agression étrangère. Bien des personnes ont cru démêler dans le titre de médiateur qu'il ajouta par la suite à ceux dont il était déjà revêtu, et dans quelques expressions qui lui échappèrent, l'idée de se ménager l'occasion de prendre une part plus directe à l'administration de la Suisse, et de la décider plus tard à une agrégation conditionnelle à son empire. Dans ce cas, on serait moins étonné que l'acte de médiation évitât tout ce qui concourrait à lui donner plus de stabilité.

Quoi qu'il en soit, ce pacte, avec tous ses défauts calculés ou inaperçus, mérita pour l'instant à Bonaparte, la reconnaissance des hommes bien pensans. Au 1^{er} juillet suivant, la diète s'ouvrit à Fribourg, et l'on y vit siéger avec satisfaction ce même Reding dont la détention

arbitraire semblait devoir faire un ennemi irréconciliable de la France. Ses adversaires eurent assez de modération et de confiance dans ses vertus patriotiques, pour se réjouir d'un choix qui était un premier pas *vers la réunion et l'oubli.*

Puissent mes concitoyens persister dans ce sage système, et se défier de ces imprudens apologistes des factions, qui, sous les dehors d'une feinte impartialité, et pour le plaisir de faire étalage d'une éloquence trompeuse, jettent parmi eux de nouveaux brandons de discorde! En n'attribuant les causes de la révolution qu'à des personnalités et des ambitions individuelles, ils oublient que, dans le canton de Vaud particulièrement, elle émana des intérêts d'un peuple entier et de ses classes les plus notables. A part toute théorie sur les formes de gouvernement, l'historien et l'homme d'état reconnaîtront qu'un peuple éclairé ne saurait être la propriété des bourgeois d'une seule ville, et que rien ne ressemble moins à la démagogie que les réclamations primitives du canton de Vaud. On a erré sans doute dans l'application qu'on a faite des droits réclamés d'ailleurs avec tant de justice. Le peuple une fois mis en mouvement pour les défendre, a peut-être souvent confondu les intérêts des prolétaires avec ceux des classes moyennes, d'où il est résulté une législation défectueuse. Mais aujourd'hui

d'hui, la plupart des intérêts sont satisfaits, les formes existantes peuvent, avec le temps, assurer la prospérité de ce pays. Les Bernois ont retrouvé dans Bienne et l'évêché de Bâle une indemnité de l'Argovie ; ils ont repris la première place dans la confédération, et obtenu pour eux-mêmes des institutions convenables ; ils reviennent peu à peu de leurs préventions, et, en adversaires généreux, nous ne devons plus reconnaître en eux que des frères.

Faisons des vœux pour qu'il en soit de même dans chaque canton. Que les Vaudois qui trouvent des amis à Berne ne voient plus d'ennemis dans certaine rue de Lausanne ! que la morgue des uns et la défiance des autres disparaissent du sein de notre petite famille politique ; enfin, que la propriété, la notabilité des talens et le patriotisme, soient les seuls titres à l'estime et au choix de ses concitoyens ; alors nous donnerons un démenti aux déclamations de nos détracteurs, en démontrant par le noble usage que nous ferons de nos droits que nous étions dignes de les revendiquer les armes à la main.

Prouvons aussi que les Suisses sont plus *unitaires* qu'on ne le pense, et que si nous différons de mœurs et de lois cantonales, nous saurons s'il faut nous rallier vers un centre, pour soutenir l'honneur et l'indépendance de la nation. Victimes d'une fausse application des théories

Fédéralistes, cherchons dans un juste milieu une garantie pour notre prospérité future (1). Il est temps au reste de quitter ces digressions étrangères au but que nous nous sommes proposé en écrivant cette histoire; revenons à la France.

Le traité d'Amiens avait achevé de réconcilier la France avec l'Europe. La vigueur, les talens et la gloire de Bonaparte avaient élevé la nation au premier rang des puissances continentales; mais il n'avait pas encore dépendu de lui de relever sa considération et sa force maritime, ni de lui rendre ses colonies, sans lesquelles il est difficile qu'une grande marine prospère.

La durée de cette paix ne fut pas longue, et les passions haineuses l'emportèrent bientôt sur l'intérêt de l'humanité. Le refus des Anglais, de remettre Malte, et les pamphlets multipliés chaque jour contre le premier Consul, l'irritèrent avec raison. D'un autre côté, la réunion formelle du Piémont et de l'île-d'Elbe, la cession de Parme, enfin l'invasion de la Suisse à la fin de 1802, fournirent à l'Angleterre quelques griefs contre la politique de la France. La

Suite
de la paix
d'Amiens.

Griefs des
Anglais et de
Bonaparte.
Rupture.

(1) On pardonnera à l'auteur ces invocations patriotiques, puisqu'il touche au terme de son entreprise. La médiation de la Suisse fut en effet le dernier acte de ces guerres de la révolution, dont il a esquissé l'histoire militaire, et à laquelle la paix d'Amiens mit un terme.

mission de Sébastiani sur la côte d'Afrique, signalée comme la reprise du projet sur l'Égypte, fournit au cabinet de Saint-James un prétexte pour justifier l'usurpation de Malte.

Bonaparte se plaignit des injures qu'on lui prodiguait, et demanda le renvoi des émigrés qui les provoquaient; l'Angleterre s'y refusa avec raison, parce que tout gouvernement doit respecter l'asile accordé au malheur, et que tout ce qu'on pouvait exiger de son ministère était d'appliquer les lois anglaises aux auteurs des pamphlets incriminés. On s'aigrit ainsi de part et d'autre jusqu'à en venir à des armemens, et il faut avouer que ce fut l'Angleterre qui en donna le signal. Le roi, à l'ouverture du parlement, prononça un discours équivalant à une déclaration de guerre. Aussitôt que les flottes françaises furent rentrées, Bonaparte se décida à des représailles, mais il ne lui suffit pas de se saisir du Hanovre; il fit réoccuper la Hollande et le royaume de Naples comme des points indispensables à la reprise de son système maritime, et ces envahissemens lui suscitèrent de nouveaux ennemis sur le continent.

Bonaparte occupe de nouveau Naples et le Hanovre.

Le consulat à vie ne suffit pas à Bonaparte.

Supérieur à Washington comme général et législateur, il ne manquait à la gloire de Bonaparte que de l'égaliser comme philosophe; mais l'amour du pouvoir contracté dans les camps, allumant en lui une soif inexinguible de puis-

sance, lui fit abuser bientôt de celle qu'il aurait dû consacrer au bonheur de la France et au repos du monde.

Le consulat à vie, quoique moins dangereux qu'une autorité passagère, n'offrait point encore l'ordre et la stabilité d'un gouvernement héréditaire. Bonaparte et le petit nombre d'hommes d'état dont il s'était entouré, bien pénétrés de ces vérités, ne se dissimulaient point les vices de la constitution de l'an 8. Le moyen le plus simple d'y porter remède et de mettre un terme aux divisions intestines, semblait être de rappeler la maison de Bourbon, dont l'éloignement laissait toujours un germe de déchiremens, qui favorisait les projets des ambitieux et des mécontents de l'intérieur, ainsi que les sourdes menées des puissances intéressées à affaiblir la France. Mais autant le retour de ces princes était désirable, autant les plus sages redoutaient le cortège avec lequel ils devaient rentrer. On craignait que leur rappel n'entraînât le triomphe des royalistes exclusifs, qui avaient tant de haines à venger, d'intérêts à satisfaire et de privilèges à ressaisir. Un million de Français, compromis par la révolution, repoussaient encore à cette époque une restauration dont ils n'entrevoyaient que les suites fâcheuses pour eux-mêmes, sans apprécier le bien qu'elle pourrait opérer dans l'avenir : les plus hardis

n'auraient osé la proposer; et le sang du duc d'Enghien, tout récemment versé par l'esprit de parti en délire, semblait encore élever une digue insurmontable au retour de l'ancienne dynastie que les hommes de la révolution regardaient comme un torrent destructeur.

Il se fait
nommer
Empereur
héréditaire.

Il ceint la
couronne
des rois
Lombards.

Bonaparte, trop ambitieux pour se contenter du rôle de Monck, profita de cet état de choses pour se saisir de la couronne. Il releva le trône de Charlemagne, et ceignit son front du bandeau impérial. Il chargea bientôt sa tête de la couronne des rois Lombards, et ces empiétements, non moins contraires aux stipulations de Lunéville que l'occupation du royaume de Naples et de la Hollande, renouèrent entre la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, les coalitions de 1805 et 1806, dont le résultat fut de reculer les bornes de la puissance française jusqu'au Niémen, de provoquer la fatale guerre d'Espagne et les efforts inouïs de l'Autriche en 1809.

Conclusion
de cet
ouvrage.

Durant dix ans, l'heureux conquérant promena ses aigles victorieuses des bords du Tage jusqu'à ceux du Niémen et au fond de la Pannonie; les lauriers dont il couvrit ses couronnes, auraient fait oublier leur usurpation, si un profond mépris des hommes et une ambition démesurée ne l'avaient entraîné au-delà de toutes les bornes.

Le vaste et imposant tableau de cette période, moins pénible à tracer peut-être que celui que nous venons d'esquisser, exige un genre de talent que nous ne nous flattons point de posséder. Tout y est grandiose, les combinaisons comme les résultats, et pour les présenter d'une manière convenable, il faut un pinceau vigoureux et exercé.

Si le nôtre n'a pas toujours été à la hauteur de la tâche que nous avons entreprise, nous nous flattons du moins que l'impartialité et la justesse des principaux points de vue militaires et politiques y auront suppléé. Heureux si pour prix de nos travaux nous sommes parvenus à inculquer aux jeunes officiers les principes généraux de l'art de la guerre, développés dans notre *Traité des grandes Opérations!*

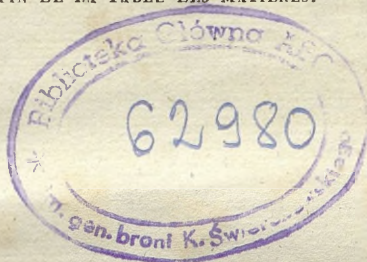
TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE XIX.**CAMPAGNES DE 1802—1803.**

- CHAP. CXIII.** Paix définitive d'Amiens. — État de la France. — Promulgation solennelle du concordat, et de ses articles réglementaires. — Bonaparte est nommé Consul à vie. — Abdication du roi de Sardaigne. — Réunion du Piémont à la France. — Affaires germaniques. — Longs débats de la députation de l'Empire pour le règlement des indemnités. — Médiation de la Russie et de la France. — Reces de la diète qui bouleverse l'Allemagne, pag. 3
- CHAP. CXIV.** L'expédition de St.-Domingue arrive dans la baie de Samana. — Toussaint, agité, vole sur ce point, puis retourne au Cap. — Débarquement de Leclerc; les noirs incendient les villes et se retirent dans les Mornes; mais après une campagne meurtrière de trois mois, ils feignent de se soumettre. — Toussaint abandonné se retire dans ses terres. — Ravages de la fièvre jaune. — Leclerc force Rigaud à se rembarquer pour l'Europe, et fait enlever et transporter Toussaint en France, au moment où il méditait une révolte. — Conduite des autres chefs de noirs. — Richepanse débarque à la Guadeloupe, et soumet l'île à l'aide de Pelage; mais Lacrosse y rentre pour commettre de nouvelles fautes. — Une insurrection générale éclate à St.-Domingue. — Mort du général Leclerc. — Rochambeau lui succède, et son embarras redouble par l'insurrection du Sud. — L'armée française, quoique renforcée de 10 mille hommes, est hors d'état de tenir la campagne à cause des

- ravages de l'épidémie : ses débris, forcés de se rembarquer, tombent au pouvoir des Anglais, ou sont engloutis dans les flots. — Résultats de cette funeste expédition, pag. 38
- CHAP. CXV. Troisième constitution donnée à la Suisse. — Les Français évacuent ce pays. — Insurrection des fédéralistes contre le gouvernement helvétique. — Médiation de la France. — Le général Ney entre en Suisse, et dissout la diète. — Acte de médiation. — Conclusion de cet ouvrage, 105

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.





BIBLIOTEKA

ASG

NAUKOWA

H/

10761